

## **Mémoire de fin d'études : "L'étude des usages et des formes d'appropriation de l'espace public par l'étude de cas de la place de la République à Metz."**

**Auteur** : Bourdier, Mélanie

**Promoteur(s)** : Dawance, Sophie

**Faculté** : Faculté d'Architecture

**Diplôme** : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

**Année académique** : 2021-2022

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/16011>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



---

UNIVERSITE DE LIEGE – FACULTE D'ARCHITECTURE

# L'étude des usages et des formes d'appropriation de l'espace public

Par l'étude de cas de la place de la République à Metz.

Travail de fin d'études présenté par Mélanie Bourdier en vue de l'obtention du grade de Master en  
Architecture.

Sous la direction de : Sophie Dawance.

Année académique 2021-2022



## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma promotrice, Madame Sophie Dawance pour son encadrement et ses conseils précieux qui m'ont permis d'alimenter ma réflexion durant la réalisation de ce travail de recherche.

Je souhaite ensuite remercier Madame Marie Roosen pour la lecture de ce travail et les remarques qu'elle y a apporté afin de me guider au mieux dans ma réflexion et la structure du travail.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Geoffrey Wislez qui m'a accompagné sur site afin de m'aider dans les différentes observations réalisées et sa gentillesse d'avoir mis à disposition un bon appareil photo pour la capture de moments observés.

Je remercie également mon père, Bertrand Bourdier et son ami, Olivier Hugy qui m'ont mis en relation avec de nombreux contacts et qui m'ont soutenu tout au long de ce travail.

Je remercie aussi Marie Moreau, ancienne étudiante de la faculté d'architecture, pour avoir pris le temps de relire certains chapitres de ce travail et pour son soutien permanent.

Je tiens aussi à remercier les huit personnes qui ont pris de leur temps pour réaliser les entretiens.

Enfin, j'adresse mes remerciements aux lecteurs de ce mémoire, Monsieur Stéphane Dawans, Monsieur Roger Hagelstein et Madame Marie Roosen qui accorderont de leur temps pour la lecture de ce travail.

## Préambule

Au cours de nos études, dans le cadre des cours de “Projet d’Architecture” et de “Projet Urbain et Espace Public” suivis en atelier, nous sommes amenés à analyser et concevoir des espaces publics. Je me suis alors intéressée à la question de la flexibilité des projets urbains dans les comportements, qui est selon moi une problématique d’actualité et dont tous les architectes devraient être attentifs pour permettre différents usages dans le temps et dans l’espace.

Pourquoi la place de la République à Metz ? Hormis le côté affectif et nostalgique, je pense que le lieu présente des particularités offrant le mérite de s’y intéresser. Nous avons tout d’abord une histoire forte de la ville et le statut particulier d’une place se métamorphosant dans le temps, notamment en y apportant de nouvelles fonctions urbaines.

Nous avons ensuite un constat personnel. Ces transformations laissent aujourd’hui beaucoup plus d’animations au lieu, favorisent les rencontres et les occupations sont multiples : des enfants jouant sur le bord de la fontaine, des jeunes adultes allongés dans l’herbe... Toutes ces nouvelles me semblaient avoir un lien direct avec le processus d’appropriation de l’espace public que je souhaitais ainsi développer.

En effet, j’ai pu constater des bords de fontaines et des marches d’escalier assez larges pour servir d’assises, des mobiliers permettant à la fois le repos et le jeu...

Enfin, une dernière particularité oriente le choix du lieu : l’appropriation de l’espace par le jeu et les enfants. Contrairement à beaucoup de places à Liège, comme la place Saint-Lambert ou la place Cathédrale, celle-ci me semblait favoriser cette forme d’appropriation.

C’est donc à la suite de ces expériences professionnelles (réalisées dans le cadre de la faculté) et de l’expérience personnelle que je souhaitais tenter de percer les secrets de fabrication du lieu, si bien approprié selon moi, en analysant le processus du projet et les aménagements qui en résultent



## Sommaire

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Méthodologie de la globalité du travail.....</b>	<b>3</b>
2.1. Recherches et captures des informations .....	3
2.2. Traitement et analyses des données .....	5
<b>3. Cadre théorique .....</b>	<b>7</b>
3.1. Introduction .....	7
3.2. Espace public et place publique.....	8
3.3. Notion d'appropriation de l'espace.....	10
<b>4. Description du contexte géographique et historique .....</b>	<b>16</b>
4.1. Contexte géographique .....	16
4.2. Contexte historique.....	18
<b>5. Etude des promesses de la nouvelle place de la République .....</b>	<b>25</b>
5.1. Les intentions de la Ville de Metz .....	25
5.2. Processus et interventions citoyennes.....	27
5.3. Le projet et les intentions du bureau Richez_Associés lors de leur participation au concours. ....	29
5.4. Résoudre le place de la république autrement : la proposition de l'atelier Seraji. . ....	34
5.5. La délibération et ses critères de sélection. ....	38
5.6. Le projet développé par le bureau Richez_Associés pour la phase de l'avant-projet.....	40
5.7. Description des différentes phases de travaux.....	41
<b>6. Description de la place finalement réalisée depuis 2010.....</b>	<b>42</b>
6.1. Découpage et limites physiques.....	43
6.2. Matériaux et couleurs .....	44
6.3. Les différents aménagements urbains.....	45
6.4. Objectifs et difficultés rencontrées .....	48
<b>7. Observations et entretiens réalisés .....</b>	<b>50</b>
7.1. L'accessibilité – circulations .....	51
7.2. L'accessibilité – ambiances .....	53
7.3. Les activités – diversité des usages et formes d'appropriations .....	55
7.4. Les entretiens.....	80

<b>8. Analyses des observations et des entretiens.....</b>	<b>83</b>
8.1. Analyses de l'accessibilité.....	83
8.2. Analyses des activités (diversité des usages et appropriations de l'espace) .....	85
<b>9. Conclusion .....</b>	<b>90</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>92</b>
<b>Iconographie.....</b>	<b>96</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>98</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>100</b>

## 1. Introduction

L'appropriation de l'espace est le thème principal de ce travail de recherche. Le phénomène d'appropriation répond à un réflexe d'adaptation de l'individu face à son environnement. En effet, l'individu pratique toujours l'espace de manière à répondre à ses propres besoins et envies (Fleury-Bahi, 2010). Rechercher l'appropriation est donc intéressant car, elle participe au bien-être de la personne (Lefebvre, 1965/2009). De plus, le phénomène d'appropriation se perçoit dans les lieux privés mais aussi dans les espaces publics. Nous ciblons notre sujet de recherche sur l'appropriation d'un espace public. Cette dernière repose alors sur un usage non-exclusif et libre tant qu'il ne nuit pas aux autres (Ripoll & Veschamps, 2005, p. 4). Comme il s'agit de s'intéresser à l'appropriation d'un espace collectif, celle-ci doit être réalisée à tout moment et par toutes les catégories de personnes, ne laissant place à aucune discrimination. L'appropriation d'un espace public reprend la notion d'accessibilité, point essentiel dans ma définition d'un lieu public (Berdoulay, 2005, p. 304). Ainsi, interroger l'appropriation d'un espace public questionne la capacité de cet espace à s'adapter aux besoins des individus.

Le travail de recherche se concentre sur un cas d'étude : la place de la République à Metz (France). Cette dernière est marquée par ses nombreuses évolutions dans le temps. Construite en 1802, la place s'est implantée sur les marques de l'ancienne enceinte du château et sur les fossés de la Citadelle (Le Républicain Lorrain, 2017). De plus, elle est au départ une Place Royale, place reposant sur les principes d'unité, de symétrie et par sa fonction de mise en avant de la statue d'un souverain dirigeant (Sarmant, 2003, p. 32). En 1960, les voitures conquièrent les centres-villes. C'est pourquoi, en 1964, la place connaît sa première métamorphose et devient le plus grand parking de France à cette époque (Killé C, 2021). En 2006, le projet du cabinet d'architecture Richez\_Associés est finalement retenu avant de se réaliser en 2010 (Killé C, 2021). Nous avons choisi ce cas d'étude parce que la place de la République à Metz a été rénovée afin de permettre davantage usages et donc une meilleure appropriation de l'espace.

La question principale de recherche est la suivante : « *Comment le processus de fabrication d'une place et l'aménagement qui en résulte favorise la diversité des usages et d'appropriations, par l'étude de cas de la place de la République à Metz ?* »

En tentant de répondre à cette question, nous souhaitons démontrer que les architectes et les urbanistes peuvent favoriser l'appropriation d'un espace duquel les usagers ne sont pas propriétaires. Nous allons également tenter de prouver que le processus de fabrication d'une place peut inviter les usagers à se l'approprier. Pour ce faire, nous allons observer la manière dont les personnes s'approprient l'espace au travers du nouvel aménagement que propose la place de la République et nous demander si les projections des concepteurs correspondent à la réalité. Nous allons également nous demander s'il existe des liens entre la volonté des concepteurs et celle du maître d'ouvrage. Enfin, nous allons nous demander si la place arrive à faire cohabiter une population diversifiée.

Pour tenter de comprendre le phénomène d'appropriation et les comportements des individus dans l'espace, le travail de recherche s'articule autour d'un cadre théorique basé sur des lectures relatives sur la notion d'espace public et d'appropriation, et des analyses de la place étudiée. Ensuite, nous aborderons une approche pratique basée sur des observations ponctuelles, des entretiens compréhensifs. Enfin, nous analyserons ces observations réalisées sur le lieu. Les observations et les analyses suivront une structuration déterminée par les différents critères identifiés dans l'approche théorique.

Dans la première partie théorique, nous définirons les différents concepts abordés tout au long du travail de recherche. Ainsi, nous tenterons d'abord de définir la notion d'espace public et de place publique. Nous tenterons ensuite de définir la notion d'appropriation de l'espace ainsi que les différentes formes dans lesquelles elle naît. Nous conclurons cette partie théorique avec le développement de quelques exemples quotidiens illustrant une appropriation d'espace public.

La deuxième partie théorique de ce travail porte sur l'étude du site. Elle est divisée en trois parties : tout d'abord une étude du contexte géographique et historique du site, ensuite une étude des promesses de la nouvelle place de la République, pour terminer une description de la place finalement réalisée depuis 2010. Nous pouvons préciser que l'étude des promesses de la nouvelle place de la République portera sur l'analyse des intentions du maire de la ville, du processus de projet, de l'esquisse du projet, d'une alternative de projet proposée par un autre bureau, de la conception de la place en phase d'avant-projet et de la description des différentes phases de travaux.

Pour poursuivre le travail de recherche, nous avons développé une partie pratique dans laquelle nous avons réalisé des observations ponctuelles. Lors de nos observations, nous avons investigué sur les trajectoires et les flux, la diversité de la population qui fréquente la place, les moments d'arrêts et de jeux ainsi que les usages et les comportements des utilisateurs. Cette partie pratique est ensuite approfondie par une série d'entretiens réalisés avant de finalement analyser et mettre en parallèle toutes les observations et les réponses obtenues lors de ces derniers.

L'objectif était de relever les moments d'appropriations sur la place, notamment pour questionner une similitude (ou non) dans les usages souhaités par les concepteurs et d'interroger la notion d'accessibilité. Les entretiens compréhensifs ont été réalisés sur 8 personnes afin d'interroger, là aussi, les usages et la notion d'accessibilité. Par ces deux outils, la notion d'appropriation et du bien-être qui en découle sont interrogées. Cette partie pratique fait ensuite l'outil d'une série d'analyses.

Nous pouvons supposer que les aménagements de la place de la République vont connaître une forme d'appropriation par les utilisateurs. Nous émettons également l'hypothèse que les usages observés correspondraient avec les usages souhaités par les concepteurs. Ainsi, par le dessin, les architectes auraient la capacité de guider les usagers dans la manière de pratiquer l'espace et l'appropriation de la place serait réussie.

## 2. Méthodologie de la globalité du travail

Le travail de recherche se scinde en deux grosses parties : une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique est divisée en quatre chapitres (cadre théorique, description des contextes géographiques et historiques, étude des promesses de la nouvelle place de la République et description de la place finalement réalisée depuis 2010) tandis que la partie pratique se divise en deux chapitres (observations et analyses des observations).

### 2.1. Recherches et captures des informations

Après avoir ciblé la problématique, nous allons définir les termes de la recherche dans une première partie théorique. A l'aide de lectures, nous allons tenter de définir les notions d'espace public, place publique et appropriation en explicitant les différentes formes que peut prendre cette appropriation. Ces approches théoriques nous aideront à structurer et à analyser notre cas d'étude : la place de la République à Metz.

La deuxième étape du travail consiste ensuite à soulever les aspects formels, fonctionnels et historiques du lieu. Il s'agit en fait d'une analyse du site traversant différentes échelles, interrogeant ainsi sa place dans la ville, les grands moments historiques qui l'ont marqué et les aménagements qui le constituent (Boulekbache-Mazouz, 2008). Nous allons également nous questionner sur le processus de fabrication du lieu en explorant les intentions des concepteurs et du maître d'ouvrage.

Cette approche théorique est réalisée à partir d'ouvrages scientifiques, de documents figurés comme les plans ou les cartes postales, et de la documentation historique (Boulekbache-Mazouz, 2008).

Vient ensuite la partie pratique du travail reposant sur des observations ponctuelles réalisées sur le site et des entretiens. Ces deux outils sont, d'une part, réalisés sur base des critères identifiés dans l'approche théorique. D'autre part, ils reposent également sur une grille d'observation explicitée par Boulekbache-Mazouz (2008). Selon lui, l'observation d'un espace public repose sur cinq notions : la visibilité, l'ambiance, la circulation, les activités et le bien-être. Ainsi, il s'agit de comprendre si les personnes perçoivent directement la nature de l'espace, s'il est par exemple privé ou public (visibilité), leur accessibilité (appréhension de l'espace et son accès), les possibilités de faire des choix (activités) et si elles ressentent du plaisir dans l'espace (bien-être). La structure de cette partie du travail repose alors sur une synthèse et la mise en relation des critères identifiés dans la partie théorique avec la grille d'observation d'un espace public explicitée par Boulekbache-Mazouz.

De plus, ces observations reposent sur l'occupation des lieux et les différents comportements des acteurs. Cependant, il ne s'agira pas ici de questionner les émotions, ni réellement les sens, comme l'ouïe ou l'odorat, mais bien les usages que font les personnes des aménagements implantés sur la place. Ce type d'observation consiste à saisir un message véhiculé dans un espace, en se positionnant du côté de l'observateur, et de notamment comprendre si l'acte est personnel ou collectif (Boulekbache-Mazouz, 2008).

Ces observations sont consignées à travers deux outils. La première technique envisagée est la prise de notes. En effet, la description écrite est un outil offrant la possibilité de saisir, traduire et d'interpréter ces données (Pinson, 2016, p. 55). Complémentaire au texte, la deuxième technique est la photographie. En effet, bien que cette technique manque l'intelligence du cerveau nécessaire au tri, elle écroule de nombreuses preuves d'occupations et donc d'appropriations de l'espace par les personnes et souligne certains contrastes liés à la saison et à l'heure de la journée (Pinson, 2016, p. 59). Cette dernière capture une scène pouvant être interrogée par la suite. Ces observations doivent se réaliser à différents points stratégiques du site et à différents moments de la journée et de l'année.

Les observations réalisées sur le site peuvent être combinées avec un troisième outil : le discours des habitants de la ville (Pinson, 2016, p. 59). Il est en effet intéressant de réaliser une enquête recueillant des avis sur la perception du lieu. Au travers de ces entretiens, nous souhaitons relever les raisons pour lesquelles les personnes vont sur le lieu, ce qu'elles aiment y faire, les personnes avec lesquelles elles préfèrent y aller, la fréquence de leurs visites... De plus, les entretiens menés sur le site sont eux aussi réalisés sur base des critères identifiés dans l'analyse théorique et sa mise en relation avec la grille d'observation élaborée par Boulekbache-Mazouz en 2008.

La sélection des personnes interrogées repose sur la diversité de la population constatée lors de nos observations sur le site. Ainsi, les entretiens doivent être les plus objectifs possibles en ciblant toutes les catégories de personnes qui fréquentent le lieu. Comme nous avons choisi de réaliser un entretien de type « compréhensif », la quantité de personnes interrogées doit être restreinte pour ne pas s'approcher du sondage. Ainsi, nous avons interrogé deux personnes par catégorie.

L'entretien compréhensif que nous avons mené se définit comme étant un entretien libre et guidé par un objectif précis. Il se doit également d'être neutre dans ses interrogations. De plus, l'entretien compréhensif a la saisie des connaissances et des pensées de la personne pour unique objectif. Il repose en fait sur la compréhension en profondeur du point de vue de l'individu interrogé. Pour que l'entretien soit mené à bien, il faut installer un climat de confiance entre l'interlocuteur et l'individu. Pour ce faire, il est nécessaire de poser des questions simples et peu impliquantes, ainsi que de bien prendre le temps de rappeler les objectifs de l'entretien. Pour la prise de note, nous allons établir un tableau pour imposer des limites mais ce dernier ne doit pas nécessairement comporter des questions : pour rester au mieux dans l'entretien compréhensif, des thématiques peuvent servir de guide. Il s'agit ensuite d'orienter l'interrogatoire par des questions ouvertes et une écoute active. Celle-ci repose donc sur des règles d'or : le respect des moments de blanc, l'écoute sans interruption, le recadrage par des éléments de relance et la structuration de l'entretien à partir des réponses données (cité Kaufmann, Roosen, Tieleman, 2017).

## 2.2. Traitement et analyses des données

Une analyse est ensuite réalisée sur les informations saisies lors des différentes interventions sur le site. Ce traitement se divise en deux parties. En effet, la première traite les données saisies en observant les messin(e)s occupant la place tandis que la deuxième traite celles recueillies lors des entretiens.

En ce qui concerne cette étape de recherche, nous pouvons nous demander comment analyser et mettre en évidence les informations capturées à partir de photos et de notes. Dans l'un de ses écrits rédigé en 2013, « *Co-Design for Co-Existence* », Petra Pferdmenges observe et analyse les aménagements mis en place ainsi que le comportement des individus dans une fête foraine. Pour ce faire, elle prend en photo une scène, un moment, avant et pendant l'événement.

Elle vient ensuite annoter et dessiner par-dessus les photos : elle applique donc la technique du silhouettage. Dans son écrit, l'auteure applique cette technique à plusieurs reprises où elle souligne des similitudes et des étonnements constatés aux différentes heures de la journée par des annotations des contrastes. Ses dessins sont réalisés en noir et blanc et par des traits saillants. De plus, elle détaille le contexte et chaque élément présents dans le paysage à son importance.

Ainsi, nous avons choisi d'appliquer la méthodologie de Petra Pferdmenges pour analyser et illustrer les différentes appropriations de la place par les messin(e)s.

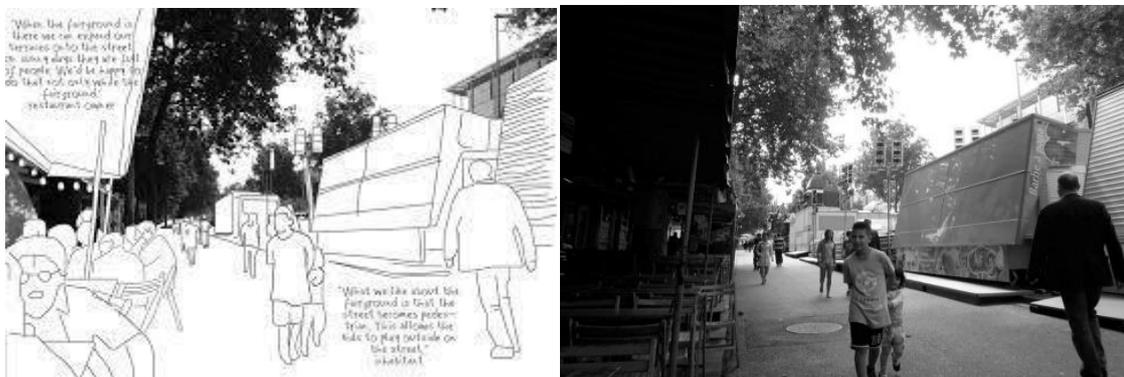
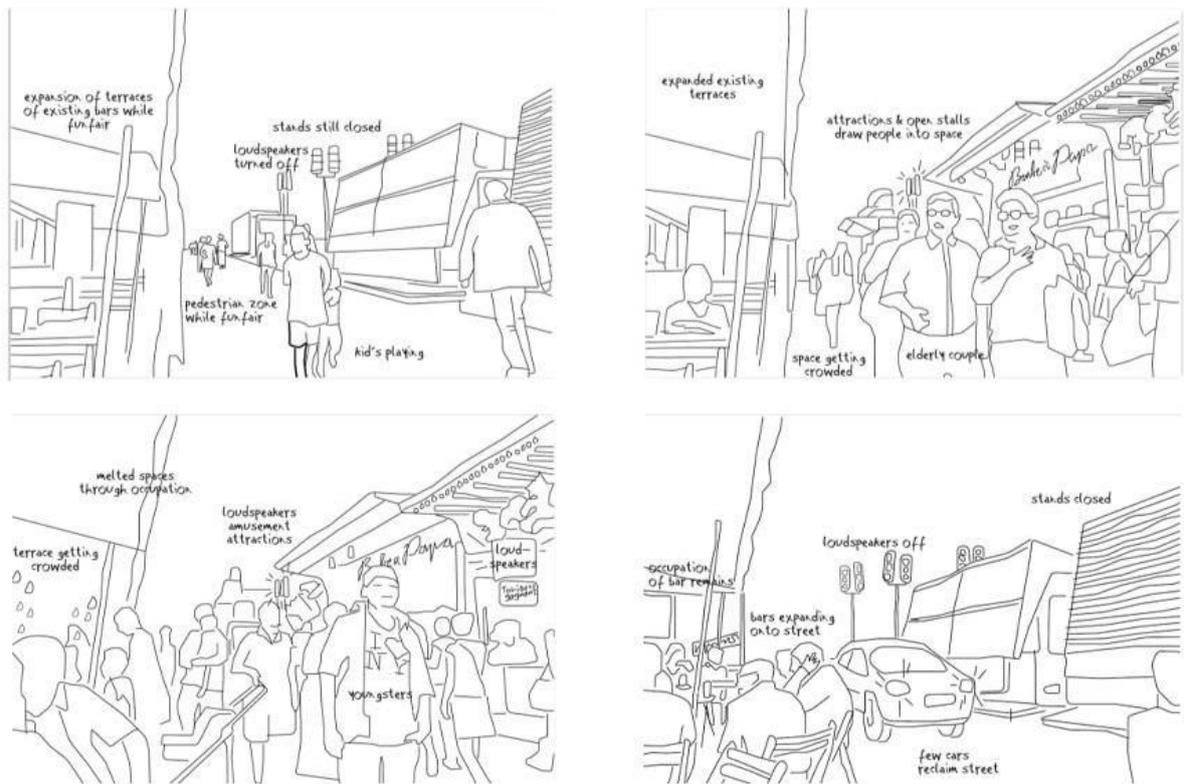


Figure 1a : Application du silhouettage - Petra Pferdmenges (2013).

Utilisation de l'espace forain à Bruxelles avant l'ouverture des stands.



*Figure 1b : Application du silhouettage et observations sur différents moments de la journée - P. Pferdmenges (2013).*

Utilisation de l'espace forain à Bruxelles après l'ouverture des stands. Ici, il s'agit d'illustrer les différentes occupations à différents moments de la journée. Par exemple, le premier dessin correspond à la photographie réalisée à 11h tandis que la deuxième correspond à celle réalisée à 15h. L'auteur annote ses dessins à plusieurs reprises.

Enfin, toutes les entrevues doivent être triées et analysées. Il s'agira donc d'encoder et de rassembler les informations obtenues afin de mettre en évidence les similitudes ou les contradictions. Sur la base des cinq critères énumérés par Boulekbache-Mazouz en 2008 (visibilités, ambiances, circulations, activités et bien-être), le travail de recherche se conclura par une réflexion sur les résultats de l'expérience menée sur le site.

## 3. Cadre théorique

### 3.1. Introduction

Comme le sujet porte sur l'approche des comportements et des usages sur la place de la République à Metz, il est important d'aborder plusieurs notions afin de mieux comprendre la thématique qui concerne ce travail de fin d'études : l'espace public et la place publique, l'accessibilité à l'espace et l'appropriation de cet espace. Le cadre théorique de ce travail renvoie donc à plusieurs disciplines comme la sociologie, la philosophie ou encore la psychologie.

La notion d'accessibilité est une notion importante car, un espace public se doit d'être ouvert à tous et à chacun. Dans un idéal, il s'agit de fermer les portes aux discriminations et d'accueillir tous les groupes de personnes dans le lieu public (Berdoulay, 2005).

Bien connue en psychologie, l'appropriation est progressivement devenue un sujet de recherche étendu et récurrent en architecture. Elle est d'autre part essentielle car, elle participe à la définition que nous pouvons avoir d'un espace public. Par le biais de l'architecture et de l'appropriation qu'elle permet, il s'agit de générer et d'assurer le bien-être de l'individu en modifiant physiquement son environnement (Lefebvre, 1965/2009).

Il est très facile d'observer des traces d'appropriation des espaces au quotidien et un grand nombre d'investigations et de travaux ont été menés depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle dans l'optique de les relever et de les questionner.

Ainsi, il s'agit d'approcher au mieux le concept de l'appropriation à travers ce cadre théorique afin de l'expérimenter à notre tour et de déterminer une structure que nous pourrions suivre dans nos observations et dans nos analyses.

## 3.2. Espace public et place publique.

### 3.2.1. L'espace public

#### Définition et qualités potentielles.

La notion "des espaces publics" est si large et questionnée dans le temps qu'elle en devient presque difficile à définir. Au sens large, c'est un espace dans lequel chaque individu est conscient de la présence d'autrui, notamment parce qu'il est avant tout dans un espace de mise en scène de soi et des autres (Berdoulay, 2005, p. 307). Il met en effet en scène toute une série d'individus coexistants et pourtant si différents par leurs aspirations, leurs besoins et leurs comportements divergents (Boulekbache-Mazouz, 2008, p. 5). Ainsi, lorsque les Hommes sont interrogés sur la définition qu'ils en ont, la notion de collectivité ressort, en le considérant comme « un espace de rencontre » ou « un espace de mixité pour tous les âges » (Bressan, Desaleux, 2018, p.6).

Un autre point abordé dans la qualification d'un espace public est le bien-être. En effet, un lieu public semble de plus en plus se définir par un « espace calme », un « espace de pause » et se traduisant par des activités telles que « flâner » ou encore « boire un café ». De plus, cette notion de bien-être est très souvent associée à la nature. L'espace public est donc illustré et pensé par la végétation ou d'autres éléments naturels comme l'ombre, l'eau ou même un « air meilleur pour s'aérer » (Bressan, Desaleux, 2018, p.6).

Enfin, un espace public est un site sur lequel l'appropriation est possible. C'est en partie la notion d'accessibilité qui permet celle-ci mais nous développerons cette notion dans le point suivant. Nous pouvons cependant déjà affirmer que l'espace public doit laisser les individus et les groupes occuper le lieu comme ils le veulent et de communiquer leur identité en percevant l'espace et en le modifiant. Ainsi, leurs catégories sociales traduisent des appropriations différentes où par exemple des résidents peuvent s'approprier le lieu comme une extension de logement car, la familiarité avec l'espace leur donne l'impression de posséder le lieu (Bélangier, 2010).

#### Observations d'un espace public.

Boulekbache-Mazouz (2008) considère dans son ouvrage « *Lire l'espace public pour mieux l'écrire* » que l'analyse d'un espace public doit établir une synthèse entre l'analyse du cotexte et celle du contexte. Il définit l'analyse du cotexte comme étant des outils reposant sur des « connaissances générales » du site étudié, de la vérification d'hypothèses d'interprétations et de la lecture critique de l'espace urbain. Ainsi, elle est une analyse formelle superposée à une analyse fonctionnelle. Il définit ensuite l'étude du contexte qui sert à appréhender la pratique de l'espace public et l'appréciation qu'ont les usagers de l'espace qu'ils fréquentent. Se démarquent alors quatre notions qui servent à guider les observations sur le site : la visibilité (reconnaissance des formes), l'accessibilité (appréhension de l'espace et possibilités de déplacements), l'activité (possibilité de choix dans les services et les conformités) et le bien-être (se sentir bien dans l'espace public).

### 3.2.2. La place publique

L'espace public accueille en son sein une multitude d'espaces qui le caractérisent. Il est défini par « les espaces publics matériels classiques » tels que la rue, la place, les parcs et les jardins (Berdoulay, 2005, p.307). De plus, la définition de la place publique naît de sa mise en parallèle avec la rue. Enfin, la rue est considérée comme un lieu de passage tandis que la place permet l'arrêt, le stationnement. La place, comme la rue, permettent les rassemblements et le transit (Mongin, 2012, pp.81).

### 3.2.3. L'accessibilité

Un point commun sur lequel insistent les différents ouvrages et articles interrogeant et définissant au mieux l'espace public, que nous allons développer tout au long de ce chapitre, est l'accessibilité. Par exemple, en 1979, Sennett (cité Berdoulay, 2005, p. 304), souligne l'obligation à être « largement ouvert, accessible à tout un chacun, quelles que soient les caractéristiques individuelles ou collectives des gens qui le fréquentent ». Cette notion d'accessibilité est en lien direct avec celle de l'appropriation de l'espace. En effet, Béjà (2012, p. 72) souligne le fait qu'un espace public devient réellement commun à tous uniquement lorsqu'il autorise certaines occupations par les personnes. L'accessibilité repose donc sur une mixité sociale souhaitée et regroupant des personnes « de tous âges et de toutes conditions ». Ainsi, la notion d'accessibilité crée un lien fort entre le phénomène d'appropriation et l'espace public.

L'accès pour tous n'est cependant pas toujours évident et certains individus se sentent rejetés. Les exemples que nous pouvons citer sont les femmes et les adolescents. En effet, il est très souvent remarqué que le nombre de femmes fréquentant un espace public est en général plus faible que celui des hommes. Les travaux de Marylène Lieber (cité Cayouette-Remblière, Lion & Rivière, 2019, p. 20) insistent alors sur l'association au danger que font les femmes lorsqu'elles abordent la notion de lieu public. En ce qui concerne les adolescents, beaucoup ont l'impression que certaines fonctions sont retirées des lieux publics afin de réduire leur fréquentation (Bressan & Desaleux, 2018, p. 7).

De plus, les espaces de jeu sont considérés manquants et sont donc de plus en plus demandés par les habitants (Bressan & Desaleux, 2018, p. 7). L'accessibilité des enfants à l'espace public dépend de deux acteurs : les enfants concernés et les parents de ces derniers. Du point de vue des enfants, l'espace intéressé doit favoriser les nouvelles rencontres entre enfants et parents, permettre les rendez-vous avec les amis de l'école ainsi que de laisser la possibilité d'appropriation (et donc d'exprimer son imaginaire). Du côté des parents, ce sont principalement la surveillance et le danger qui caractérisent cette accessibilité (Brougère, 1991, p. 173).

Enfin, si elle concerne de nombreux acteurs (dont tous n'ont pas été cités), la question d'accessibilité à l'espace public semble répondre à trois critères : l'entretien de l'espace, l'aménagement et la collectivité (Bressan & Desaleux, 2018, p. 7).

### 3.3. Notion d'appropriation de l'espace

#### 3.3.1. Définition de l'appropriation

Quelle définition pouvons-nous alors donner de l'appropriation d'un lieu ? Lorsque Lecuyer R. (1976, p. 565) aborde la notion d'occupation de l'espace, il donne une définition considérant l'appropriation de l'espace comme étant « les processus par lesquels les gens marquent et personnalisent les espaces qu'ils occupent ».

#### Définition générale de l'appropriation de l'espace.

En réalité, l'appropriation répond à un réflexe d'adaptation de l'individu face à son environnement. De ce fait, il peut réagir de deux manières : il peut avoir une réaction passive ou active. La réaction passive a lieu quand l'individu se plie aux standards dictés par son environnement, à ce qu'on attend de lui, tandis que l'active va le pousser à modifier l'espace pour qu'il corresponde à ses propres besoins et envies. Dans le cas d'un espace public, nous pouvons également percevoir une réaction active lorsque les individus le pratiquent de manières différentes (Fleury-Bahi, 2010). Ensuite, l'appropriation d'un espace peut naître de différentes raisons. D'une part, elle peut être issue de raisons fonctionnelles, matérielles et sociales. Elle peut par exemple prendre la forme de clôtures afin cacher les vis-à-vis sur la terrasse d'un rez-de-chaussée. D'une autre part, elle peut dépendre de la nature de son environnement (Ripoll & Veschamps, 2005, p. 4). En effet, l'appropriation d'un espace privé, comme une chambre, va être différente de celle d'un espace public, comme une place, dans la manière de l'occuper.

De plus, l'appropriation d'un espace se traduit par des actions concrètes et physiques. Elle prend donc forme par les actions que mènent les individus dans l'espace. Nous pouvons par exemple citer la définition donnée par Cayouette-Remblière, Lion & Rivière (2019, p. 15) qui considèrent l'appropriation de l'espace comme étant « la manière dont enfants et adultes intègrent des dispositions à se représenter l'espace, à investir ou éviter certains lieux et à s'y mouvoir ».

Enfin, l'acte de s'approprier un lieu répond très indirectement à la volonté du bien-être de l'individu. Nous l'avons dit plus haut, il interagit avec l'espace selon ses propres besoins. Ainsi, il recherche la sécurité et le confort à travers ses différentes manipulations dans le lieu. L'intensité et la durée de ce bien-être recherché va dépendre du lieu occupé par la personne. Il est en effet souhaité à long terme dans un espace privé, comme dans une maison, et de courte durée dans un espace public ou collectif (Lefebvre, 1965/2009).

### L'appropriation d'un espace public.

Lorsque nous parlons d'appropriation d'un lieu public, nous sommes dans ce qu'on appelle « l'usage autonome ». Cet usage autonome repose sur le fait d'interagir librement, sans contraintes perceptibles. Nous pouvons citer l'exemple du droit de la libre circulation où il est possible de traverser l'espace public à toute heure, dans toutes les directions et avec les moyens souhaités (vélos, trottinette, skateboard...). De plus, l'occupation de l'espace dans un lieu public repose plus précisément sur un usage « autonome non-exclusif ». Ce dernier permet l'utilisation du lieu sans réservation de cet usage (ne créant pas d'interdictions aux autres) (Ripoll & Veschamps, 2005, p. 4-5). Pour illustrer ce propos, nous pouvons citer l'exemple d'un parc dans lequel les individus ne peuvent pas réserver le mobilier urbain à l'avance, donnant ainsi l'opportunité à tous de s'y asseoir pour ensuite marquer son territoire.

De plus, l'aménagement d'un espace public joue un rôle fondamental dans l'appropriation de l'individu. En effet, un espace se prête à des usages très variés selon les besoins et les envies des personnes. Ainsi, la disposition des différents éléments présents dans un lieu public donne une indication sur la manière dont les personnes peuvent se les approprier et s'adapte pour répondre à leurs besoins (Ripoll, 2005). Par exemple, par son aménagement, un espace public peut se prêter à des usages liés au jeu, au repos et à la socialisation notamment parce qu'il s'adapte et laisse les personnes s'approprier les différents aménagements selon leurs besoins.

L'appropriation d'un espace public se définit donc par la capacité qu'ont les individus à transformer l'espace ou lorsqu'ils le pratiquent de manière inattendue. Elle peut être issues de raisons matérielles, fonctionnelles et sociales mais dépend toujours des envies et des besoins. Reposant sur une libre occupation, l'appropriation de l'espace repose sur trois modes : le marquage du territoire, l'affirmation de l'identité des individus et les actions collectives.

### 3.3.2. Modes d'appropriation de l'espace

#### L'appropriation par le marquage identitaire.

Le marquage est un mode d'appropriation qui varie selon la nature de l'espace que l'individu fréquente. Concrètement, il s'agit de signaler sa présence ou la réservation temporaire d'un espace. Ce type de marquage est nommé « identitaire » car, il découle d'un choix propre à la personne qui l'exerce (Dodeler & Fischer, 2016).

Ce signal s'illustre au travers différents types de marqueurs où les marqueurs personnels restent les plus percutants. Les marqueurs ont donc pour objectif d'illustrer les intentions de la personne comme par exemple le fait de marquer sa place avec différents éléments afin d'en garder la possession le temps de son absence (Dodeler & Fischer, 2016). Le marquage identitaire peut compromettre l'accessibilité qui est la ou une des caractéristiques fondamentales de l'espace public.

Nous pouvons illustrer ces propos théoriques par le biais d'une série d'exemples, énoncés par Dodeler et Fischer (2016) dans « *Mon bureau, ma maison et moi* ». Pour expliciter la notion de marqueurs personnels, ces deux auteurs citent l'exemple de la veste placée sur une chaise dans un espace public ou des photos famille placées sur le bureau dans lequel la personne travaille.

### L'appropriation par l'affirmation d'une identité.

Le fait d'affirmer son identité et son appartenance à un groupe représente un autre mode d'appropriation de l'espace. Lorsque l'individu s'approprie l'espace, il exprime sa personnalité, son univers mental ce qui lui procure une sensation de bien-être car il s'y sent comme chez lui. Ainsi, en occupant l'espace d'une certaine manière, il lui donne un sens et affirme une identité commune à un groupe particulier, lui donnant le sentiment d'y appartenir. Ce sentiment d'appartenance renvoie là aussi l'individu au sentiment de bien-être (Fischer, 1981).

L'idée d'affirmer une identité est plus forte lorsque l'individu s'approprie un espace. Ce dernier ressent le besoin de mettre en place une forme de « *privacité* » dans un lieu qui, a priori, ne le permet pas : il recherche en fait un sentiment de sécurité. L'usage autonome que l'appropriation d'un lieu public permet, expliqué plus haut, laisse assez de marge de liberté pour qu'une personne puisse exprimer sa personnalité et donc, en faire un espace qui lui ressemble et dans lequel il est agréable pour lui de discuter, réfléchir ou même travailler (Fischer, 1981).

### L'appropriation par les actions collectives.

Nous avons tous déjà vu ou participé à une action collective. Nous pouvons citer un exemple récurrent, abordé par Fabrice Ripoll en 2005 : les rassemblements de type manifestation. Les manifestations sont en effet courantes en Belgique ou même en France, où de nombreuses manifestations des Gilets Jaunes ont été observées, notamment à Metz.

Tout d'abord, il est tout à fait possible d'observer les actions collectives dans un environnement privé, comme par exemple dans un local. La collectivité doit en effet avoir un lieu à soi pour s'épanouir. Bien qu'elle peut être de nature contestataire, elle ne se limite pas à la revendication. En effet, elle peut créer des rencontres, programmer des réunions et confectionner du matériel. Ces dernières doivent s'établir dans un espace convivial, fonctionnel et interne. Il s'agit alors de proposer une salle propre au collectif. Ainsi, cet espace propose une certaine autonomie dans la façon de l'occuper et dans sa fréquence d'occupation (Ripoll, 2005, p.10). Nous pouvons préciser que l'action collective est en réalité observée pour la première fois sous la forme de grèves ouvrières où les usines étaient occupées dans le but d'empêcher leurs activités (Ripoll, 2005, p.9).

De plus, l'action collective ne s'arrête pas à un environnement privé où il est possible de le constater en rue ou dans un lieu public, comme illustré plus haut avec l'exemple des manifestations. Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelles conditions cette action collective peut être vue comme une appropriation. Elle est en fait considérée comme une appropriation par sa faculté à restreindre, voire interdire, les accès à un espace public et perturbe l'activité localisée. Ensuite, les personnes responsables de cette action collective

affirme leur appartenance à un groupe à travers différents codes notamment leur façon personnelle d'occuper l'espace (Ripoll, 2005, p.8). Pour illustrer, nous pouvons à nouveau citer l'exemple des Gilets Jaunes, où ils annoncent leur identité par leur tenue assortie, les pancartes ou encore les cris et les injures.

Dans certains cas, le collectif peut prendre la forme du détournement. Le détournement accueille principalement des actions de nature contestataire et subversive, réalisées dans un espace public voué à la circulation, qu'elle soit piétonne ou motorisée. Ces actions doivent perturber celles dites « normales » par des activités inhabituelles, voire extraordinaires (Ripoll, 2005, p.9).

Enfin, la notion du symbolisme peut influencer le collectif et l'appropriation individuelle. L'appropriation symbolique peut s'exprimer de deux manières : l'intégration d'un lieu symbolique déjà existant ou la création d'un nouveau lieu symbolique par un groupe d'individus. Le premier mode souligne un intérêt dans notre cas car, la Place de la République de Metz est un lieu historique et symbolique déjà existant. Nous pouvons donc imaginer que cette place pourrait appeler à l'appropriation symbolique par ce premier mode. Le principe de s'approprier un lieu symbolique repose sur des traditions. Il s'agit d'appeler une « mémoire collective » afin de respecter certaines règles, des fois même réinterprétées (Ripoll, 2005, p.11). Ces règles peuvent se traduire par la fabrication, la réutilisation et la destruction de repères comme par exemple des graffitis, des barrières, des bornes, des pancartes, etc. Ces règles peuvent également exprimer un pouvoir religieux et/ou politique au travers de manifestations, de fêtes, de monuments ou de défilés (Veschambre, 2004, p.73-74).

Ripoll (2005, p.11), illustre dans son ouvrage « *S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ?* » la notion du symbolisme en explicitant un exemple. Il cite en effet un lieu de mémoire des années 1970, le Larzac. Ce lieu recueille et regroupe le mouvement « altermondialiste » et devient alors un lieu de socialisation militante et de transmission des pratiques et des valeurs d'une génération. Ainsi, les individus qui se rendent dans ce lieu sont face à des règles imposées par le mouvement, qu'ils suivent, s'approprient ou inventent.

Ainsi, l'appropriation peut être collective même si elle garde une part d'individualité. Celle-ci est toujours réalisée par un groupe formé par des similitudes dans le comportement mais aussi dans l'apparence des différents membres. Elle prend forme tant dans des espaces fermés, comme des locaux, que dans des espaces publics grandement ouverts. Elle est cependant plus connue aujourd'hui pour son aspect contestataire.

Nous pouvons constater des notions communes dans les définitions de l'espace public et de l'appropriation de l'espace. Les critères que nous pouvons identifier à la suite de ces recherches sont l'accessibilité, les formes d'appropriations et le bien-être. Mis en relation avec les critères d'observations d'un espace public, développés par Boulekbache-Mazouz (2008), nous obtenons une synthèse pouvant guider nos analyses, nos observations et nos entretiens. Ainsi, nous serons attentifs à l'accessibilité (accès et appréhension de l'espace), aux activités (diversité des usages et formes d'appropriations) et au bien-être (plaisir de l'espace public).

### 3.3.3. Interventions dans l'espace public

#### Les appropriations quotidiennes relevées à Dinan et à Sarlat.

Dans son écrit, « *Appropriation de l'espace à Sarlat et Dinan. Prendre, défendre ou laisser sa place dans de petites villes touristiques et patrimoniales* » rédigé en 2021, l'auteur Annie Ouellet questionne la place des touristes dans les villes Dinan et Sarlat et fait un parallèle avec celle des habitants, nommés non-touristes. Pour ce faire, elle observe les petites appropriations du quotidien dans certains espaces publics. Les espaces qu'elle observe sont des jardins publics, des rues commerçantes et des bars.

Tout d'abord, elle observe des micros appropriations. Elle cite par exemple le déambulement des personnes dans les rues ou encore le regard attentif des touristes et la photographie. Elle insiste ensuite sur les fonctions commerciales où elle mentionne les actions de manger, de prendre un verre et d'apercevoir ou juste de visiter les commerces. Selon elle, elles traduisent une appropriation par l'ambiance qu'elles créent et les comportements qu'elles favorisent.

Là où elle observe de plus grandes appropriations concerne les fonctions de pause et de repos. Elle cite par exemple le jardin du Plantier à Sarlat où des groupes d'adultes, des couples ou des familles s'approprient l'espace pour y venir pique-niquer. Elle observe également l'appropriation d'un muret ou d'un socle de statue, tous deux pouvant servir de siège sur lequel les personnes peuvent se reposer ou manger. Elle explique alors que les lieux à forte mobilité, comme les rues commerçantes, appellent plus facilement l'appropriation de tels éléments. Elle appuie ses propos en citant l'exemple de la statue de Bertrand Duguesclin, implantée à proximité des parkings, des toilettes publiques et des commerces, qui est un réel lieu de rassemblement.

Elle termine son analyse en abordant l'appropriation par l'attitude des personnes. Elle cite alors l'exemple d'un bar autour duquel les habitués crient et haussent la voix. Selon elle, il s'agit en fait de marquer son appartenance à un groupe de personnes et donc de mettre ici en avant l'appartenance au groupe des « locaux » face aux touristes.



Figure 2a : Appropriation du socle de la statue à Dinan pour faire une pause - A. Ouellet (2015).

## Les appropriations et la notion d'appartenance relevées au parc du Canal-de-Lachine.

Hélène Bélanger observe en 2010 les appropriations dans un espace public situé à l'intérieur d'espaces résidentiels ou accolés à eux. Pour ce faire, l'autrice s'immerge dans le parc du Canal-de-Lachine, implanté au Canada, naissant d'anciennes friches industrielles et bordé par de nouvelles résidences.

Allant du vieux port de Montréal jusqu'au lac Saint-Louis, la portion du parc observé est scindée en deux types d'espace : les espaces programmés et les non-programmés. De ce fait, la première typologie comporte une place publique avec des kiosques d'information et d'activités ainsi que des espaces réservés aux expositions temporaires. La deuxième repose sur des étendues d'herbe incitant les pique-niques, des pistes cyclables et des pistes pédestres pour les randonnées.

La première partie de l'analyse est réalisée par un entretien avec les personnes présentes dans le parc. Elle tente ainsi de connaître les raisons principales pour lesquelles elles se rendent dans le parc. Elle constate alors que les personnes s'y rendent principalement pour le traverser, pour exercer des activités sportives et se reposer. Dans l'ensemble, elles considèrent le lieu comme un espace convivial, favorisant les rencontres et semblent peu apprécier la présence des vélos.

Enfin, elle aborde la notion d'accessibilité en observant les différents groupes. Elle remarque en effet que les usagers les plus âgés et les plus pauvres semblent préférer les espaces en périphérie et souhaitent laisser leur place aux autres usagers d'apparence plus fortunée pendant les pauses repas. Ainsi, ce groupe de personnes semblent plus s'approprier les bancs et les tables à proximité du stationnement du marché pendant une courte durée. Enfin, un dernier groupe de personnes semblent s'approprier les lieux : les habitués. Ces derniers viennent s'installer tous les après-midi à proximité du kiosque de kayak. Ils restent donc jusqu'en soirée et discutent, boivent de la bière... Elle souligne un contraste avec l'autre groupe de personnes car, ici, ils ne laissent jamais la place aux autres usagers.

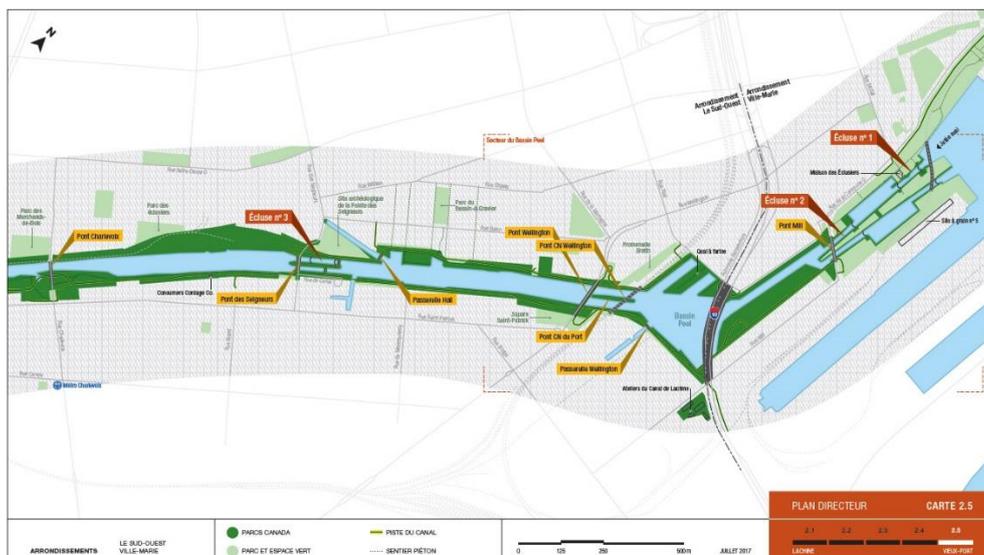


Figure 2b : Contexte et plan du parc du Canal-de-Lachine et tous ses nouveaux aménagements – Auteur Inconnu (2018).

## 4. Description du contexte géographique et historique

### 4.1. Contexte géographique

Metz est une ville moyenne de France accueillant en moyenne 118.000 habitants. Située dans la région du Grand-Est, elle est à proximité des frontières belges, allemande et luxembourgeoises. Avant 2015, la ville appartenait à la région nommée *La Lorraine*, voisine de l'Alsace et de la Champagne-Ardenne. De plus, cette ancienne région comportait quatre départements : la Moselle, la Meuse, la Meurthe et les Vosges. C'est en Moselle que s'implante la ville de Metz. Enfin, comme le nom du département l'indique, la ville de Metz est animée par le passage d'un cours d'eau prénommé *la Moselle*.



*Figures 3a : Plan aérien élargi de la ville de Metz, réalisé à partir de GeoMetzMétropole – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*

La ville de Metz semble être plus végétale en périphérie. Plus nous nous rapprochons du centre de la ville et plus elle devient urbaine et minérale. C'est dans ce centre urbain qu'est implantée la place de la République. Nous pouvons également voir que la ville est traversée par la Moselle.



## 4.2. Contexte historique

### 4.2.1. De l'Antiquité à la fin du Moyen-Age

Selon les archéologues, les premières traces d'occupations humaines à Metz sont datées de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle. Depuis la fin du III<sup>ème</sup> siècle, ces occupations se faisaient au cœur d'une muraille englobant la ville (Phillipe, 2007, p. 12). Si peu de modifications ont été réalisées durant le période de l'Antiquité, Le Moyen-Age a fortement marqué l'histoire de la ville de Metz. Bien que les périodes de l'Antiquité et du Moyen-Age ne soulignent pas l'implantation passée et directe de la Place de la République actuelle, celles-ci retracent le contexte dans lequel elle s'implante indirectement. De ce fait, nous pouvons décrire largement la ville à l'époque de l'Antiquité avant de l'aborder au Moyen-Age.

#### La ville de Metz durant l'Antiquité.

Jusqu'à la fin de la Révolution Française, la ville de Metz est enclose par une enceinte construite depuis l'Antiquité tardive. Cet espace gallo-romain est organisé selon un plan régulier et orthonormé. Le dessin de la ville est marquée par 9 voies. Ces voies sont implantées dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J-C et ont une orientation différente de celle du centre-ville. Ces orientations particulières soulignent la raison de la forme trapézoïdale des îlots d'habitation (Phillipe, 2007, p. 12). D'autre part, dans le quartier de la Place de la République, l'habitat des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècle repose globalement sur des propriétés assez grandes, inspirées du style romain. Une cour centrale accueille ces propriétés de forme trapézoïdale. L'implantation de la ville s'est finalement dessinée à partir de l'édification d'un premier monument : la basilique Saint-Pierre-aux-Nonnains (Phillipe, 2007, p. 14).

#### La ville de Metz au Moyen-Age

Les habitants de Metz vivent à l'intérieur de l'enceinte antique jusqu'à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Cependant, la population n'a cessé d'augmenter : la ville a donc été dans l'obligation de s'étendre à l'extérieur de l'enceinte, créant ainsi de nombreux faubourgs. Au début du XII<sup>ème</sup> siècle, cette extension entraîne la construction d'une nouvelle enceinte, habillée de nombreuses tours de formes diverses et chargées de protéger la muraille. Celle-ci s'est ensuite une nouvelle fois agrandie au XIV<sup>ème</sup> siècle car, il fallait protéger une petite zone fragilisée, nommée la Grève. De plus, la fin du Moyen Age se marque aussi par l'utilisation plus importante des armes à feu qui ont entraîné quelques modifications comme la fortification de certaines portes. Cette fortification se traduit par un mur, moins haut, placé en avant de la muraille. (Historia Metensis, 2017). Enfin, en 1552, Metz se rattache au Royaume de France où de nombreuses guerres ont fortement endommagé l'enceinte médiévale. C'est donc ici qu'apparaît l'envie d'une nouvelle enceinte : la Citadelle de Metz. L'emplacement des futures constructions de la Place de la République, de l'esplanade et de la caserne Ney se situeront sur les bastions, courtines et fossés de cette Citadelle. (Historia Metensis, 2017).

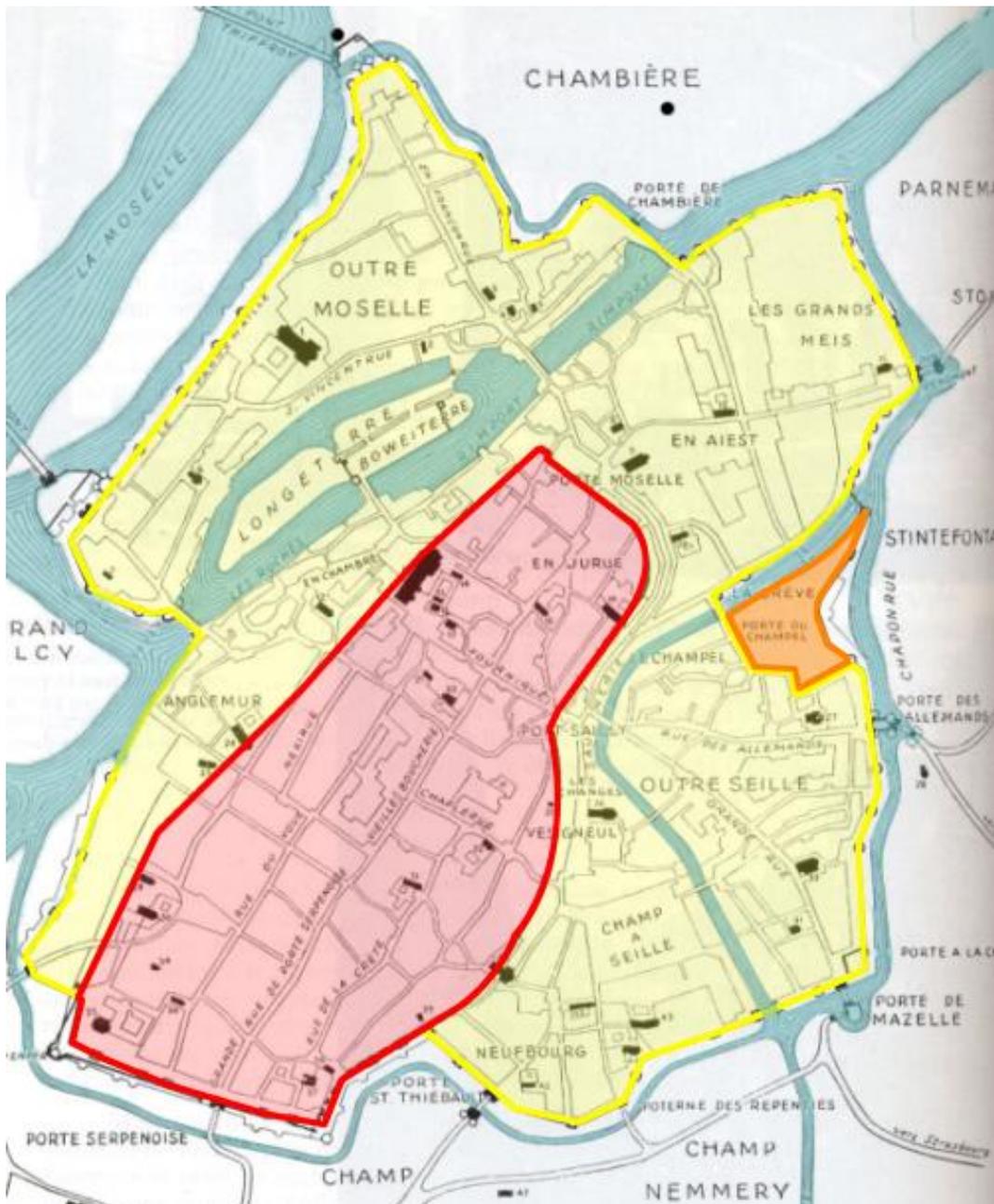


Figure 3e : Carte de la ville de Metz en 1400 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).

Lors de la période de l'Antiquité, la superficie de la ville de Metz a été dans un premier temps restreinte à la surface illustrée sur la carte par une poche rouge. Ainsi, la ligne rouge illustre la première enceinte construite à cette époque. La zone jaune exprime ensuite l'extension de la ville jusqu'à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. L'enceinte, apparue au XIII<sup>ème</sup> siècle afin de protéger ces faubourgs, est illustrée par la ligne jaune. Enfin, la dernière poche de couleur (orange) représente la Grève, apparue au XIV<sup>ème</sup> siècle (Historia Metensis, 2017).

#### 4.2.2. Précisions sur la Citadelle de Metz (de 1552 à la Révolution française)

En 1552, le gouverneur Henri II s’empare de la ville de Metz. C’est avec son arrivée au pouvoir que venait progressivement l’idée d’édifier la Citadelle. C’est en réalité pour des raisons militaires que l’idée naît : il s’agit en effet de défendre la ville et sa population de l’extérieur et de l’intérieur. Une nouvelle enceinte est donc nécessaire car, la population ne cessait d’augmenter (Historia Metensis, 2017). Cette Citadelle est un ouvrage important dans cette analyse puisqu’elle illustre la future implantation de la Place de la République actuelle. Nous pouvons alors commencer par définir une Citadelle avant de retracer l’histoire de cette dernière.

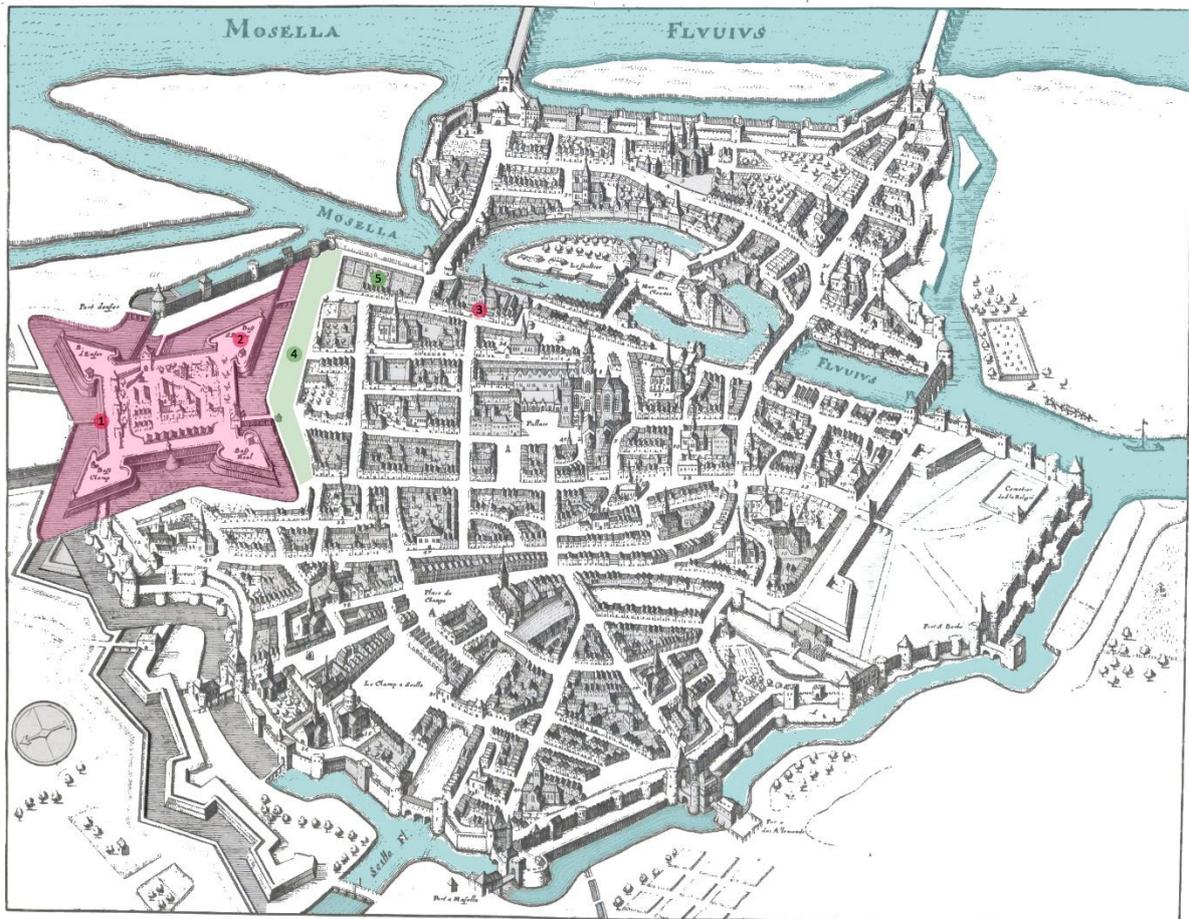


Figure 3f : Carte de la ville de Metz au XIVe siècle – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).

Sur cette carte, Nous avons poché la Citadelle de Metz en rose pour la mettre évidence. Nous pouvons voir qu’elle est isolée de la ville par une esplanade (4), accueillant le jardin public Bouffer (5) et implantée près du cours d’eau *La Moselle*. La porte Serpenoise (1) se situe sur la nouvelle enceinte de la Citadelle et était à cette époque souterraine. Celle-ci, modifiée dans les années 1900, est toujours présente aujourd’hui et sert à la mémoire de la ville. Les monuments religieux Saint-Pierre-aux-Nonnains (2) et Sainte-Marie-aux-Nonnains (3) ont été déplacés pour ne pas gêner dans la l’implantation de la Citadelle (Philippe, 2007, p. 19-25). Seule l’abbaye Saint-Pierre-aux-Nonnains est toujours présente aujourd’hui.

## Définition et description de la Citadelle de Metz.

Le principe de la citadelle était présent dans de nombreuses villes européennes. En effet, une citadelle est un ouvrage de fortification constant majoritairement construit durant la période du Moyen-Age. Ce dernier pouvait être joint ou inclus dans la ville. Sa fonction est purement défensive. Celle-ci devait en théorie s'implanter au point le plus menacé de la ville. Dans le cas de la ville de Metz, la citadelle prend naissance suite à des précautions prises par la royauté lors de la nouvelle attaque sur la place. (Philippe, 2007, p. 19)

La réalisation de la Citadelle engendre des modifications de l'ancienne enceinte défensive. L'enceinte modifiée protégerait dorénavant 160 hectares contre 90 pour l'ancienne, et même 60 pour la romaine. Elle est percée de sept nouvelles portes principales. La Citadelle de Metz s'est beaucoup inspirée de celle réalisée à Paris (Didiot, 2017, p. 41). De plus, les modifications ont permis d'apporter plus de hauteur à l'enceinte, ainsi ajustée à 10 m, et plus d'épaisseur, faisant donc par la suite 3m de profondeur (Didiot, 2017, p. 75). Comme nous l'avons dit plus haut, l'ouvrage devait se situer au point le plus faible. C'est pourquoi elle s'implantée à une des extrémités de la ville, à proximité du cours d'eau « La Moselle ». De forme carrée, elle est fermée et protégée par une enceinte contenant quatre bastions. Enfin, la Citadelle de Metz est un peu isolée par le fait qu'elle est séparée de la ville par une esplanade, accueillant un jardin public (Didiot, 2017, p. 26).

## Edification de la Citadelle.

Après son arrivée au pouvoir, en 1552, Henri II exige aux messins de réparer l'enceinte fortement endommagée (Historia Metensis, 2017). En effet, l'invasion des Normands a abîmé l'enceinte (Didiot, 2017, p. 50). En plus de la réparer, il a été demandé d'approfondir les fossés en détruisant de nombreux jardins. Après un certain nombre d'études, l'enceinte est toujours jugée trop faible notamment parce que l'espace défensif est contraint par de multiples constructions telles que des maisonnettes, des églises et de grands bâtiments. C'est finalement en 1553 que la notion de « Citadelle » a été mentionnée. Pour la construction d'un tel projet défensif, la ville envisage alors d'organiser la démolition de nombreuses maisons, d'abbayes et d'églises afin d'assurer la place nécessaire. (Philippe, 2007, p. 19)

Comme pour la resolidification de l'enceinte, abordée plus haut, la construction de la Citadelle nécessite également des démolitions et des déplacements de monuments. En effet, la place manque toujours et la réalisation du projet incite à la réduction de l'emprise des fortifications et à la migration de nombreuses maisons religieuses comme l'Abbaye Sainte-Pierre-aux-Nonnains ou l'Abbaye Sainte-Marie-aux-Nonnains, en 1561. Certaines autres maisons religieuses, comme les Trinitaires, en 1563, et 250 maisons particulières devaient être détruites. (Philippe, 2007, p. 23). Les grands travaux débutent alors à la Porte Serpenoise. Elle était la seule ouverture de l'enceinte antique dont l'emplacement a été conservé afin d'en reconstruire une nouvelle, plus monumentale. Elle permet d'entrer en ville en empruntant la voie principale de la cité. la porte Serpenoise a connu des travaux suite à l'importance de l'artillerie mais ces derniers ont été interrompus en raison de fortes crues qui ont sollicité l'intention à la Porte des Allemands (Didiot, 2017, p. 96-98). De plus, la muraille connaît de nouvelles rénovations afin d'améliorer sa défense. Elle avait en effet accueilli à partir de 1444, un fossé, une levée de terre, une haie ainsi qu'une palissade. Malheureusement pour la ville, malgré l'avancée des travaux,

la Citadelle est finalement jugée encore trop faible par sa hauteur insuffisante. De nombreux travaux, réalisés jusqu'en 1774, visent donc à étendre les défenses militaires sur le front de la place. Ceux qui suivent, réalisés jusque dans les premières années de la Révolution Française, ne concernent plus que l'entretien et quelques améliorations de celle-ci. (Philippe, 2007, p. 25)

### La démolition progressive de la Citadelle.

Progressivement, la ville accordera moins d'importance à la défense et à l'armée. Suite aux changements des modes de vie et des façons de penser de la population, tous les équipements militaires vont disparaître au profit de nouveaux espaces. C'est en accompagnant cette nouvelle mentalité que de nouvelles phases de travaux assez conséquents vont une nouvelle fois animer la ville de Metz. Ainsi, les places publiques et les jardins vont connaître un réel succès. Avec un tel succès, il devenait presque évident de remplacer les équipements défensifs de la ville.

La toute première tentative de rompre avec le domaine militaire et les espaces défensifs s'est déroulée en 1761. Cette tentative s'est tout d'abord exprimée par une plantation de marronniers en bordure, le long des fossés de la Citadelle. Ici, il n'est pas encore question de détruire la Citadelle. Il s'agit dans un premier temps de seulement embellir la ville. C'est en 1762 que la municipalité envisage finalement de commencer à supprimer des fronts militaires de la Citadelle. En effet, les places publiques, les jardins et les promenades deviennent de plus en plus populaires. C'est donc avec cette vogue que naît le souhait d'agrandir les balades et d'y implanter la première « Place Royale ». Bien que certaines parties de la Citadelle ont déjà été démolies avant, c'est uniquement en 1790 que le démantèlement de celle-ci est clairement énoncé. A cette date est ainsi décidé la démolition des remparts, des fossés et des bastions. (Philippe, 2007, p. 26)

Bien que les travaux aient pris un certain temps, l'idée de la Place Royale n'a pas été abandonnée. Nous pouvons commencer par définir le concept de la Place Royale. En théorie, le concept de la Place Royale repose sur l'idée d'une place recueillant une statue du Souverain de la nation afin de mettre en valeur l'homme au pouvoir. L'idée d'installer une statue monumentale du monarque régnant au milieu de la place est due au duc de Lafayette et à la réalisation de la place des Victoires à Paris, inaugurée en 1686 (Zieger, 2002, p. 3). Celle-ci doit être de forme carrée régulier. Enfin, le concept est également basé sur les principes d'unité et de symétrie (Sarmant, 2003, p. 32).

La disparition des espaces défensifs continue de s'exprimer avec la mise en place de la loi de 1798, imposant la démolition de tous les bâtiments militaires. Au XIX<sup>ème</sup>, la forteresse est finalement démolie et ses fossés sont entièrement comblés. D'autre part, l'édification d'un quartier nouveau sur les anciennes traces de la Citadelle est réalisée (Didiot, 2017, p. 27). Il est cependant important de préciser que la Place Royale, contrairement à tous les autres espaces publics de la ville de Metz, garde à ce moment-là un aspect militaire. En effet, en 1818, le ministre de la Guerre revendique les terrains de la Citadelle. Il insiste alors pour garder un espace empêchant toutes tentatives d'invasion. C'est ainsi que la caserne du Génie, à proximité de la place, s'élève. La place doit alors de garder une fonction militaire. (Philippe, 2007, p. 27).

### 4.2.3. La place de la République dans les temps modernes

Au fur et à mesure des années, les priorités et les modes de vies changent. Le démantèlement de l'enceinte au profit de nouveaux espaces, comme des jardins ou des parcs, se concrétise. Certains espaces changent de fonctions. En effet, la Place de la République va, dans un premier temps, perdre sa fonction de place royale en 1950 au profit de la voiture, avant de devenir la place urbaine que nous connaissons aujourd'hui.

#### La place de la République entre 1964 et 2010

Dans les années 1960, la voiture prend beaucoup de place dans les modes de vie et devient même indispensable dans le quotidien des habitants. En 1950, les automobilistes s'approprient même la place en parking sauvage (Killé, 2021). C'est en raison de cette omniprésence de la voiture que la Place de la République prend finalement en 1964, la fonction officielle de parking. En effet, le trafic automobile devient quasi obligatoire en centre-ville (Philippe, 2007, p. 72). Ainsi, cette nouvelle place se transforme, à cette époque, en plus grand parking de France. Il peut en effet accueillir 1350 places souterraines et plus de 120 places en surface. Malgré le nombre important de places qu'il offre, en 1973, il commence déjà à saturer : les civils et les militaires de la Caserne Ney se battent pour se stationner (Killé, 2021). C'est donc en 1980 que le souhait de débarrasser la place de la voiture est émis (Killé, 2021).

Exprimer cette volonté de donner un nouvel air à la place insinue d'autres souhaits de modifications. En 2008, une campagne est finalement lancée. Celle-ci avait l'objectif de pointer plusieurs éléments et d'en assurer des changements positifs sur le centre-ville de Metz. La ville dessinée après le démantèlement de la citadelle est en effet considérée comme une ville désarticulée et mal organisée. Il s'agit alors de renforcer les liens entre la vieille ville et la nouvelle. Enfin, la *Ville de Metz* souhaite mettre en valeur le principe de la rénovation car, celle-ci détruisait violemment les quartiers pittoresques. Autre que la Place de la République, d'autres monuments sont ainsi concernés comme le marché couvert, l'ancienne caserne Ney ou encore la place d'Armes (Lebeau, 2007, p. 17).

2



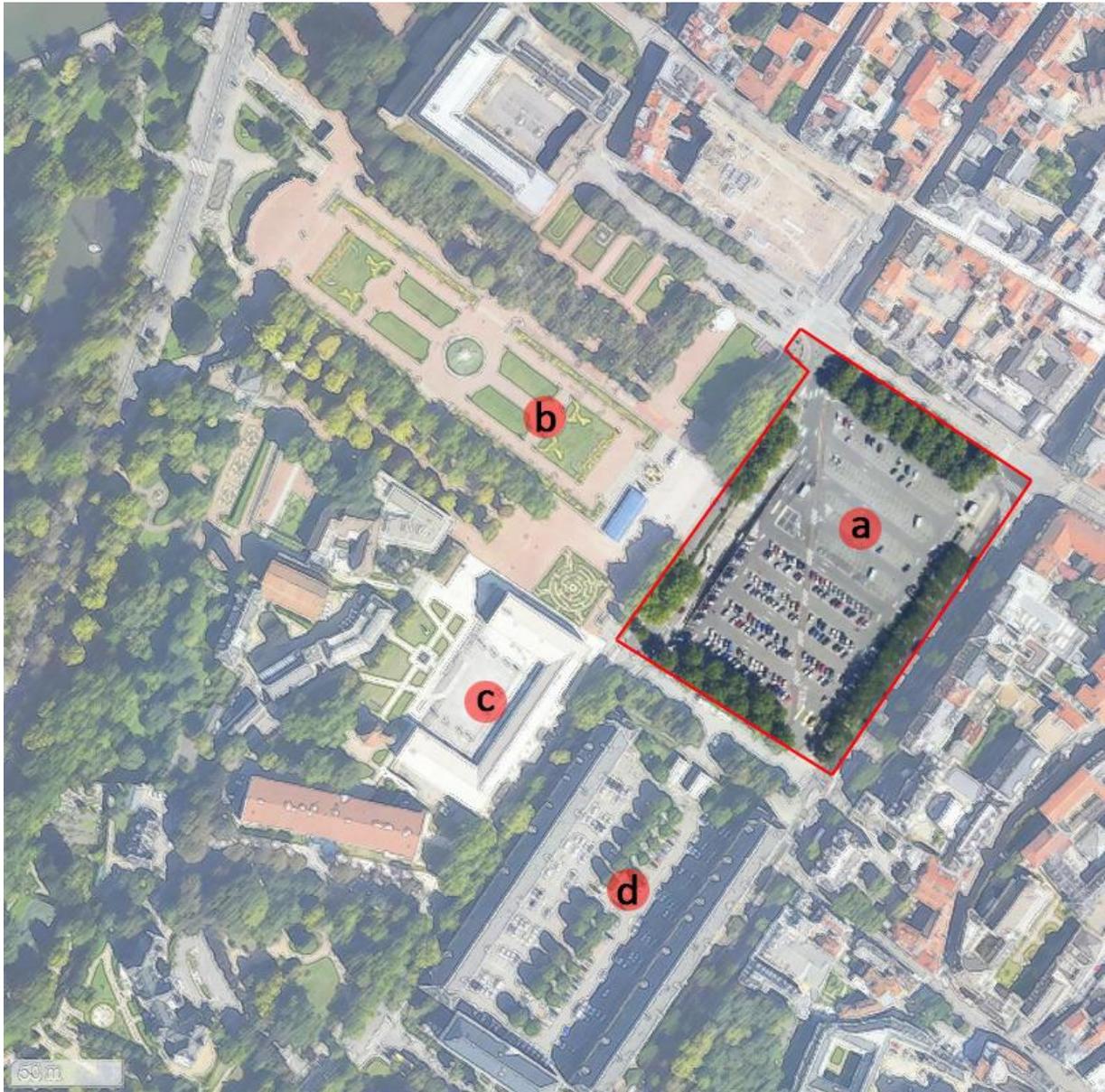
Figure 3g : Photo de la place en 1950 – Archives – Céline Killé (2021) .

Les personnes s'approprièrent l'espace comme parking sauvage.



Figure 3h : Photo de la place en 1980 – Archives – Céline Killé (2021).

La place Royale était devenue officiellement un parking pour le centre-ville.



*Figure 3i : Plan aérien de la Place de la République en 2005 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

Sur ce plan, nous pouvons constater que le parking (a) prend place sur l'ancienne place royale. Il est au centre et pourtant isolé des autres espaces par des rangées d'arbres, qui servent également à masquer ce dernier par un filtre végétal. En effet, il n'y a aucun lien avec l'Esplanade (b) où l'entrée du parking souterrain sépare les deux espaces. En raison de la disparition de liaisons avec la place Royale, la Caserne Ney s'est scindée en deux bâtiments par l'occupation de deux nouvelles fonctions. Le bâtiment anciennement réservé au stockage d'armes et d'armures se transforme en l'Arsenal (c). Le bâtiment principal, lui, garde une fonction militaire mais est devenu le Ministère de la Défense (d). Enfin, il n'y a aucune relation avec les grandes routes qui entourent cette nouvelle « place ». Celle-ci est donc devenue purement fonctionnelle, répondant ainsi à la vogue de l'automobile.

## 5. Etude des promesses d'une nouvelle place de la république

### 5.1. Les intentions de la *Ville de Metz*.

Pour des raisons de confidentialité, très peu de rapports abordant les intentions et les souhaits initiaux de la *Ville de Metz* sont mis à la disposition du grand public. Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, la politique Metz2008.com souhaite une transparence totale avec les citoyens. C'est pourquoi, toutes les discussions réalisées tous les mois autour d'une table, lors des conseils municipaux, sont retranscrites et disponibles sur le site officiel de la Ville. Ainsi, au travers des différents rapports, le maire de l'époque s'exprime plusieurs fois sur les intentions principales du projet de la place de la République.

Tout d'abord, le projet de la nouvelle place de la République s'inscrit dans la politique générale « Metz2008.com » qui souhaite retraiter et moderniser différents espaces publics afin d'améliorer la ville. Cette nouvelle politique urbaine repose sur deux points principaux : « l'embellissement de la ville » (Conseil Municipal, 2006, p. 31) et le « développement durable » (Conseil Municipal, 2007, p. 12). Ainsi, ils souhaitent faire des économies d'énergie, améliorer la sécurité, lutter contre les nuisances (sonores, déchets, etc.) et dynamiser les commerces implantés au centre-ville (Conseil Municipal, 2006, p. 40). Pour répondre aux mieux à ces exigences, ils abordent l'importance de la « mise en valeur du patrimoine » par la « reconquête d'espaces jadis confisqués par les voitures », la convivialité et l'application des « transports doux » (Conseil Municipal, 2007, p. 12).

Ensuite, la rénovation de la place de la République est abordée, car elle participe, selon eux, à « l'embellissement de la ville ». De ce fait, les premières intentions pour cette nouvelle place sont explicitées par le maire de l'époque. Il parle presque avec une certaine nostalgie lorsqu'il affirme vouloir la place que les plus anciens, les plus âgés, ont connu. Il parle alors d'une place « libre », une « place où les piétons peuvent circuler et où il peut se passer des manifestations » (Conseil Municipal, 2007, p. 76). La notion des accès et de la circulation est également abordée par le maire où il souhaite une « réorganisation des circulations et des accès sur son périmètre élargi » (Conseil Municipal, 2006, p. 19).

Enfin, le cahier des charges réalisé pour les candidats au concours comporte de nombreuses contraintes qu'ils devaient tenir compte dans l'élaboration de la nouvelle place. Sont alors énumérées les contraintes suivantes (Conseil Municipal, 2006, p. 20-21) :

- « le retraitement complet des circulations, véhicules et transports en commun visant à privilégier ces derniers et à réduire les autres [...] »
- « la préservation des grandes vues et sites, notamment vers l'Esplanade et le Saint-Quentin. »
- « la prise en compte pour l'avenir de la Caserne Ney. »
- « l'organisation d'une forme de continuité entre l'Esplanade et la place. »

- « le maintien d’espaces libres, permettant l’organisation de spectacles ou de manifestations diverses. »
- « l’organisation d’espaces de jeux, de détente et d’agréments. »
- « le retraitement des espaces devant les façades des rues et des avenues. »
- « proposer une mise en valeur nocturne de la place. » (BOAMP, 2006, p. 1)
- « conserver ou créer un accompagnement végétal approprié au projet. » (BOAMP, 2006, p.1)

Il s’agit ici d’une synthèse des contraintes présentes dans le cahier des charges que le maire a énoncées lors d’un des conseils municipaux. Ces dernières vont alors influencer les propositions des projets élaborés par les différents bureaux d’architectures participant au concours. Nous pouvons constater que les intentions de la *Ville de Metz* ne semblent pas aborder la notion d’appropriation de l’espace.

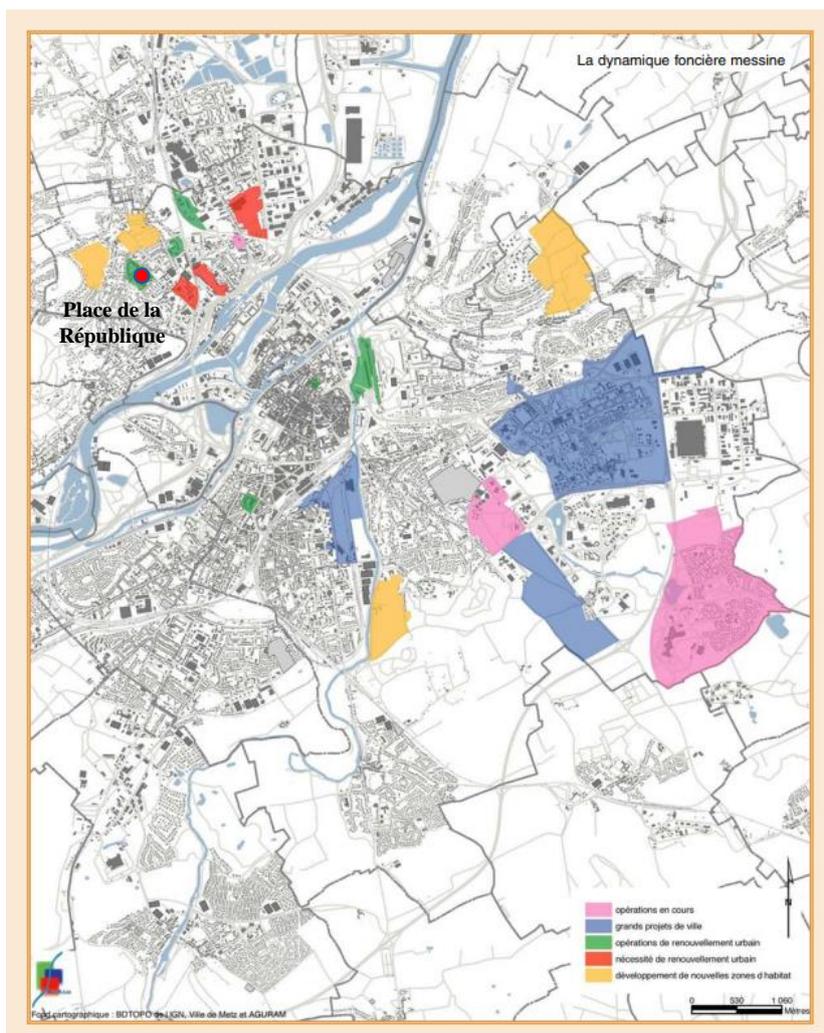


Figure 4a : Plan reprenant les intentions pour « l’embellissement de la ville » - Conseil Municipal (2006).

Le plan illustre les opérations lancées en 2006 (en rose), les grands projets de la ville, comme le centre Pompidou (en bleu), le souhait de rénover certains espaces urbains (en vert), la sollicitation d’une rénovation urbaine jugée préoccupante (en rouge) et la réalisation de nouvelles habitations (en jaune).

Nous pouvons constater que le souhait de rénover la place de la République (illustré par les poches vertes) est abordée dans ce plan.

## 5.2. Processus et interventions citoyennes

### 5.2.1. Le processus du marché public.

Au début de l'année 2006, le maire commence à aborder la volonté de rénover la place de la République à Metz (Conseil Municipal, 2006, p. 76).

Ainsi, la *Ville de Metz* lance un marché public de type « concours restreint » (BOAMP, année, p.4). Le maire de la ville de Metz et son représentant dûment habilité sont les personnes responsables du marché (BOAMP, année, p. 1). Dans l'ordre des choses, le maire, accompagné de plusieurs représentants et intervenants lors des Conseils Municipaux, prend un grand nombre de décisions pour constituer le jury pour la délibération du concours. En septembre 2006, la *Ville de Metz*, par le biais des jurys, doit se prononcer sur le choix du candidat sélectionné (Conseil Municipal, 2006, p. 76).

De plus, la description du marché public (BOAMP, 2006, p. 1) informe précisément la mission qui doit être confiée au candidat retenu. La mission comporte alors les éléments suivants : les études préliminaires (l'esquisse) réalisées dans le cadre du concours, l'avant-projet, le projet, le visa des travaux, l'assistance pour la passation des contrats de travaux, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance aux opérations de réception.

Le projet de la nouvelle place de la République naît finalement du lancement d'un marché public. Le maître d'œuvre est sélectionné en concourant pour un concours restreint. Le projet va alors être suivi et abordé au cours de nombreuses discussions réalisées lors des Conseils Municipaux. Une nouvelle politique urbaine, que nous développerons dans les paragraphes suivants, souhaite interagir avec les messins et les messines. De ce fait, le nouveau projet fait appel à une intervention citoyenne, alors nouvelle à cet époque.

### 5.2.2. Metz2008.com : les interventions des citoyens dans le processus de conception

Depuis l'application de la nouvelle politique nommée « Metz2008.com », la *Ville de Metz* souhaite faire intervenir activement les messins et les messines dans les projets en cours ou futurs. Elle définit la participation citoyenne, relative à la politique nommée plus haut, comme un moyen de « faire participer les citoyens aux décisions qui les concernent soit sur un territoire donnée, soit sur un thème particulier » (Ville de Metz, s.d.). Nous pouvons alors nous demander en quoi consiste cette politique et comment les citoyens ont pu alors interagir avec le projet de la nouvelle place de la République à Metz.

#### Pourquoi avoir appliqué la politique Metz2008.com ?

La *Ville de Metz* souhaite faire intervenir les citoyens pour trois raisons. D'abord, nous avons tous des expériences de vie différentes nous menant à des compétences et des connaissances propres à chacun. Le partage de ces dernières invite à la discussion et élargit la réflexion. Il permet également de prendre de meilleures décisions et de se faire plaisir. Ensuite, ce partage

ne fait aucune distinction, car il s'agit d'entendre les avis des messins, quelles que soient leurs âges, leurs localités, leurs genres, etc. et la *Ville de Metz* considère que tous les avis sont intéressants dans la conception d'un projet. Enfin, l'intervention citoyenne prépare l'avenir des territoires en trouvant des solutions utiles à la vie quotidienne des habitants. Cet avenir repose sur l'inventivité et l'imagination que chaque individu a à proposer (Ville de Metz, s.d.).

Nous pouvons illustrer ces raisons en citant E. Lebeau (2007, p. 122) qui, dans son ouvrage « *Ensemble, réveillons Metz !* », souligne l'importance de voir la jeune génération s'exprimer dans la conception d'un nouveau projet. Il dit alors qu'ils « doivent être le plus nombreux possible dans leur intérêt propre » car, il s'agit avant tout de « construire l'avenir de leur ville ».

### Comment les habitants peuvent-ils intervenir dans la conception d'un nouveau projet ?

Tout d'abord, cette nouvelle politique souhaite traduire la participation citoyenne par une transparence totale. En effet, le progrès n'est possible que par le biais d'une confiance établie entre les intervenants et les citoyens. Ainsi, il s'agit de rendre compte aux messins toutes les intentions de la ville pour les projets futurs et d'assumer ce qui a été réalisé dans le passé afin d'entraîner aucune surprise (Lebeau, 2007, p. 113).

Ensuite, les individus peuvent s'exprimer grâce à une adhésion, en se regroupant autour d'une table. En effet, la politique Metz2008.com repose sur la mise en place de nouvelles instances, comme les conseils de quartiers, instaurés depuis 2003 à Metz. La mise en place de conseils de quartier est influencée par la loi du 27 février 2002 obligeant les communes de plus de 80000 habitants à instaurer une « démocratie de proximité ». Ainsi, la politique transforme cette instance en véritable organe de concertation, de dialogue et de consultation entre citoyens (Lebeau, 2007, p. 116).

Enfin, lorsque *La Ville* prévoit de gros projets, comme l'a été la rénovation de la place de la République, elle met à disposition un forum internet de discussion qui est accessible par tous les individus. Ainsi, tous peuvent s'exprimer (Lebeau, 2007, p. 11).

Pour conclure, *La Ville de Metz* considère la participation citoyenne comme une aide précieuse dans la conception d'un nouveau projet. Depuis la mise en place de la politique Metz2008.com, elle souhaite recueillir les avis de toutes les catégories de personnes habitant la ville car, elle considère que nous avons tous des connaissances et des compétences différentes à apporter. Selon elle, il est important d'interagir avec les nouveaux projets car, ils exercent un poids important sur l'avenir des Messins. Pour permettre cette participation citoyenne, la Ville de Metz s'appuie sur trois moyens : la transparence totale avec les habitants, la participation à des conseils comme par exemple les conseils de quartier et la participation à des forums internet mis à disposition par les intervenants de la ville. Quand il aborde la participation citoyenne exercée dans le cadre du nouveau projet de la place de la République à Metz, E. Lebeau (2007, p. 11) souligne la grande importance qu'a eu le forum mis à disposition. Dans son ouvrage « *Ensemble, réveillons Metz !* » dit en effet que le forum établi a permis de mieux appréhender les problèmes des habitants en se rendant aux « quatre coins d'internet ».

### 5.3. Le projet et les intentions du bureau Richez\_Associés lors de leur participation au concours.

Le centre-ville de la ville de Metz subit durement la vogue de la voiture. En 2008, lorsque les premières enquêtes sont établies dans les différents quartiers, la *Ville de Metz* va souhaiter renforcer les points de rencontres entre les habitants. C'est pourquoi la Caserne Ney perd sa fonction militaire pour laisser place aux arts et au multimédia. La partie anciennement réservée au stockage d'armes est rénovée et devient ainsi l'Arsenal, la plus grande salle de spectacles de la ville (Lebeau, 2007, p.20). Mais qu'en est-il de la place de la République ?

Un appel d'offre est lancé pour la conception de la nouvelle place. Cette dernière devait devenir le point de rencontre de tous les messins et perdre son statut de parking pour y apporter de l'animation et de la vie (Lebeau, 2007, p.20). L'idée était donc de regrouper en centre-ville toutes les activités habituellement éjectées en périphérie de la ville comme une fête foraine. Enfin, la nouvelle place devait accueillir des fonctions de jeux et de détente et redynamiser le réseau des transports en commun (Philippe, 2007, p. 72). Parmi les concourants, Jurys choisissent finalement de faire appel au groupe d'architectes Richez\_Associés qui conçoit le projet en cinq points : la récupération du cœur de place à un usage piéton, la liaison entre la place et les jardins de l'Esplanade, la « pacification de la circulation », le retraitement de l'espace et l'appropriation de l'espace public (Richez\_Associés, 2009, p. 4).

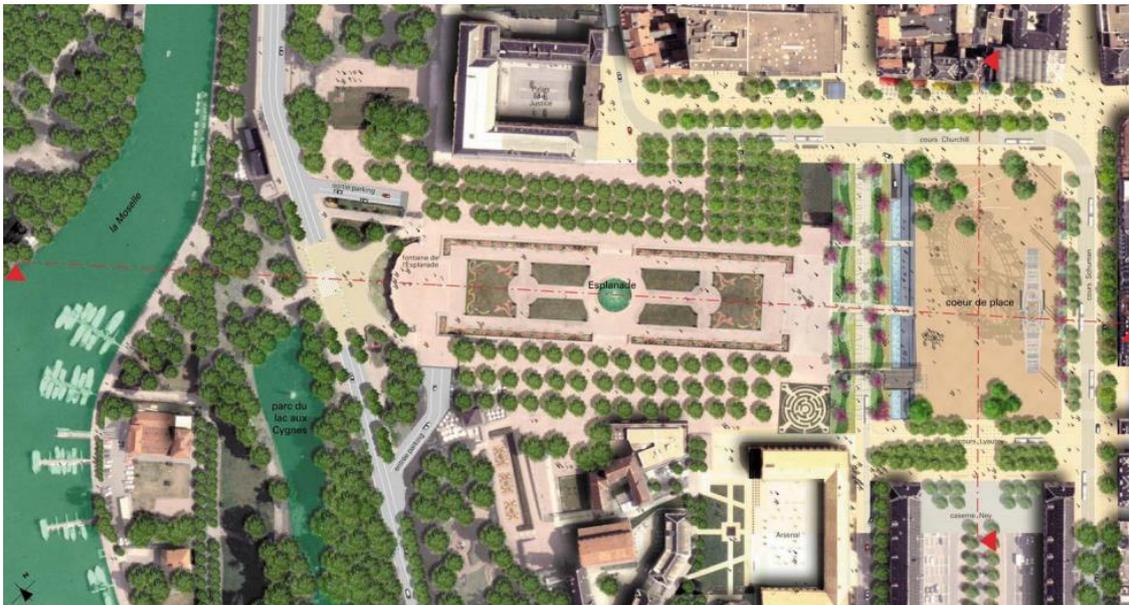


Figure 4b : Plan présenté dans le cadre du concours pour le nouveau projet de la place de la république à Metz - Richez\_Associés (2009).

Sur son premier dessin, la place de la République est seulement divisée en trois sous-espaces : la promenade de transition entre l'Esplanade et la place, l'espace de détente et le cœur de place. Celle-ci est bordée par des arrêts de bus noyés dans une nouvelle plantation d'arbres. De plus, le rapport à l'eau sert de distinction entre le cœur de place et l'espace de détente. Enfin, une structure bois, survolant les fontaines, servant d'abri et de panorama est également imaginé.

D'abord, les concepteurs souhaitent reconsidérer les fonctions attribuées sur la place. En effet, elle a été pendant longtemps réservée aux automobilistes, laissant les fonctions urbaines derrière-elle. En reconsidérant les fonctions pratiquées sur le lieu, les concepteurs souhaitent inviter les piétons, comme les familles, les étudiants ou les adolescents à déambuler et à en faire à nouveau usage. C'est pourquoi le projet supprime la totalité du parking en surface et agrandi le parking souterrain (Lebeau, 2007, p. 20). De plus, la place propose de nombreux nouveaux aménagements afin de permettre le jeu, le repos et les rencontres. Pour ce faire, les concepteurs envisagent des espaces ombragés de détente, des aires de jeux et un cœur de place réservé à l'accueil d'événements. Nous développerons cependant les différents aménagements urbains plus loin dans le travail (voir « 7. Observations et les entretiens réalisés »). Enfin, l'ouverture de cet espace public et l'imperméabilité qu'il suggère souhaitent le rendre accessible par tous les piétons (ou cyclistes, ...), où l'accessibilité est un point essentiel dans la définition d'un lieu public (voir « 3. Cadre théorique ») (Richez\_Associés, 2009, p. 13).

Ensuite, les concepteurs souhaitent créée une liaison piétonne et visuelle entre la place de la République et les jardins de l'Esplanade. Nous avons un lien piéton exprimé tout d'abord par la disparition de toutes les anciennes séparations physiques, qui se présentaient sous la forme de murets. L'ouverture plus marquée avec les jardins a pour objectif de traduire une longue promenade (Lebeau E, 2007, p. 20). De plus, la liaison piétonne est pensée par le dessin d'un espace de transition entre les deux, nommé « la promenade Ney » par les architectes. Ainsi, le passage d'un espace public à l'autre est continu et fluide. Enfin, cette transition est marquée par la matérialité des sols et la présence de végétation qui traduisent une liaison visuelle entre les deux (Richez\_Associés, 2022).

De plus, les concepteurs portent une attention particulière sur la « pacification de la circulation » où la *Ville de Metz* imposait la meilleure restructuration possible du réseau des transports en commun ainsi que le retour essentiel des piétons au travers de la requalification de la place de la République (Ville de Metz, 2009). En effet, la volonté de dissuader l'utilisation de la voiture en centre-ville est mise en parallèle avec le souhait de revaloriser l'usage des bus et celui du futur Mettis, sorte de tramway imaginé par la *Ville de Metz*. Pour rendre la place aux piétons, les architectes imaginent d'abord un élargissement des trottoirs où, par exemple, les trottoirs implantés le long de l'avenue Robert Schuman passent de 5.7 m à 12.4 m. De plus, le projet propose un rétrécissement de la chaussée où il n'y aurait plus que 3 voies, voire 2, au lieu de 6. Enfin, dans le projet dessiné par les architectes, ces nouvelles voies ne desservent plus que les transports en commun (Richez\_Associés, 2009, p. 8).



Figure 4c : Plan schématique précisant où se situent les coupes réalisées - Richez\_Associés (2009).

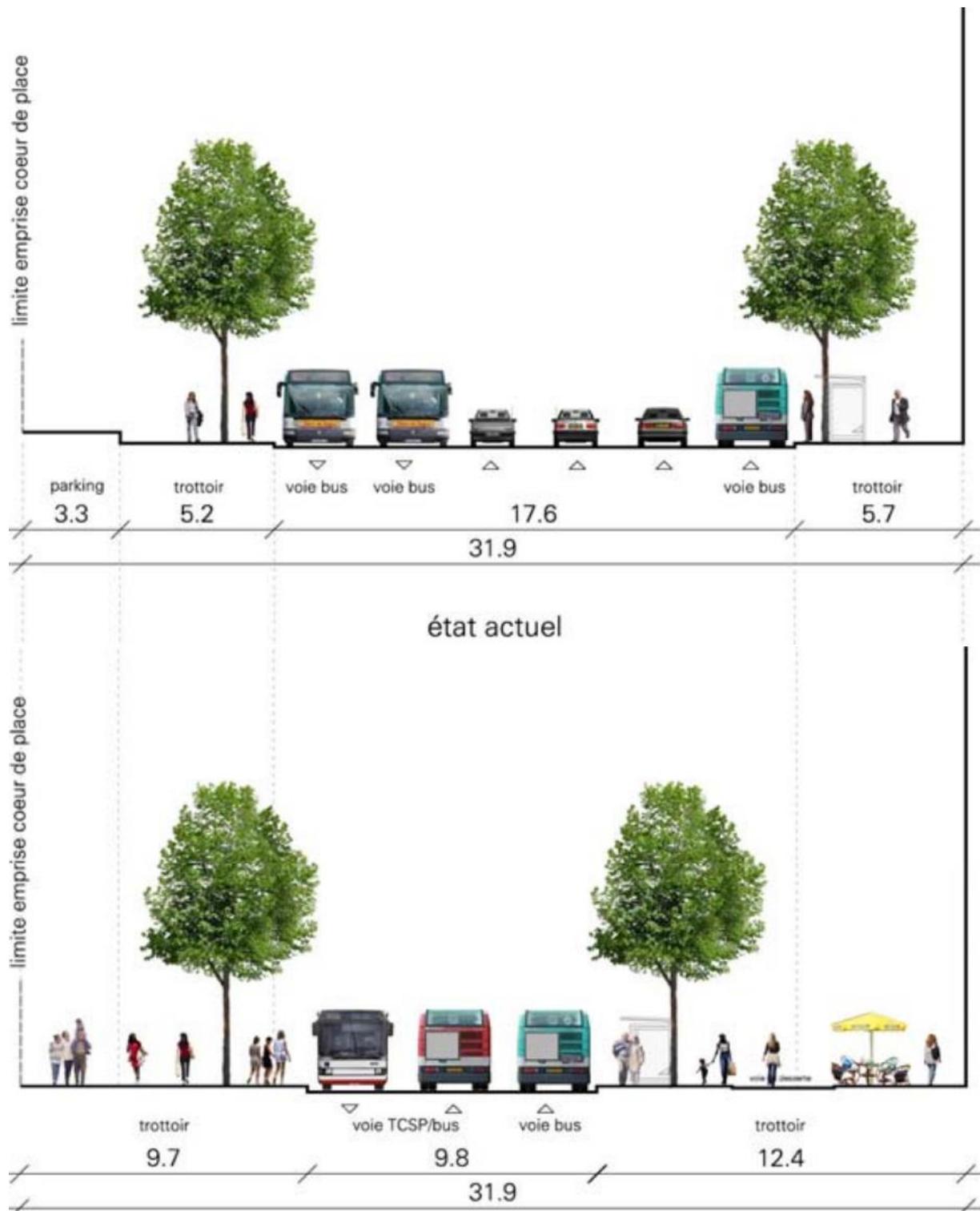


Figure 4d : Coupes schématiques réalisées dans le cadre du concours pour illustrer l'élargissement des trottoirs et le rétrécissement de la chaussée - Richez\_Associés (2009).

Dans le projet présenté pour le concours, les concepteurs abordent ensuite le retraitement de l'espace. Il s'agit de scinder l'espace public en sous-espaces et de le requalifier par le biais d'un nouveau traitement de sol, de la végétation, du mobilier urbain et de l'éclairage (Richez\_Associés, 2009, p.4). Les architectes proposent tout d'abord un retraitement de l'espace par la présence d'une matérialité naturelle. En effet, les différents espaces verts et les différents points d'eau viennent habiller la place de la République et délimitent les sous-espaces. Il s'agit d'aménager, par la végétation, des cours arborés et des jardins en cœur de place (Richez\_Associés, 2009, p.14). Les différents revêtements de sol participent aussi à la délimitation des sous-espaces mais nous verrons ce point plus loin dans le travail (voir « 6. Description de la place finalement réalisée »). De plus, les architectes envisagent d'animer le lieu avec du mobilier urbain, élément qui n'a été jusque-là jamais présent sur la place. Ils proposent deux catégories de mobilier urbain : le mobilier adapté au confort et celui adapté aux enfants pour l'aire de jeux (Richez\_Associés, 2009, p.16). Enfin, l'éclairage est un point abordé et imaginé par les concepteurs. Il s'agit de penser un espace public qui ne vit pas uniquement la journée. Au travers de différents éléments, comme par exemple des lampadaires, les architectes souhaitent mettre en valeur le site à la tombée du jour : ce dernier doit aussi vivre en soirée (Richez\_Associés, 2009, p.17).



Figure 4e : Plan de la place de la République à la tombée du jour - Richez\_Associés (2009).

Enfin, une des notions sur laquelle les concepteurs se sont appuyés dans la conception du projet de la nouvelle place de la République à Metz est la question de l'appropriation de l'espace par les visiteurs. En effet, lorsqu'ils définissent ce qu'est un espace public selon eux, ils considèrent que ce dernier « doit être appropriable par ceux qui l'expérimentent et doit se révéler être porteur de sens ». De ce fait, ils souhaitent que la place reflète ces ambitions. Ils l'ont alors imaginé comme « un lieu appropriable, avec une pluralité d'usages et d'expériences ». Ainsi, ils ont d'abord imaginé une appropriation par le mobilier et les bordures. Ils ont imaginé que, par leurs formes, les transats s'adaptent à différents usages, comme le repos et le jeu. Les bordures, qui ont un rôle esthétique, ont également la capacité de s'adapter aux besoins en appelant les individus à s'asseoir (Richez\_Associés, 2022). Enfin, sur les documents de réalisés pour la présentation de l'avant-projet, ils annoncent souhaiter une appropriation par le jeu avec l'usage des fontaines sèches (Richez\_Associés, 2009, p. 15).



*Figure 4f: Collage exprimant certaines formes d'appropriation, réalisé dans le cadre du concours - Richez\_Associés (2009).*

Sur ce collage, les architectes souhaitent illustrer le rapport à l'eau et l'ambiance naturelle qu'ils souhaitent sur la place. Ils illustrent ensuite des formes d'appropriation souhaitées comme les différents usages réalisés sur les bordures. Enfin, nous pouvons apercevoir la structure bois, traversant les fontaines et les étendues d'herbes. Cette dernière sert d'auvent et de panorama.



*Figure 4g : Collage illustrant l'appropriation par le mobilier - Richez\_Associés (2022).*



*Figure 4h : Collage illustrant l'appropriation par le jeu, réalisé dans le cadre de l'avant-projet- Richez\_Associés (2009).*

#### 5.4. Résoudre le place de la république autrement : la proposition de l'atelier Seraji.

Parmi les finalistes du concours pour le projet de la place de la république à Metz, l'atelier Seraji propose une tout autre vision. La vision de l'architecte repose en effet sur les transports en commun et souhaite les mettre en valeur en leur donnant une place très importante dans le projet. De plus, comme pour le projet du groupe Richez\_Associés, il s'agit de réintégrer la nature en ville et de créer une ambiance reposante.

Nous avons tout d'abord une mise en valeur des transports en commun de la ville. Le projet souhaite en effet questionner l'attente des transports en y proposant des animations liées au transit comme des kiosques ou des cafés. Pour ce faire, il souhaite, à travers son projet, supprimer la totalité du parking en surface ainsi que de décapiter une partie du sol de façon à retrouver la zone en pleine terre et de permettre un accès plus fluide des bus sur le cœur de place. L'idée est alors de concevoir des couloirs de transports en commun au centre de la place (Atelier Seraji, 2006, p. 13).

De plus, différents aménagements viennent abriter les arrêts de bus et certains passages sur la place. En effet, nous avons des ombrelles qui sont implantées selon la diagonale de la place et un auvent, maillé et ajouré, qui marque la continuité paysagère entre ce nouvel espace public et les jardins de l'Esplanade. Ces interventions artistiques sont également une tentative d'atténuer l'impact de l'automobile sur cette nouvelle place publique (Atelier Seraji, 2006, p. 14). Nous pouvons préciser que la diagonale, dessinée par les arrêts de bus et leurs ombrelles, définit deux espaces ainsi reliés. Nous avons d'une part la ville historique, plutôt minérale et destinée à recevoir des petits services fixes comme par exemple des sanitaires. Nous avons d'autre part les jardins de l'Esplanade, plutôt boisés et accueillant des petites activités avec un revêtement de sol plus particulier comme par exemple des jeux d'enfants (Atelier Seraji, 2006, p. 13).

Ensuite, nous avons un projet marqué par l'omniprésence de la nature où l'architecte souhaite noyer les arrêts de bus dans une masse végétale, fluide et plantée de manière arbitraire. En fait, il souhaite accentuer un jeu de matérialité au travers duquel la place se dessine par une alternance de bandes végétales et minérales. Ces bandes suivent les courbes de niveaux du site qui rythment une séquence ouverte et progressive sur le fleuve (Atelier Seraji, 2006, p. 14). ainsi, nous avons le tracé de quelques îlots d'arbres où chaque îlot est individualisé par une essence d'arbre qui lui est propre (Atelier Seraji, 2006, p. 15). Nous pouvons ensuite préciser que les passages piétonniers sont traités différemment dans le dessin de la végétation car, ils doivent accueillir des bouquets de formes ou de tailles particulières accompagnant l'individu à proximité de certaines infrastructures comme un café ou un kiosque où l'idée est d'attirer les regards et la curiosité avant de réaliser une activité (Atelier Seraji, 2006, p.16).

Enfin, le projet repose sur une continuité paysagère avec les jardins de l'Esplanade. Cette continuité se dessine d'abord par la masse végétale que l'architecte souhaite sur la place mais aussi par la volonté de redessiner les jardins avec le même langage que celui de la nouvelle place.



*Figure 4i: Plan de la place de la République à Metz - l'atelier Seraji (2006).*

Il s'agit de plonger la place de la république dans une masse végétale accueillant différents arrêts de bus (points rouges). Nous pouvons ressentir un jeu avec les matérialités où l'idée est d'alterner des bandes végétales et minérales. Ensuite, l'orientation des parcours repose sur une diagonale reliant le centre historique de la ville avec les jardins de l'Esplanade. Enfin, nous remarquons les îlots d'arbres dans lesquels vivent des espèces d'arbres différentes.



*Figure 4j: Plan de la conception des jardins de l'Esplanade en fonction du dessin de la nouvelle place selon l'atelier Seraji (2006).*

L'architecte souhaite également revoir l'aménagement des jardins de l'Esplanade. Comme nous pouvons l'observer sur le plan, il s'agit d'appliquer la même logique que celle engagée sur la nouvelle place de la République. Nous pouvons donc voir l'alternance de bandes végétales et minérales sur l'entièreté des jardin et suivant, là aussi, les courbes topographiques du site. Nous aurions ainsi une « passerelle » végétale menant au fleuve de la Moselle (Atelier Seraji, 2006, p. 28).



Figure 5k: Collage illustrant l'auvent ajouré qui fait le lien entre la place et les jardins, selon l'atelier Seraji (2006).



Figure 4l: Coupe dans l'îlot central, le long des arrêts de bus sur la nouvelle place selon l'atelier Seraji (2006).

Nous observons une continuité topographique franche entre la nouvelle place et les jardins de l'Esplanade notamment parce qu'une partie du sol a été décapitée. Les arbres viennent les différents îlots induits par l'alternance des bandes. Enfin, nous pouvons voir que des petites infrastructures de couleurs viennent accompagner l'attente du bus.

Pour conclure, nous pouvons admettre des similitudes avec le projet de la place de la république finalement réalisé qui sont induites par les volontés et les contraintes abordées par la commune. Comme pour le projet de Richez\_Associés, il souhaite redonner à l'espace sa fonction urbaine et favoriser l'accueil pour des événements d'exception (Seraji, 2006, p. 28). Pour ce faire, il souhaite aussi instaurer la nature au cœur de la place et créer une continuité avec les jardins de l'Esplanade. Cependant, sa particularité repose sur l'importance qu'il donne à l'attente des transports en commun durant laquelle il considère que les personnes peuvent s'amuser. La végétation semble ici plus présente que dans le projet actuel et le principe d'alternance de matérialité semble se démarquer également. Nous pouvons souligner l'absence de propos concernant l'appropriation de l'espace et nous demander si cette dernière aurait pu être favorisée sur cet espace public.

## 5.5. La délibération et ses critères de sélection.

Le 5 mars 2006, cinq finalistes sont sélectionnés parmi les participants au concours : Dubus\_Richez (ancien nom du bureau Richez\_Associés), Bruno Fortier, Atelier Seraji, Agence OSTY et Atelier des Paysages. Le 28 septembre, un classement officiel est établi et le bureau Dubus\_Richez remporte la première place (Conseil Municipal, 2006, p. 20). Nous pouvons alors nous demander quels étaient les critères de sélection et de réussite, les raisons pour lesquelles le bureau sortant a été choisi et les modifications nécessaires du projet que la ville a exigée à sa sortie du concours.

Tout d'abord, l'annonce officielle du marché public lancé pour la conception de la nouvelle place de la République énonce précisément les conditions de sélection des candidatures ainsi que les critères d'attribution. En effet, dans l'annonce rédigée en 2006, il est précisé que la sélection des candidatures est établie en fonction des « garanties professionnelles, techniques et financières ». Ces garanties sont alors fournies par les candidats et se lisent au travers de plusieurs documents qu'ils sont dans l'obligation de rendre : un dossier administratif (dossier juridique, déclaration de candidature, attestations d'assurance, chiffres d'affaires...) et un dossier technique ( présentation générale de l'équipe, liste des sous-traitants...). Ces dernières sont exigées afin d'évaluer leurs compétences, leurs capacités techniques et leurs moyens humains et matériels. Ainsi, les candidatures sont sélectionnées au terme d'un classement en fonction de critères reposant sur ces deux points principaux : qualité des références professionnelles et capacités techniques (compétences, moyens, qualifications des exécutants. De plus, la participation au concours est réservée à une profession particulière où les candidats doivent être « constitués en équipes comportant au moins un architecte diplômé et/ou un architecte paysagiste » et « un artiste est également demandé au sein de l'équipe pour apporter une qualité artistique [...] » (BOAMP, 2006, p. 2). Enfin, les critères d'attribution reposent sur des pourcentages d'évaluation, déterminés par un jury créé au préalable par la *Ville de Metz*. Ces critères d'évaluation sont répartis (en pourcentage) de la manière suivante (BOAMP, 2006, p. 3-4) :

- « la qualité esthétique et d'ensemble des aménagements proposés et organisation du projet : 25% »
- « le respect des données du programme et des contraintes fonctionnelles : 20% »
- « la cohérence avec les aménagements environnants : 15% »
- « la pérennité des aménagements proposés ainsi que leur facilité de maintenance et d'entretien : 15% »
- « le montant des estimations prévisionnelles de travaux : 15% »
- « les délais d'exécution tant pour les études que pour les travaux : 10% »

Il s'agit de tenir comptes de ces critères de cotations mais aussi de sélectionner l'offre qui est économiquement la plus avantageuse (BOAMP, 2006, p. 2).

Ensuite, le bureau Dubus\_Richez, aujourd'hui nommé Richez\_Associés, est sélectionné pour la réalisation du projet de la nouvelle place de la République. Selon le maire (2006, p. 21), le bureau retenu a obtenu une « très large majorité des voix du jury, très, très large ». L'objectif du bureau est en effet apparu comme celui qui répondait le mieux aux objectifs et aux contraintes exigées par la ville. De plus, leur projet s'articule autour de trois principes qui ont conquis particulièrement le jury. Ces trois principes sont la « constitution de larges parvis très généreux, en front des trois façades en continuité du plateau piétonnier », la « Promenade des Fontaines » (aussi nommée la Promenade Ney), trait d'union entre l'Esplanade et la place qui devient un lieu de promenades et de détente » et le dessin d'un « cœur de places avec des espaces d'animation, d'accueil en périphérie, libérant un vaste espace central [...] ».

Enfin, le maire précise que le projet est à ce moment-là toujours au stade de l'esquisse et que les concepteurs doivent apporter un certain nombre de modifications au projet pour qu'il soit réalisé. Il énumère alors cinq propositions qui doivent, selon lui, être adaptées ou revues, notamment l'emplacement de la trémie du passage souterrain pour le parking, la nature du revêtement de sol de la partie centrale, l'intégration du belvédère proposé, l'intégration des espaces ludiques et l'implantation de jeux d'eau à jets aléatoires ainsi que l'ensemble des éléments de circulation, particulièrement celle des transports en commun, qui doivent être retravailler plus en détail (Conseil Municipal, 2006, p. 22).

Par les différents critères de sélection et d'attribution, le bureau Richez\_Associés obtient la première place et devient le maître d'ouvrage du projet de la nouvelle place de la République à Metz. Les différentes discussions réalisées lors des Conseils Municipaux ainsi que la délibération des jurys ont relevé des points du projet à revoir. C'est pourquoi la proposition d'avant-projet se précise et diffère de l'esquisse.

## 5.6. Le projet développé par le bureau Richez\_Associés pour la phase de l'avant-projet.

Le projet s'affine dans les aménagements qu'il propose et la matérialité est réfléchie différemment. Les différents espaces sont délimités plus franchement par la végétation. Les arbres structures les sous-espaces et mettent en valeur boulevards en périphérie de la place qui sont alors noyés dans la végétation et qui accueillent les nombreux arrêts de bus (Richez\_Associés, 2009, p.14). De plus, les fontaines sont déplacées au nord-est de la place et prennent la forme de fontaine sèche, souhaitant inciter le jeu par les enfants (Richez\_Associés, 2009, p. 15). Ensuite, l'espace de transition entre le cœur de place et les jardins de l'Esplanade est maintenant bordé par le dessin d'un nouvel espace : la « plage de bois ». Celle-ci est délimitée par un mur d'eau, servant de transition entre elle et le cœur de place qui sont de niveaux différents (Ville de Metz, 2009). L'idée du mobilier urbain est conservé mais, la structure bois, évoquée dans les pages précédentes, semblent ne plus faire partie du projet.



Figure 4m : Plan présenté à l'avant-projet de la nouvelle Place de la République - Richez\_Associés (2009).

## 5.7. Description des différentes phases des travaux

Lors de l'avant-projet, les architectes se sont penchés sur les phases de travaux qu'ils ont divisé en cinq étapes. Ils souhaitent d'abord traiter les espaces en périphérie du cœur de place. Ils développent les phases suivantes (Richez\_Associés, 2009, p. 18) :



Phase 1 : Modifications de l'accès et du parking souterrain.



Phase 2 : Réalisation de la « plage de bois » (rue Lyautey) et de la rue Ney (face à la caserne Ney).



Phase 3 : Renovations des voiries Churchill-Schuman et de la « promenade Ney » (espace de transition entre la place et les jardins de l'Esplanade).



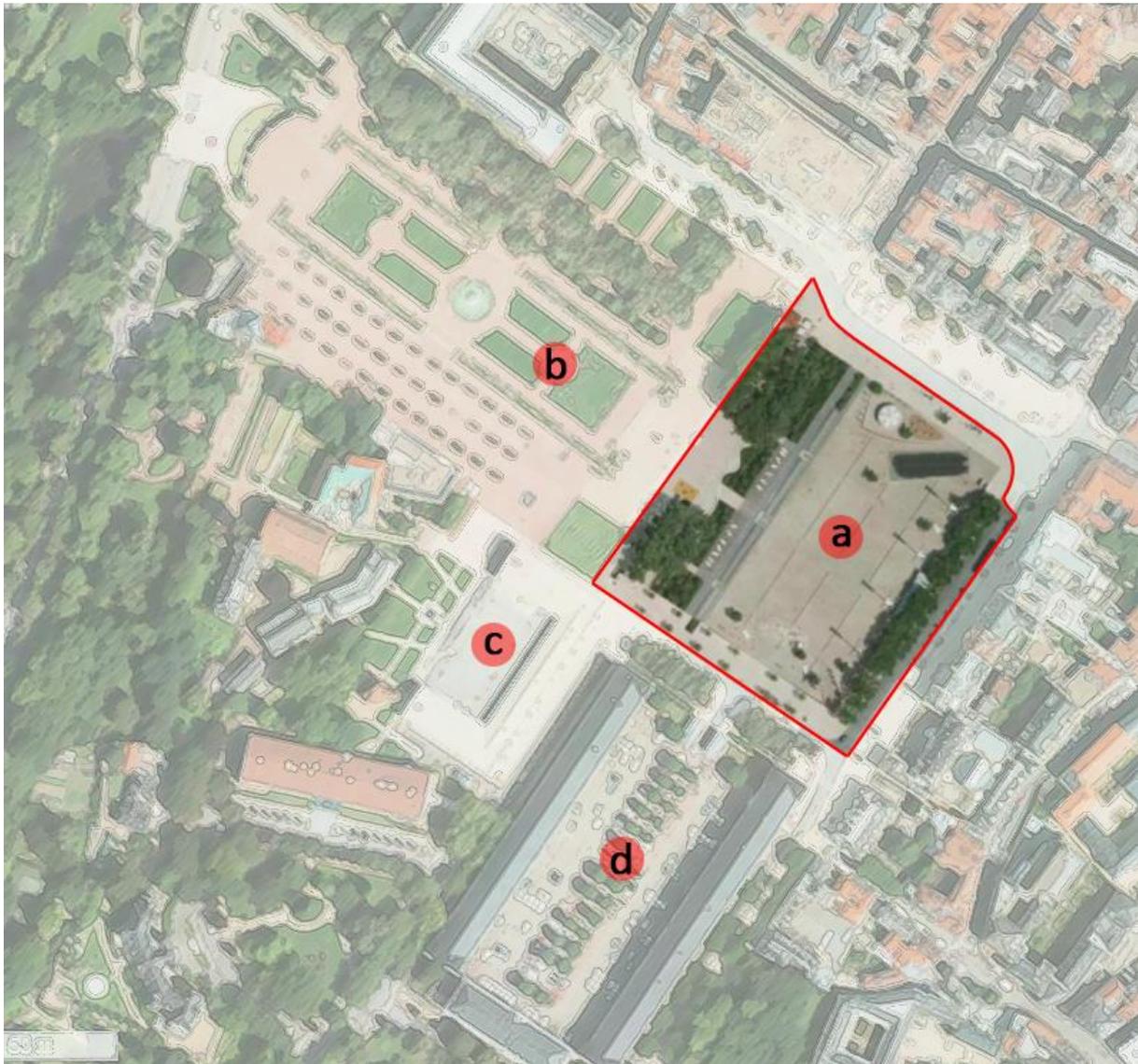
Phase 4 : Renovations des allées de bus (avenue Robert Schuman et rue Churchill).



Phase 5 : Réalisation du cœur de place.

Figure 4n : Plans reprenant les phases de travaux de la nouvelle Place de la République - Richez\_Associés (2009).

## 6. Description de la place, finalement réalisée depuis 2010.



*Figure 5a : Plan aérien de la Place de la République en 2012 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

La place (a) est plus végétalisée qu'en 2005. Elle a effectivement bien perdu son statut de parking. Elle est cependant moins végétale que sur les plans dessinés pour le concours. Par l'espace de transition entre la place et l'Esplanade (b), celle-ci semble s'ouvrir largement. Ces deux espaces s'unifient par les fonctions et la matérialité. L'Arsenal (c) est toujours présent : ce dernier ainsi que sa fonction, regroupant les arts et les multimédias, sont mis en valeur par les nouvelles fonctions qui l'entourent. Il y a enfin un réaménagement de la place au niveau de l'entrée au Ministère de la Défense (d). Ainsi, ce bâtiment historique et emblématique du centre-ville de Metz apparaît valorisé.

## 6.1. Découpage et limites physiques

Sur la Place de la République à Metz se caractérise par plusieurs espace accueillant des usages différents et délimités par des différences de niveaux ou des changements de matérialités. Tout d’abord, un grand espace ouvert occupe le cœur de la place. Celui-ci prolonge le plateau piétonnier du centre sur la place et permet d’accueillir différents événements comme le marché de Noël ou la foire.

De plus, les espaces qui le contournent sont animés par d’autres fonctions. En effet, nous avons d’abord l’espace réservé au jeu et à la motricité. Ce dernier est implanté le long du boulevard principal, en face des commerces et semble prendre la forme d’une entrée principale. Cet espace a également la particularité de contenir le premier point d’eau en y proposant des fontaines sèches.

Ensuite, situés dans un espace implanté à l’angle du cœur de la place, des rochers, des plots, des transats et des abris de bus viennent accompagner l’attente des transports en commun. Deux boulevards, parcourus par les bus et le Mettis, viennent border la place.

Surélevé et de matérialité différente de sol, nous avons ensuite l’espace détente et de repos. Nommée « la plage de bois » par le maire, il accueille toute une série de mobiliers et de bordures servant d’assises. Il a également la particularité de mettre à disposition le deuxième point d’eau de la place.

Enfin, nous avons l’espace de transition vers les jardins de l’esplanade. Celui-ci se démarque aussi par une matérialité de sol différente, mais aussi par sa masse végétale qu’il propose.



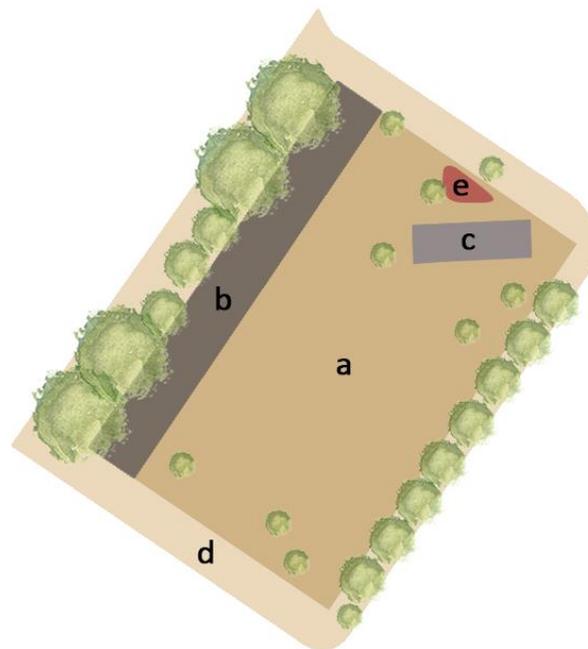
*Figure 5b : Plan aérien de la Place de la République en 2012 et son découpage – Mélanie Bourdier (2022).*

Sur cette vue aérienne, nous avons donc le cœur (a), la zone de détente (b), l’espace de jeu et de motricité (c), la zone d’attente pour les transports en commun (d) et l’espace de transition vers les jardins de l’Esplanade (e).

Comme induit plus haut, en abordant le découpage de la place, celle-ci est principalement fermée par des boulevards ainsi que par les jardins de l'Esplanade. Les différents espaces cités plus haut viennent protéger le centre de l'animation de la rue et servent de transition entre les routes et le cœur de la place. Nous pouvons également souligner l'importance de la végétation et de la matérialité dans la délimitation des espaces. Enfin, la végétation peut servir de filtre par rapport à la circulation importante présente sur les boulevards (Ville de Metz, 2009).

## 6.2. Matériaux et couleurs

La Place de la République de Metz est marquée par la forte présence de la nature et se dessine par des matérialités de sol différentes qui participent à la division des espaces et des fonctions. Nous observons tout d'abord la présence de pavés en pierres naturelles. Omniprésents, ils rappellent la teinte de la pierre de Jaumont (matériaux emblématique de la ville). Nous pouvons voir ensuite la mise en place de matériaux différents pour chaque fonction précise. Nous avons en effet l'application de bois pour l'espace de repos, de pavés de granit pour les fontaines sèches et de sols amortissants synthétiques pour l'espace de jeux. Enfin, nous remarquons une seconde application de pavés en pierres naturelles en périphérie de la place. Cependant, les pavés sont de formes différents et de couleur blanche évoquant une similitude avec les rues du centre-ville (Ville de Metz, 2009).



*Figure 5c : Plan schématique des différentes matérialités sur la place – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

Sur ce plan schématique, nous avons donc l'application de pavés en pierres naturelles (a), de lattes de bois (b), de pavés de granit (c), de pavés en pierres naturelles blancs (d) et de sols absorbants synthétiques (e).

### 6.3. Les différents aménagements urbains

Afin de permettre des usages et des ambiances différentes dans les espaces décrits précédemment, ces derniers font l'objet de divers aménagements urbains. Ces aménagements sont de natures distinctes et participent à la multifonctionnalité souhaitée de la afin de créer un lieu de vie, de rencontres et de distraction (Ville de Metz, 2009). Nous pouvons ainsi penser que ces aménagements influenceront les différents comportements et les appropriations par les individus. C'est ce que nous allons explorer ci-dessous :

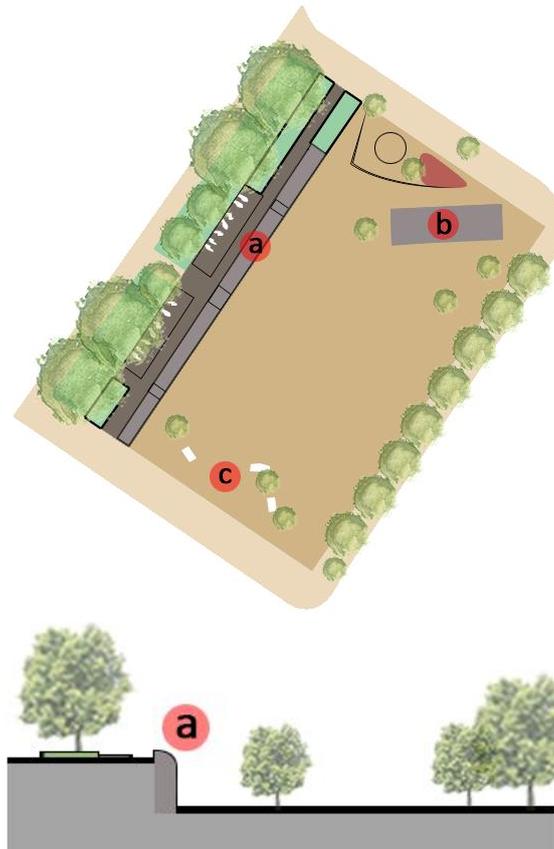


Figure 5d : Plan et coupe schématiques illustrant l'aménagement de la place – Uriage - Mélanie Bourdier (2022).

Nous pouvons voir que le mur d'eau (a), percé à trois reprises par les escaliers, fait le lien entre le cœur de la place et la « plage de bois ». Cette transition est aussi verticale, car ce dernier permet de lier les deux niveaux. La « plage de bois » comporte 14 transats, surélevés sur une plateforme d'environ 40 cm. De plus, les fontaines sèches (b) sont implantées dans l'espace de motricité et de jeux et accueillent les individus sur le lieu.

Ensuite, l'espace réservé à l'attente des transports en commun propose également trois transats (c), plus imposants que les 14 situés sur la plage. Ces derniers sont accompagnés de plusieurs rochers et de plots. Enfin, les 7 arbres implantés sur le cœur de la place sont plantés dans des bacs ressortant du sol.

### 6.3.1. Le mur d'eau



Figure 5 e : Photographies du mur d'eau – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).

Le mur d'eau est un aménagement urbain qui sert initialement de limite naturelle entre « la plage de bois » et « le cœur de la place ». Celui-ci est quelques fois interrompu par des escaliers rattrapant le dénivelé. Enfin, nous pouvons remarquer que son niveau est légèrement supérieur à celui de l'espace de repos, créant ainsi une assise. Bien que cette différence de niveau sert avant tout de garde-corps, nous pouvons nous demander si celle-ci va favoriser certaines occupations.

### 6.3.2. Les fontaines sèches

Les fontaines sèches implantées dans l'espace réservé au jeu et à la motricité se démarque par la différence de matérialité. Elles se matérialisent par des jets jaillissant du sol sur lesquels nous pouvons marcher. L'idée de voir des enfants jouaient au travers de ces jets naît dès la conception de l'aménagement (Richez\_Associés, 2009).

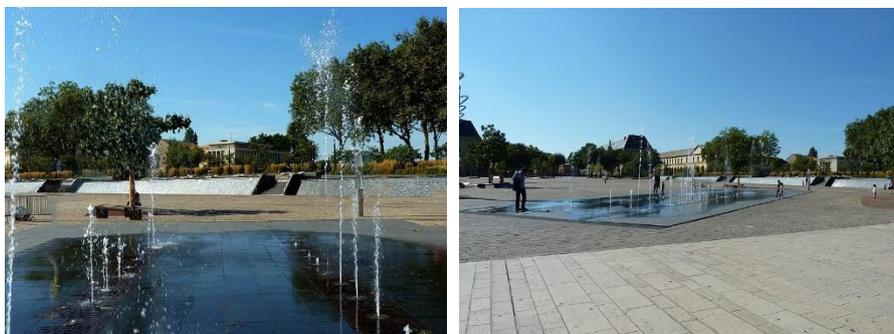
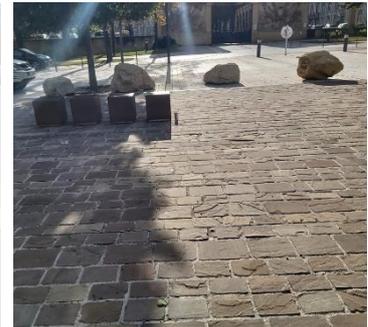


Figure 5f : Photographies des fontaines sèches – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).

### 6.3.3. Le mobilier urbain

Les espaces réservés à l'attente des bus et la « plage de bois » font l'objet d'équipements urbains. En effet, la place de la République de Metz propose dans un premier temps tout un ensemble de mobiliers visant à renforcer la vie sociale et l'appropriation (Ville de Metz, 2009). De formes originales, ils assument la fonction de détente et de jeu. En effet, ces derniers, présents sur la « plage de bois » et à proximité des arrêts de bus, ont été réalisés sur-mesure. (Richez\_Associés, 2022). D'autres mobiliers permettent les fonctions d'assise et d'attente bien que ça ne soit pas initialement leurs fonctions principales. Ceux-ci se cachent en effet sous la forme de gros rochers ou de plots mais visent initialement la sécurité anti-terroriste afin d'empêcher les poids lourds à s'introduire sur la place.



*Figures 5g : Photographie d'un des transats situé à proximité des arrêts de bus et perspective des transats situés sur la « plage de bois » - Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

*Figure 5h : Exemple de mobiliers sous la forme de rochers ou de plots - Uliège-Mélanie Bourdier (2022).*

### 6.3.4. Le jeu des reliefs ponctuels.

Nous pouvons constater que des grands bacs ressortent de manière ponctuelle sur la place. Ils émergent progressivement du sol et accueillent des arbres. Cette émergence d'environ 40 cm semble appeler les personnes à s'asseoir.

*Figure 5i : Exemple des aménagements en dénivelé -Uliège-Mélanie Bourdier (2022).*



Nous venons d'aborder les différents aménagements de la place. Ce sont donc ces derniers que nous avons observé car, ils peuvent tout à fait avoir une influence sur les comportements. Nous pouvons par exemple citer les masses végétales servant de transition avec les jardins de l'Esplanade. Bordés par des murets à hauteur d'assises, celles-ci sont en mesure d'appeler les individus à occuper l'espace et donc de se l'approprier.

## 6.4. Objectifs et difficultés rencontrées

### 6.4.1. Protocole et objectifs des observations.

Tous les mois, nous nous sommes rendus sur la place de la république à Metz, en jour de semaine ou le week-end afin d'observer les comportements et les différents usages sur le site. Nous sommes restés toute la journée sur la place en démarrant à 8h et finissant à 22h. Ainsi, nous avons été présents les jours suivants :

- mercredi 25 aout 2021
- vendredi 22 octobre 2021
- dimanche 13 novembre 2021
- jeudi 4 décembre 2021
- lundi 7 février
- samedi 12 mars 2022
- samedi 16 avril 2022
- lundi 23 mai 2022
- dimanche 19 juin 2022

Ainsi, cette investigation régulière s'est déroulée afin de saisir tous les comportements observables à partir desquels nous observerons des étonnements lors de certaines occupations des différents sous-espaces et mobiliers. Ainsi, il s'agit de relever les parties du site dans lesquelles les personnes ont tendance à plus se reposer, à jouer ou même juste à déambuler. Ce questionnement s'applique également pour le mobilier où certains peuvent appeler plus facilement au jeu, au repos, etc.. Ces observations ont également eu lieu en soirée et sous la pluie. Ces dernières doivent alors interroger les usages, les comportements et les flux sous ces conditions. Est-ce qu'un espace public vit de la même façon la nuit ? est-ce que les appropriations de l'espace sont-elles encore possibles ?

Pour ce faire, nous avons découpé la place de la République en sous-espaces sur la base d'un plan. Lors de notre investigation, nous avons pris l'initiative de nous diriger toutes les heures dans une autre « zone » d'observation en suivant le plan de découpage réalisé au préalable. Nous allons cependant développer ce plan d'observations lorsque nous aborderons la première immersion sur le site (voir « 7. Observations et les entretiens réalisés »).

Nous l'avons vu dans le cadre théorique, l'appropriation de l'espace se traduit également par la notion de marquage. Lors de nos observations sur la place, nous devons être attentifs aux différentes manières qu'ont les individus de marquer et de réserver leur présence. Il s'agit par exemple de relever la pose de sacs pour délimiter un espace ou la présence de déchets, etc..

Comme la notion d'appropriation est de plus en plus questionnée lors de la conception d'un espace public, il s'agit de relever les aménagements favorisant l'appropriation de l'espace observée sur le site. Ainsi, nous serons attentifs aux catégories de personnes que nous croisons sur cette place et aux différents usages que ceux-ci font de l'espace.

L'analyse des observations sur le site permettront donc des réponses à toute une série de questions : les appropriations observées étaient-elles toutes souhaitées par les architectes et les autres intervenants du projet ? Toutes les catégories de personnes ont-elles été actrices de ces appropriations ? L'objectif est donc de rebondir sur les investigations afin de percer les secrets de l'appropriation sur une place publique.

#### 6.4.2. Les difficultés rencontrées.

La problématique de l'appropriation de l'espace nécessite des observations régulières dans le temps. La principale difficulté repose sur l'accessibilité au lieu. En effet, comme explicité plus haut, la place s'implante en France. Située à trois heures de l'université, nous pouvons envisager la difficulté de nous y rendre quotidiennement. C'est pourquoi, nous avons limité nos observations à une fréquence mensuelle.

Ensuite, les observations doivent pouvoir se faire à différents moments de la journée. Le sentiment d'insécurité et la peur des violences dans un espace public est réalité. Les travaux de Marylène Lieber (cité Cayouette-Remblière, Lion & Rivière, 2019, p. 20) soulignent le fait que les femmes associent la notion d'espace public au sentiment de peur, surtout s'il est pratiqué à la tombée du jour. Selon les témoignages qu'elle a peu recueillis, « les hommes sont plus souvent victimes de violences dans l'espace public, mais ils sont trois fois moins nombreux que les femmes à déclarer éprouver un sentiment d'insécurité ». Ainsi, la question de la sécurité doit être prise en compte par l'observateur. C'est pourquoi nous avons demandé à être accompagné sur le terrain.

Enfin, la photographie vient saisir une partie de leur intimité surtout quand il s'agit de prendre des enfants en photo. La technique du silhouettage permet alors de capturer les différents comportements et de les exposer sans devoir faire signer des autorisations.

## 7. Observations et entretiens réalisés

Nous nous sommes donc rendus régulièrement sur la place de la République à Metz afin d'observer les usages et les comportements sur les différents aménagements urbains. Ces visites ont donc eu lieu à différents mois de l'année et à des heures différentes de la journée. Nous sommes donc allés tous les mois et avons même profiter des congés scolaires, souvent différents des congés français dans la région du Grand-Est, pour y aller en jour de semaine. Pour rappel, nous sommes donc allés sur site les jours suivants :

- mercredi 25 août 2021 ; - vendredi 22 octobre 2021 ; - dimanche 13 novembre 2021 ;
- jeudi 4 décembre 2021 ; - mercredi 5 janvier 2022 ; - lundi 7 février 2022 ; - samedi 12 mars 2022 ; - samedi 16 avril 2022 ; - lundi 23 mai 2022 ; - dimanche 19 juin 2022

De plus, en nous rendant mensuellement sur le lieu, nous avons pu participer à une partie des événements de l'année. Nous le verrons, mais ces événements ont influencé les parcours, les flux et les usages. Nous pourrions ainsi faire un maigre lien avec l'urbanisme tactique.

Enfin, pour pouvoir observer l'ensemble des aménagements sur la place, nous avons découpé le lieu en différentes zones d'observations. Le découpage que nous avons souhaité respecter reprend les limites des sous-espaces, explicitées plus haut.



*Figure 6a : Plan des différentes zones d'observations – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*

Dans un premier temps, nous avons observé le cœur de la place (a) avec les événements qu'elle a animé pendant l'année. Nous nous sommes ensuite concentré sur la plage de bois (b), l'espace de jeu (c) et la zone

## 7.1. L'accessibilité – circulations

### 7.1.1. Les parcours observés.

Au cours de nos observations sur le site, nous avons pu constater que les personnes réalisaient différents parcours sur l'ensemble de la place. Ils ont été, durant l'année, pratiquement tous similaires où seuls les événements implantés au cœur de la place venaient les perturber.

Nous avons également constaté que les flux et les parcours étaient différents en soirée ou la nuit. En effet, certains parcours semblaient disparaître et la place était moins peuplée.

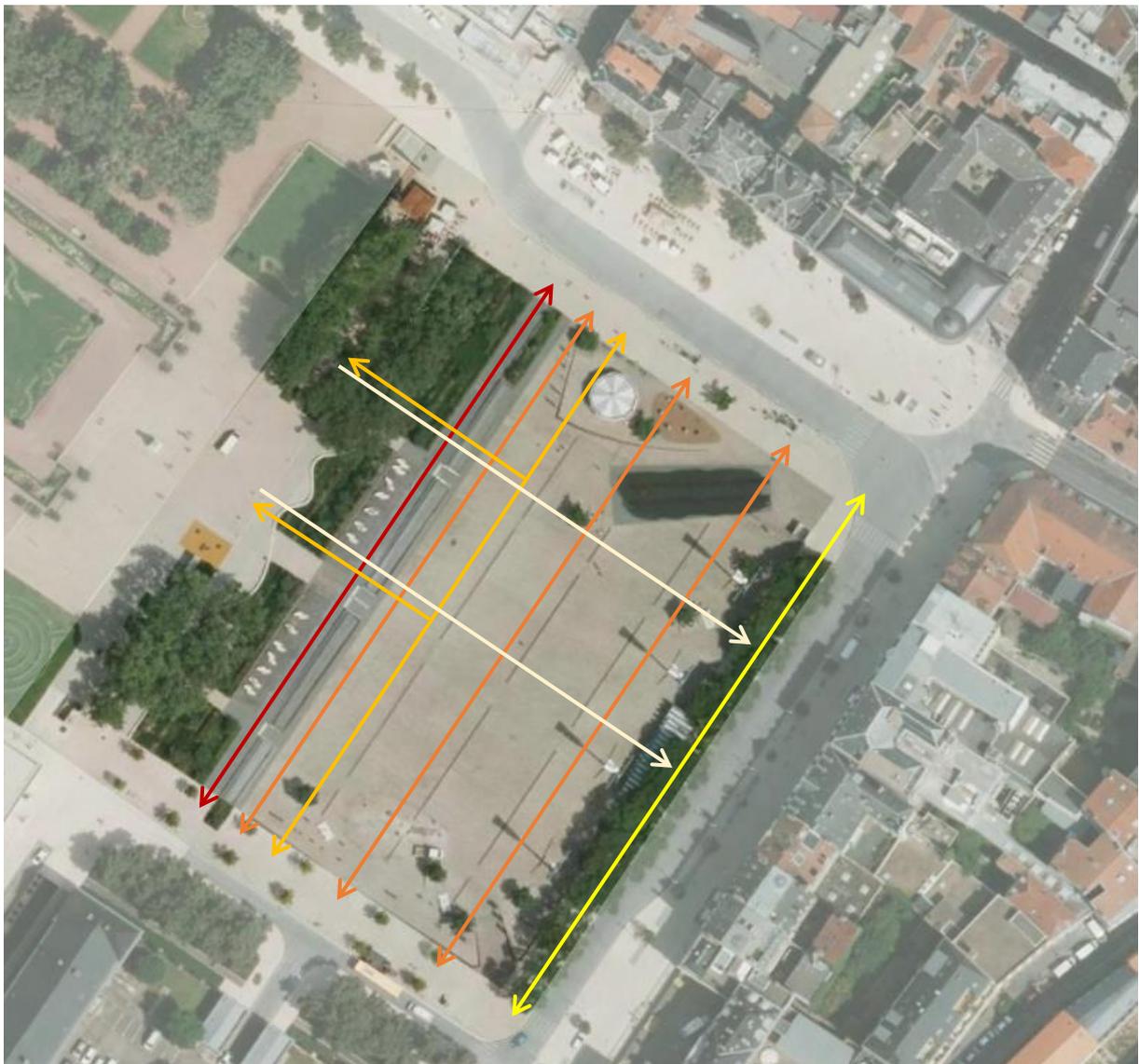


Figure 6b : Plan des différents parcours observés en fonction de leur fréquence – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).

Nous avons donc observé cinq parcours différents. Ils sont ici classés par couleur et en fonction de leur récurrence lors de nos observations : plus la couleur est foncée, plus nous avons observé le parcours. Tous les parcours observés ont été réalisés dans les deux sens.

- |   |  |
|---|--|
| —> Parcours 1, la plage de bois             | —> Parcours 4, le long des arrêts de bus     |
| —> Parcours 2, le cœur de la place          | —> Parcours 5, des jardins aux arrêts de bus |
| —> Parcours 3, des jardins au cœur de place |  |

Nous avons tout d'abord remarqué que les personnes traversaient plus souvent la place en longeant le mur d'eau, sur la « plage de bois ». Nous avons observé beaucoup de piétons mais aussi quelques vélos et trottinettes électriques. Quand les personnes ne s'arrêtaient pas pour se poser, elles traversaient totalement cette plage : nous avons très rarement vu une personne dévier sa trajectoire pour rejoindre le cœur de la place. La nuit, la plage de bois n'était pas traversée.

Le deuxième trajet récurrent que nous avons observé est la traversée du cœur de la place. Nous l'avons vu, la place de la République a une position stratégique par sa proximité avec de nombreux commerces et espaces verts, l'Arsenal et le grand nombre d'arrêts de bus la bordant. De ce fait, les personnes trouvent un grand intérêt à la traverser longitudinalement. Nous avons cependant constaté des perturbations lors des événements particuliers comme la foire ou le marché de Noël mais nous développerons cela dans une partie ultérieure. Enfin, lors de nos observations, la traversée longitudinale de la place devenait le parcours principal en soirée et la nuit.

Ensuite, nous avons remarqué à de nombreuses reprises un parcours provenant des jardins de l'Esplanade où les personnes traversaient perpendiculairement la plage de bois pour rejoindre le cœur de la place. Très souvent, elles déviaient leur trajet pour rejoindre la rive du Ministère de la Défense ou celle des commerces, rue Winston Churchill, amenant ainsi au centre historique de la ville. Ce parcours a lui aussi été perçu la nuit mais moins souvent que la traversée longitudinale de la place.

Nous avons également observé un parcours longeant les arrêts de bus qui sont implantés à l'Avenue Robert Schuman, parallèle à la « plage de bois ». Nous avons vu plus haut que cet espace d'attente était très sollicité par les personnes. Ainsi, les personnes descendant du Mettis semblaient traverser cet espace pour rejoindre une des deux rives. Enfin, ce trajet semblait être fortement parcouru en soirée, au même titre que la traversée de la place.

Enfin, nous avons remarqué un dernier parcours à travers lequel les personnes rejoignaient la « plage de bois » ou les jardins de l'Esplanade en partant des arrêts de bus du Mettis. Si la présence des transports en commun explique ce parcours, il est pourtant celui que nous avons le moins observé durant l'année. De plus, ce parcours est lui aussi fortement influencé lors des événements qui avait animé la place. Enfin, il a lui aussi été très faiblement constaté en soirée.

## 7.2. L'accessibilité – ambiances (diversité de la population)

Lors de nos observations sur la place, nous avons été attentifs aux différentes typologies de personnes qui la fréquentent afin de questionner la notion d'accessibilité. Ainsi, nous avons observé onze catégories : les adultes, les femmes, les hommes, les personnes âgées, les adolescents, les enfants, les propriétaires de véhicules non-motorisés (vélos, trottinettes..), les poussettes (et chariots), les groupes et les personnes seules. Nous avons également constaté que la fréquence de fréquentation de ces personnes varie selon les heures et les jours de la semaine. De très faibles variations ont également été remarqué en fonction des saisons.

Nous avons tout d'abord constaté une forte affluence d'adultes lors de nos observations où cette catégorie de population était la plus présente. En effet, nous avons observé un grand nombre d'adultes qui traversaient la place de 8h à 19h et qui s'y arrêtaient plus fréquemment de 11h à 14h en semaine. L'affluence était particulièrement importante le samedi (de 11h à 19h) et le dimanche (de 9h à 14h). Enfin, nous avons remarqué que cette catégorie de personnes était la plus présente en soirée, de 19h à 22h, bien que son nombre avait tendance à fortement diminuer. La catégorie des adultes se scinde en deux : les femmes et les hommes. En journée (de 8h à 19h), nous n'avons pas ressenti de distinction franche entre les deux où il semblait y avoir autant d'hommes que de femmes qui traversaient la place ou qui se reposaient sur les différents aménagements. Après 19h, nous avons remarqué plus d'hommes seuls que de femmes seules et cette différence était également visible dans la composition des groupes constaté qui était plutôt masculine.

Nous avons également remarqué un très faible nombre de personnes âgées. Ces derniers semblaient être plus présents les dimanches matin (de 8h à 14h). Beaucoup d'entre eux se limitaient à seulement traverser la place. Nous avons également observé quelques personnes âgées s'asseoir sur la place mais ces dernières semblaient préférer les bordures car, nous ne les avons jamais vu sur les transats.

Ensuite, nous avons observé un nombre important d'adolescents fréquentant la place de la République. Lors de nos investigations, ces derniers étaient essentiellement présents sur le temps de midi (de 11h à 14h) et étaient presque inexistants le dimanche. Nous avons également constaté que beaucoup d'adolescents traversaient la place en matinée (de 8h à 9h).

De plus, nous avons constaté une forte affluence d'enfants lors de nos observations, mais qui ne comblait pas toute la journée, contrairement aux adultes. En effet, nous avons essentiellement remarqué leur présence, avec quelques exceptions, en fin de journée (de 16h à 19h), les samedis (de 11h à 18h) et les dimanches (de 13h à 18h). Ces derniers appartenait toujours à un groupe, car ils étaient tous accompagnés d'adultes.

Nous avons ensuite observé un grand nombre de conducteurs non motorisés. Lors de nos observations, ceux-ci semblaient dans l'ensemble se limiter à la traversée mais nous avons tout de même constaté quelques cas de personnes s'arrêtant sur les aménagements de la place. En semaine, leur affluence était plus importante sur le temps de midi (de 11h à 14h), en fin de

journée (de 17h à 19h) et les samedis après-midi (de 13h à 19h). Enfin, sous de froides températures, l'affluence en semaine ne semblait pas changer mais était plus faible les samedis.

Nous avons également remarqué une faible présence de femmes poussant une poussette, un chariot ou un caddie. Lors de nos observations, les poussettes étaient plus présentes les dimanches matin (de 8h à 12h) et nous avons recensé qu'un seul cas de poussette en semaine (à 13h). Enfin, nous avons constaté qu'un seul cas de personne avec un chariot et qui était présente un dimanche à 12h.

Enfin, nous avons observé une plus grande importance de groupes que de personnes isolées. Les groupes étaient particulièrement présents sur les temps de midi (de 11h à 14h), en fin de journée (de 16h à 19h) et les samedi après-midi (de 11h à 19h). Lors de nos observations, il y avait eu très peu groupes en soirée. Les personnes seules étaient présentes toute la journée (de 8h à 22h) mais leur nombre était moins important. Sous des températures froides, les groupes étaient moins présents. Nous avons aussi constaté que beaucoup de personnes seules traversaient seulement la place mais que certaines s'arrêtaient tout de même sur les aménagements, malgré leur isolement.

En conclusion, nous avons constaté une diversité de la population fréquentant la place de la République à Metz. Les adultes représentaient la catégorie la plus présente. De plus, nous avons remarqué que beaucoup de personnes venaient traverser ou se poser en étant seules. Ensuite, nous n'avons pas ressenti une différence de fréquentation entre les hommes et les femmes en journée. La place était aussi animée par des enfants, des adolescents et des personnes âgées. Enfin, nous n'avons pas observé la présence de personnes en chaise roulante. Nous pouvons préciser que les observations explicitées ci-dessus constituent une moyenne et une impression générale établie en observant mais les fréquences et les affluences changeaient selon la nature de l'événement que la place accueillait. Par exemple, nous avons constaté une plus grande affluence de groupes et d'enfants en soirée (de 18h à 22h) lors du marché de Noël.

## 7.3. Les activités – diversité des usages et formes d’appropriations

### 7.3.1. Les lieux d’arrêt.

Au cours de nos observations, nous avons constaté des arrêts plus importants sur certains aménagements. La fréquence d’arrêt semble varier selon les heures de la journée et les événements que la place accueille.

En journée et même en présence d’un événement particulier, le lieu sur lequel les personnes s’arrêtaient le plus était l’espace réservé à l’attente des transports en commun. Bien évidemment, les arrêts de bus du Mettis qui longent l’Avenue Robert Schuman appellent fortement les personnes à se regrouper et à attendre ces bus. Cependant, les arrêts de bus faisant face au Ministère de la Défense sont moins nombreux. Selon nos observations, cet espace aménagé était malgré tout celui sur lequel les individus semblaient le plus s’arrêter. La saison ne semblait donc pas jouer sur la fréquence d’arrêt car, le lieu restait celui sur lequel les personnes se posaient le plus que cela soit en hiver ou en été.

En effet, les nombreux rochers et plots mis à disposition sont toujours occupés. Les transats que l’espace propose sont eux aussi occupés par des groupes. Ici, toutes les personnes installées sur les rochers et sur les plots ont attendu un bus. Les raisons pour lesquelles les personnes s’installaient sur les transats n’étaient pas limitées aux transports en commun puisque certains s’installaient pour boire, manger ou simplement se reposer avant de retraverser la place et de rejoindre les commerces.

Ensuite, lors de nos différentes observations, nous avons constaté que la « plage de bois » était aussi sollicitée pour les moments d’arrêt. A notre étonnement, nous avons pu remarquer que les bordures étaient plus occupées que les transats. La proximité avec la végétation pourrait expliquer cette préférence, particulièrement en été où les transats sont exposés au soleil. En hiver, bien que les bordures restaient très appréciées, l’espace semblait dans l’ensemble moins inviter l’arrêt.

De plus, nous avons pu observer de légers arrêts dans l’espace de jeu et de motricité bien que les personnes semblent moins s’arrêter que dans l’espace d’attente des transports en commun et sur la « plage de bois ». Sous de froides températures et passé 20h, nous n’avons observé aucun arrêt dans cette zone. Enfin, l’espace semble avoir plus de succès sous de fortes chaleurs avec la présence des fontaines sèches. A ce moment-là, nous avons observé beaucoup de parents se posant le long du dénivelé et surveillant leurs jeunes enfants qui jouaient entre les jets de la fontaine.

Enfin, nous avons observé la fréquence d’arrêt au cœur de la place. Cette dernière semble faible, presque inexistante. Bien évidemment, les différents événements appellent quelques fois les personnes à s’arrêter mais nous développerons les particularités de ces derniers ultérieurement. Bien que le cœur de la place propose des endroits où se poser par ses aménagements, les individus semblent majoritairement se limiter à la traverser.



*Figure 6c : Plan des différentes zones d'arrêts en fonction de leur récurrence – Uriage - Mélanie Bourdier (2022).*

Nous avons tout d'abord observé un nombre important d'arrêts dans les espaces réservés à l'attente des bus et sur les bordures présentes dans la « plage de bois » (en rouge). Nous avons ensuite remarqué que des personnes se posaient sur les transats aménagés sur la plage (en orange). De plus, nous avons constaté quelques arrêts dans l'espace de jeu et de motricité (en jaune). Enfin, nous avons observé un cœur de place souvent traversé mais sur lequel peu de personnes ne s'arrêtent.

### 7.3.2. Les lieux de jeux

Durant nos observations sur la place de la République à Metz, nous avons remarqué que certains aménagements invitaient plus les personnes à jouer. Contrairement aux lieux d'arrêt, explicités plus haut, ces derniers variaient fortement en fonction du mois de l'année et ne semblaient pas attirer les personnes en soirée. De plus, les événements auxquels nous avons assisté durant l'année semblaient influencer les fréquences et les lieux de jeu.

Jusqu'au coucher du soleil, l'aménagement avec lequel les personnes semblaient le plus jouer était le mur d'eau. A chaque passage ou lors des moments de pause, les enfants se jetaient sur le mur d'eau. Le mur était cependant plus utilisé en hauteur, sur la « plage de bois ». Les quelques fois où nous avons observé la nuit, le mur ne fonctionnait pas et il était également coupé en hiver lors des périodes de gel. Mais son grand succès en journée et sur l'année laisse penser qu'il était le plus apprécié pour jouer.

Ensuite, deux autres aménagements étaient occupés par le jeu lors de nos observations : les transats sur la « plage de bois » et les fontaines sèches. Nous l'avons vu plus haut, ces derniers sont dans des sous-espaces différents. Les fontaines sèches sont, comme pour le mur d'eau, limitées dans le temps en terme d'utilisation car, celles-ci sont coupées la nuit et en hiver lors des périodes de gel. Elles étaient cependant moins occupées que le mur d'eau en journée sauf sous des fortes chaleurs en été. Les transats sont tout autant utilisés pour le jeu que les fontaines sèches. Nous avons en effet observé des enfants grimper dessus en journée. Contrairement aux fontaines et au mur d'eau, ils sont accessibles tous les jours de l'année et sans restriction de temps.

De plus, les espaces sur lesquels le jeu était moins présent lors de nos observations étaient l'espace réservé à l'attente des transports et, étonnamment, le lieu de motricité. Tout d'abord, nous avons observé de très légères occupations de jeu sur le lieu d'attente notamment sur les quelques transats présents. Nous avons également constaté quelques utilisations liées au jeu sur les rochers et les plots. Ensuite, nous avons remarqué de légères occupations joueuses sur les modules mis à disposition. Cependant, sur toute l'année nous avons constaté que trois utilisations de ces modules. Le carrousel était lui aussi peu utilisé où il tournait souvent à vide.

Enfin, nous avons observé la fréquence de jeu au cœur de la place. En dehors de la présence de certains événements, celle-ci semblait faible, presque inexistante. Nous avons tout de même remarqué des cyclistes et des trottinettes faisant des cascades avec leurs véhicules et des enfants courant pour le jeu. Le jeu ne semblait pas ici être influencé par l'heure ou la saison mais nous n'avons pas remarqué le jeu sur les aménagements du cœur de la place car, les personnes semblaient se limiter à le traverser.



*Figure 6d : Plan des différents lieux de jeu en fonction de leur récurrence – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

Nous avons donc observé un nombre important de personnes jouant avec le mur d'eau au cours de l'année (en rouge). Nous avons ensuite remarqué que les transats avaient beaucoup de succès pour le jeu tout au long de l'année et que beaucoup d'enfants jouaient avec les fontaines lors des journées ensoleillées (en orange). Nous avons ensuite constaté que les jeux de motricité attirait la curiosité de quelques personnes et que le manège était faiblement occupé (en jaune). Enfin, les rochers et les plots avaient eux aussi faiblement attiré les enfants où nous les avons vu joué dessus (en jaune).

### 7.3.3. Les événements animant la place et leurs micros interventions

#### Les événements.

En nous rendant sur la place de la République à Metz, nous avons pu assister à certains événements qui avaient animé le cœur de cette dernière. Nous avons donc observé :

- La foire de la Mirabelle, implantée du 20 août au 5 septembre 2021
- La foire de Metz, implantée du 24 septembre au 4 octobre 2021
- La fête de la bière, implantée du 22 octobre au 7 novembre 2021
- Le marché de Noël, implanté du 19 novembre au 31 décembre 2021
- La foire du carnaval, implantée du 5 février au 20 mars 2022
- Le festival du livre, implanté du 8 mars au 10 avril 2022

Même si nous étions pas présents les jours concernés, la place avait également accueilli un village italien en avril 2022, une exposition de voitures de collection en mai 2022, la fête de la musique en juin 2022 et la fête de la Mirabelle en août 2022. Nous pouvons également préciser que lors de notre passage sur la foire de Metz, celle-ci n'était pas encore ouverte au public.



Figures 6e : Photos de la foire de Metz, prise le 22 octobre 2021 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).



*Figure 6f: Photo du marché de Noël à Metz, prise le 13 novembre 2021 – Uliège - Mélanie Bourdier -2022).*

## Les micros interventions.

Lors de nos observations, nous avons remarqué que les différents événements et leurs infrastructures influençaient les comportements des personnes sur le cœur de la place. D'une part, les nouveaux aménagements invitaient les usagers à rester sur la place : les individus ne se limitaient plus à la traverser, car leur curiosité les appelait à se poser, jouer ou regarder. D'autre part, ils influençaient les parcours. La plupart du temps, les aménagements liés à l'événement propre suffisaient à influencer les parcours des usagers mais nous avons aussi observé un cas d'influence liée aux infrastructures imposées par la crise sanitaire de la covid-19. Ce cas particulier avait été observé sur le marché de Noël.



*Figures 6g: Exemples d'infrastructures invitant les personnes à se poser sur le cœur de la place – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

Nous avons donc observé des petites infrastructures éphémères sur le cœur de la place. Certaines incitaient les personnes à s'asseoir pour boire du vin chaud. D'autres se présentaient sous la forme d'auvents ou de chapiteaux sous lesquels les individus restaient debout mais appréciaient boire un verre autour des tables mises à disposition.

Nous avons ainsi remarqué que les accès secondaires au cœur de place étaient tous fermés et son périmètre était totalement clôturé. Ici, nous avons observé que les escaliers perçant le mur d'eau sont clôturés eux aussi. De ce fait, tous les parcours reliant la plage de bois et les jardins de l'Esplanade avec la place n'étaient plus permis or nous avons vu plus haut qu'ils étaient assez importants.



*Figures 6h: La crise sanitaire avait imposé des aménagements contrôlant les accès à l'événement implanté au cœur de la place – Uliège - Mélanie Bourdier - 2022).*

Ce jour-là, nous avons constaté qu'une entrée principale avait été aménagée pour accéder au cœur de la place. Les entrées étaient donc contrôlées où les personnes devaient posséder et présenter un passe-sanitaire valide. De ce fait, les parcours effectués étaient influencés par les personnes et la notion d'accessibilité était touchée. En effet, nous l'avons vu dans le cadre théorique, un espace public se définit par son libre accès pour tous, ici il était limité en n'autorisant que les personnes vaccinées contre le virus.

#### 7.3.4. Les observations des appropriations de l'espace sur la place

Après avoir analysé les parcours réalisés et leurs flux, les lieux d'arrêts et de jeux, nous avons observé les usages sur les différents aménagements de la place de la République à Metz. Comme nous l'avons énoncé plus haut, lors des préparations aux observations, nous avons segmenté ces dernières par « zones » et nous avons appliqué le principe du silhouettage, développé dans la méthodologie. Nous avons donc tout d'abord observé les usages et les comportements sur la plage de bois en questionnant le mur d'eau, les bordures et les transats. Nous avons ensuite investigué dans le lieu de motricité et des jeux notamment en observant les interactions avec les fontaines sèches. Nous avons conclu ces observations dans l'espace réservé à l'attente des transports en commun en analysant les usages avec les transats, les plots et les rochers.

#### La plage de bois.



## Le mur d'eau.

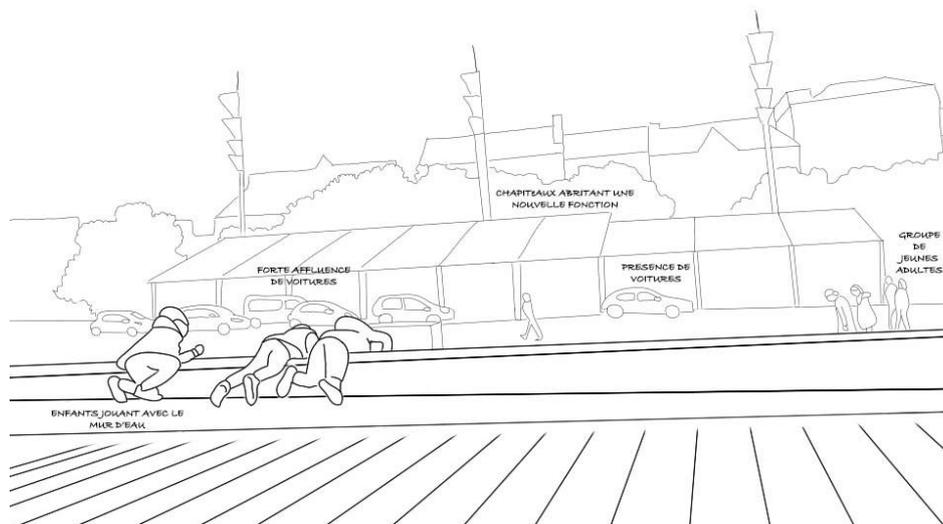


Figure 6i: Observations – enfants de la même famille jouant avec le mur d'eau – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

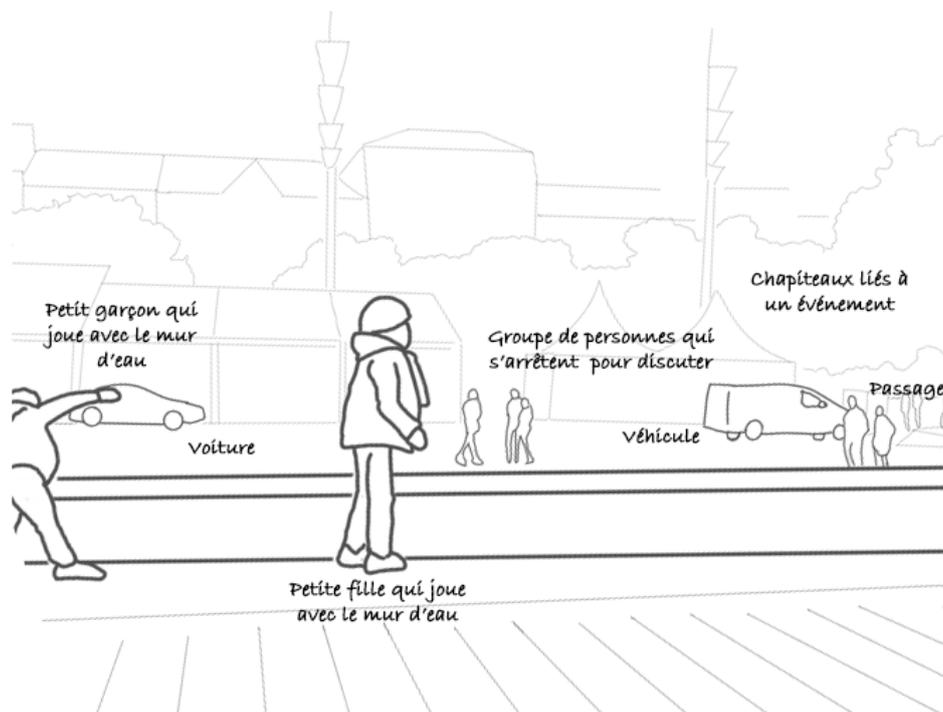


Figure 6j: Observations – deux enfants de familles différentes jouant avec le mur d'eau – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

Ce jour-là, la place accueillait un événement : le festival du livre. C'est pourquoi le cœur de la place était animée par des chapiteaux, des stands et des tentes. De plus, ce type d'événement incitait les artisans à stationner leurs véhicules personnels sur la place.

L'évènement invitait indirectement les personnes à s'arrêter sur le cœur de la place pour discuter ou regarder. Les passages sur le cœur de place était plus importants que lorsque la place n'accueillait pas d'événements.

Enfin, le mur d'eau semblait très prisé par les enfants qui jouaient avec l'eau.

Les bordures et les transats.

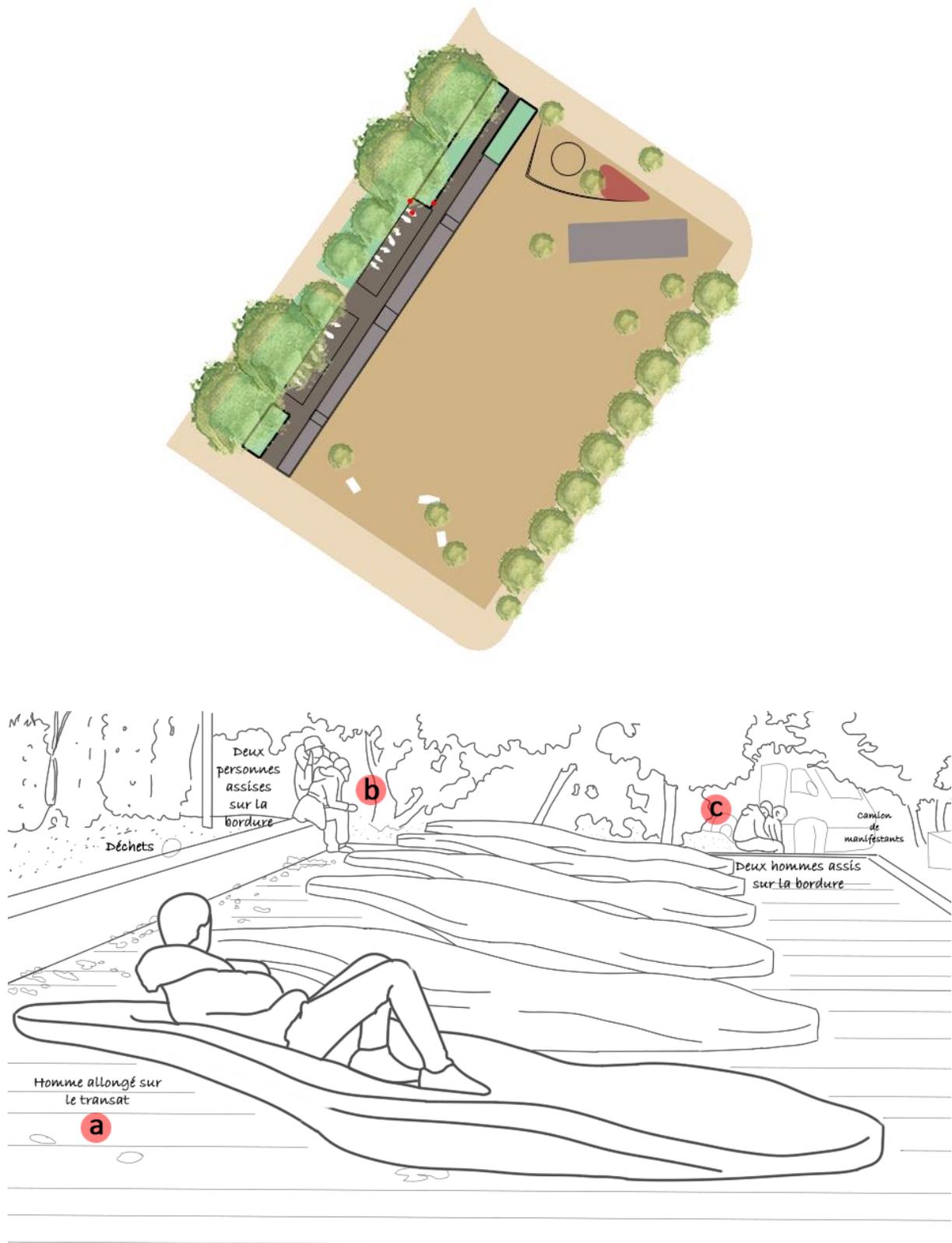


Figure 6k: Observations – un homme allongé sur le transat et des personnes assises sur les bordures – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

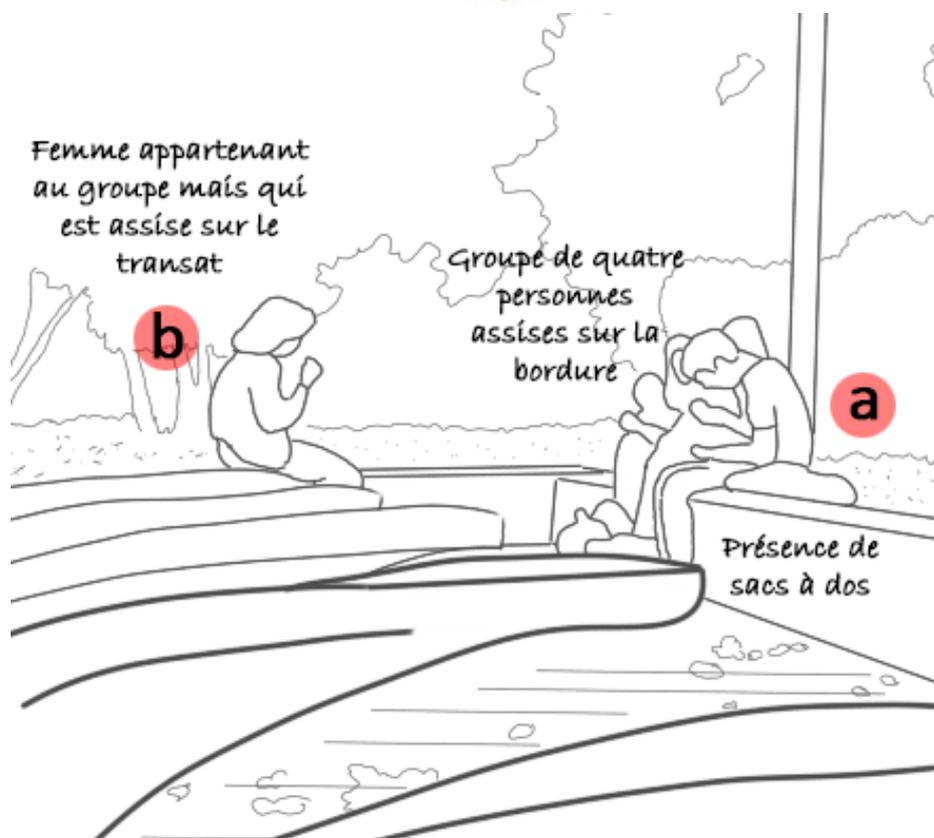
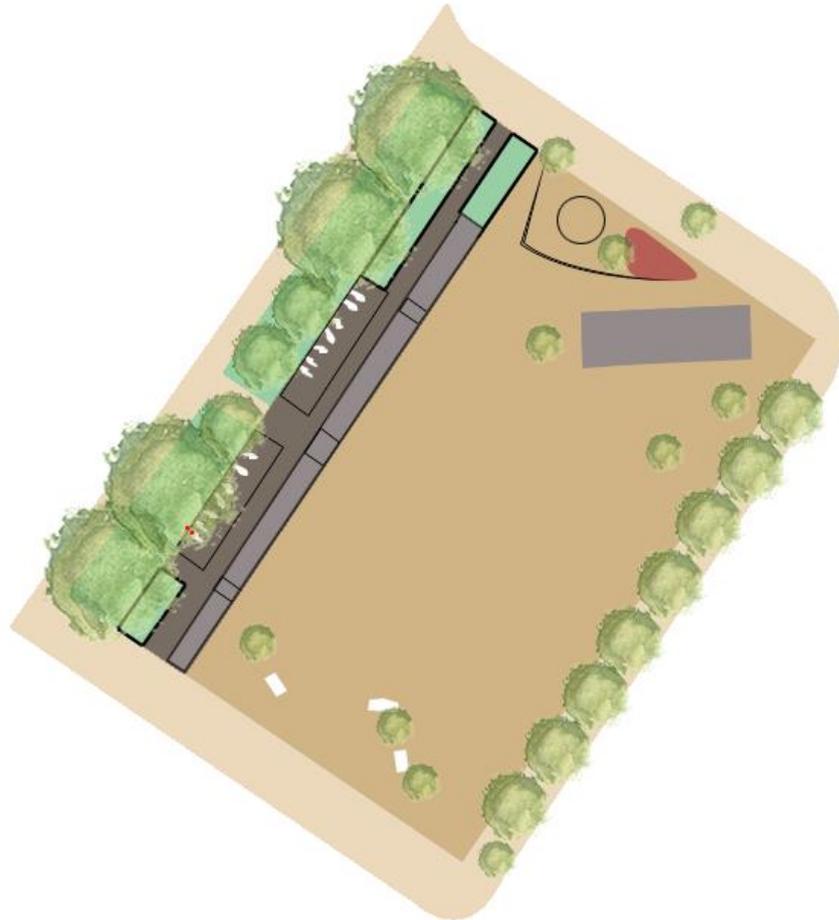


Figure 6l: Observations – groupe de cinq personnes déjeunant sur la bordure et sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

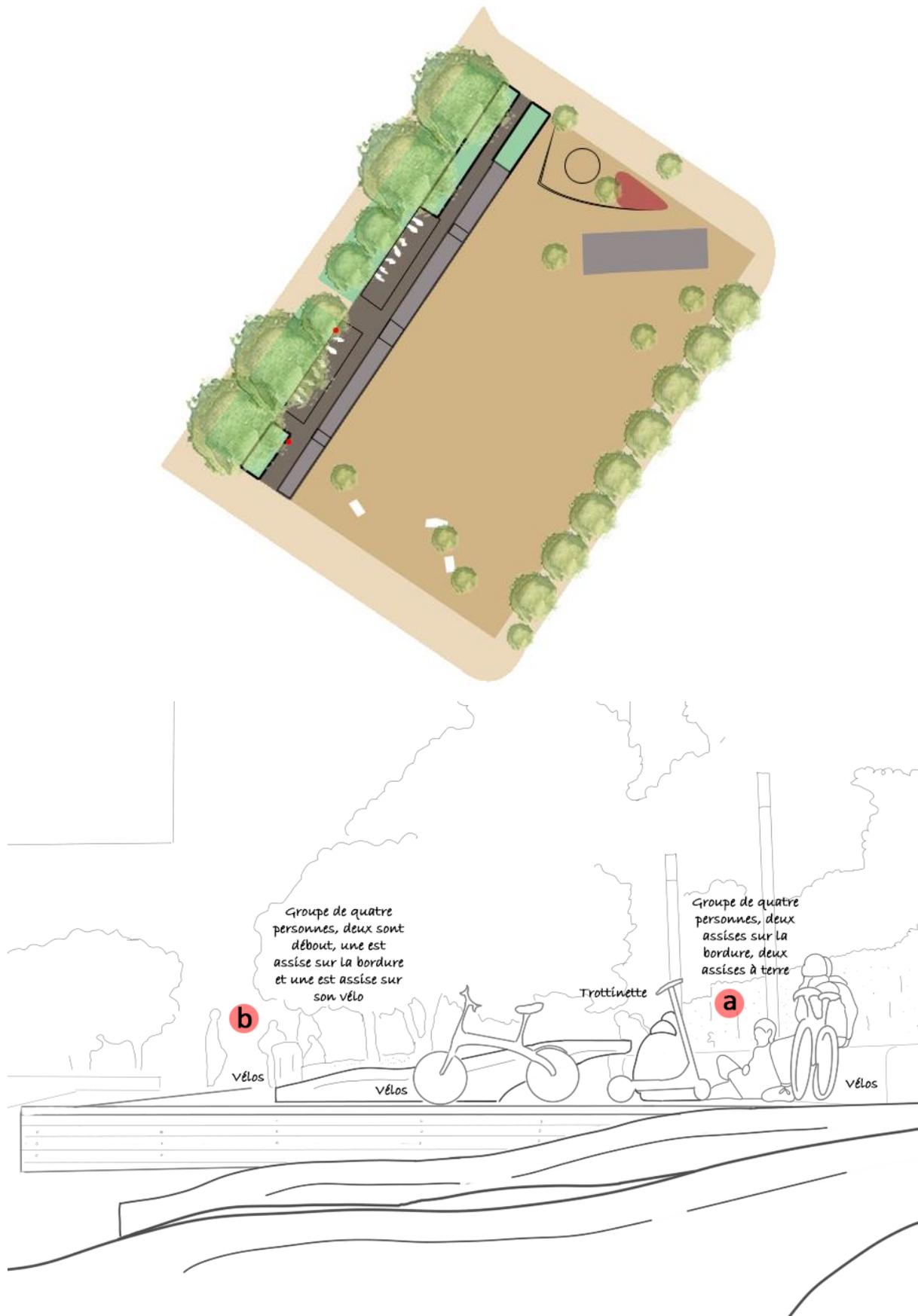


Figure 6m: Observations – groupe de cyclistes déjeunant à terre et sur la bordure– Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

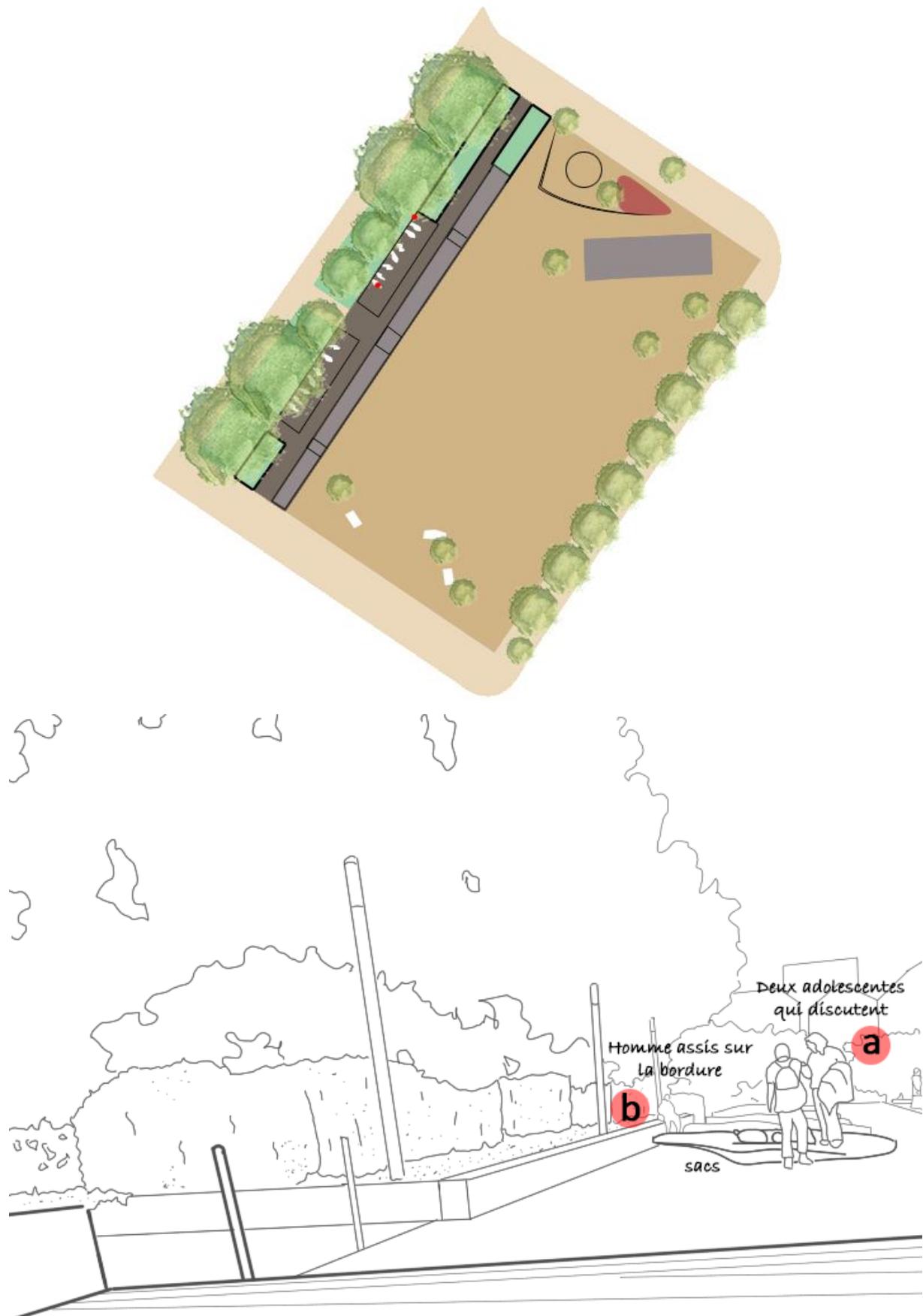


Figure 6n: Observations – deux adolescentes discutant sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

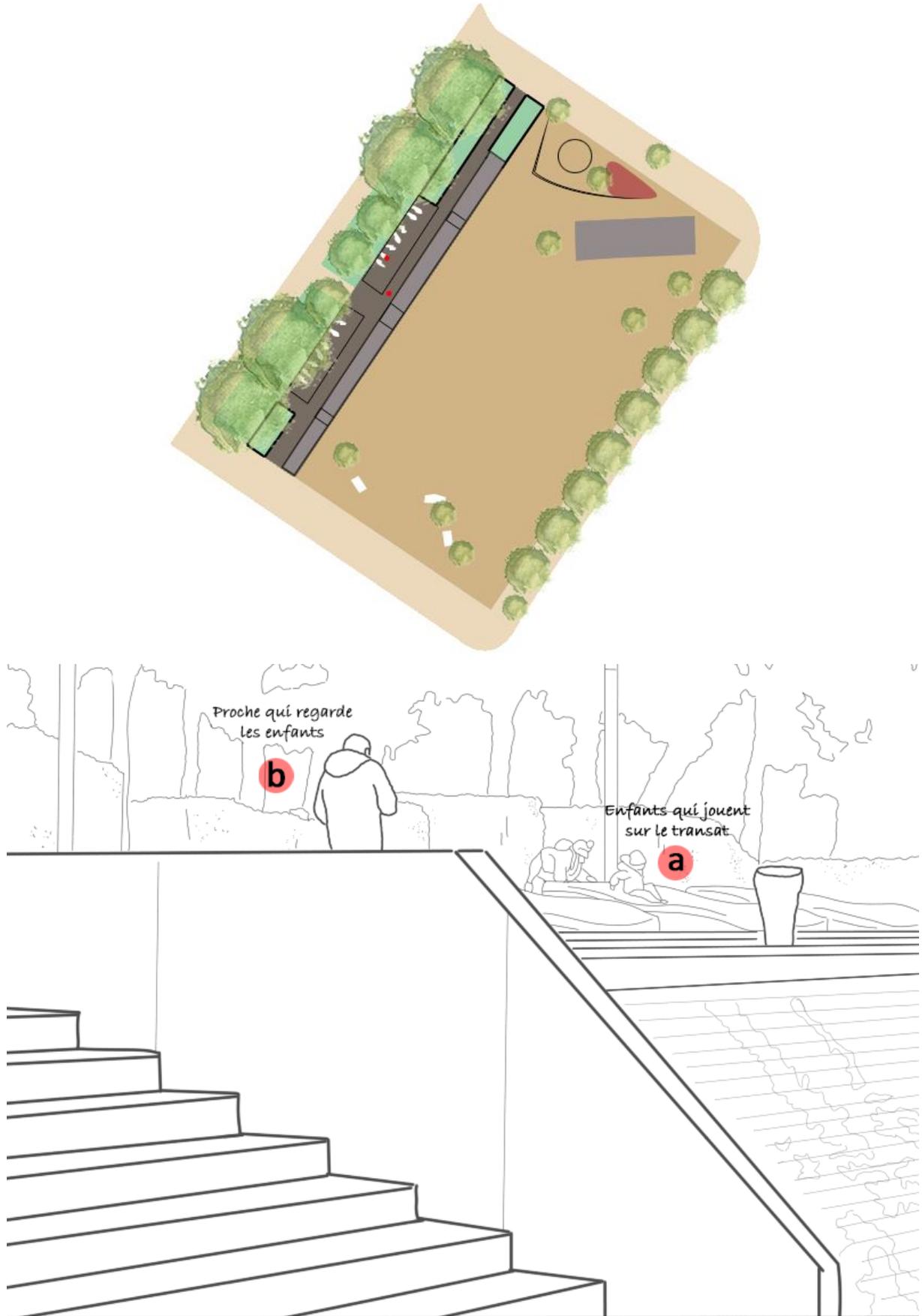


Figure 6o: Observations – enfants jouant sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

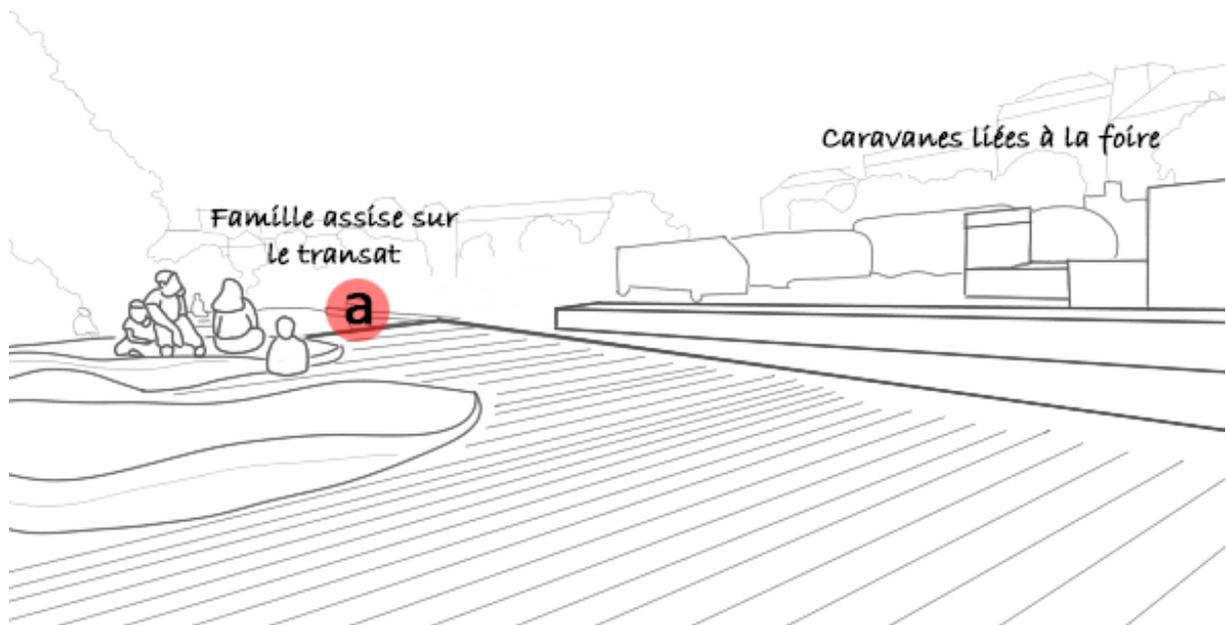
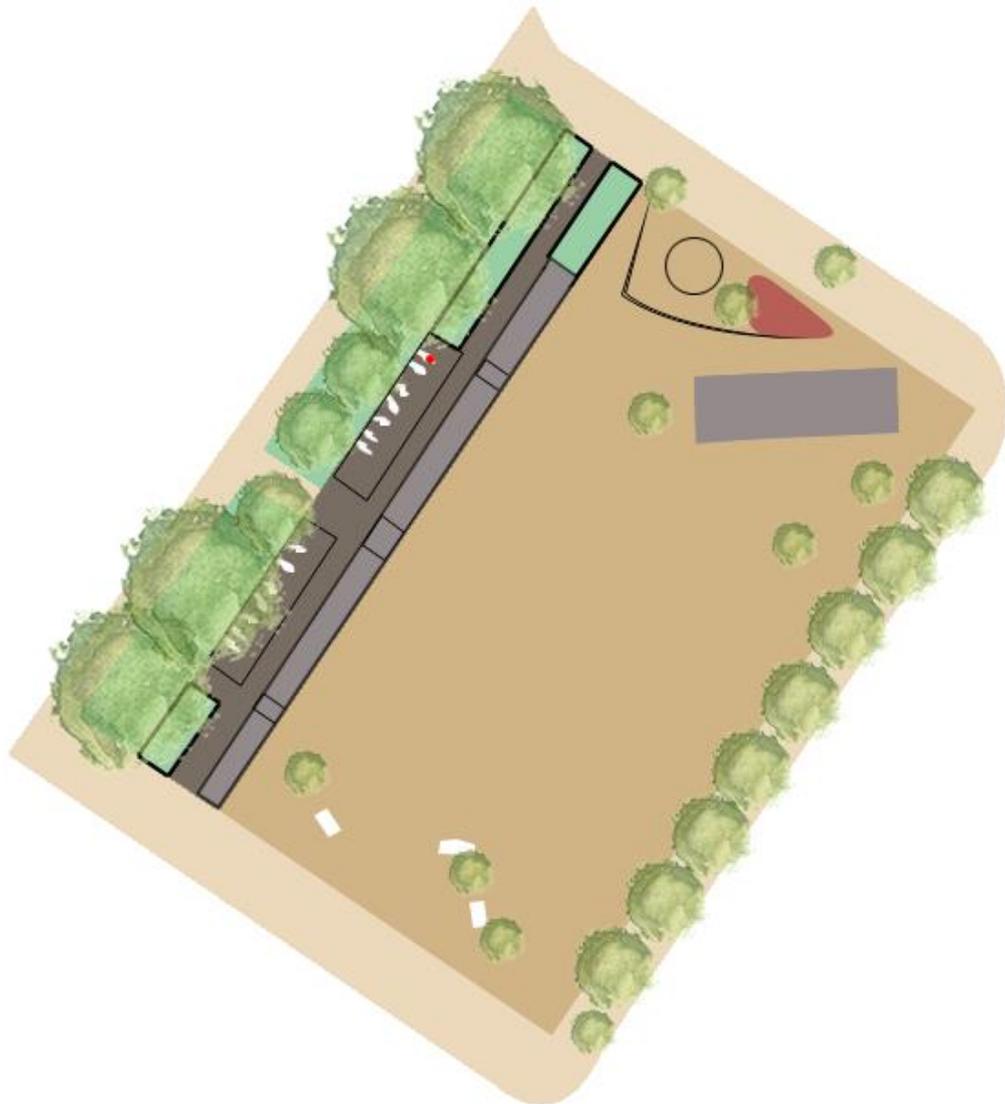


Figure 6p: Observations – famille se posant sur le transat et regardant le cœur de place – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

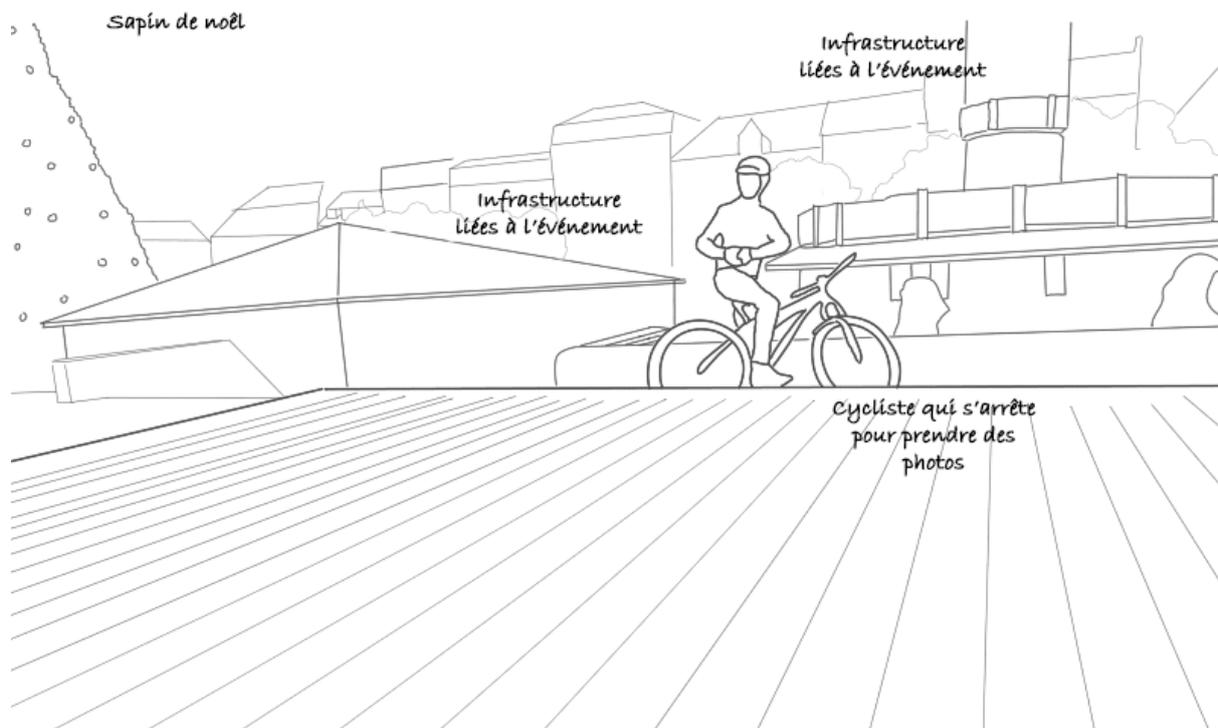


Figure 6q: Observations – Cycliste traversant la plage de bois – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

Nous l'avons constaté plus haut, la plage de bois semblait être, lors de nos observations, un espace assez apprécié pour se poser, regarder et manger. Nous avons d'abord observé un grand nombre d'individus qui se posaient sur les bordures. Nous avons constaté quelques cas où les personnes s'asseyaient au sol, adossées contre la bordure. Enfin, nous avons constaté quelques utilisations de la bordure comme un jeu.

De plus, les transats étaient très souvent utilisés par les personnes. Nous avons tout d'abord observé qu'une grande partie des usagers était des familles avec la présence d'enfants. Dans la majorité de temps, les individus préféraient s'asseoir mais nous avons tout de même constaté quelques cas de personnes allongées sur les transats comme par exemple une femme qui téléphonait allongée ou encore une jeune sans-abris qui dormait. En ce qui concerne les comportements remarquables sur les transats, beaucoup d'individus mangeaient dessus et le plus souvent en groupe. Enfin, nous avons observé beaucoup de jeux sur ces transats où des enfants grimpaient et se mettaient debout sur le point le plus haut.

Ensuite, nous avons remarqué des formes de marquage où les individus n'hésitaient pas à marquer leur emplacement par leurs sacs à dos d'école ou leurs sacs de shopping. Ce marquage pouvait se lire également par les vélos et les trottinettes qui encerclaient les usagers.

Enfin, comme nous l'avons développé plus haut, nous avons observé des passages très fréquents de piétons. Mais la plage de bois était également mouvementée par le passage de vélos, de trottinettes et de skateboards, tous s'amusant avec leurs véhicules et faisant donc des tours et des sauts.

Le lieu de motricité et de jeux.



Les fontaines sèches.

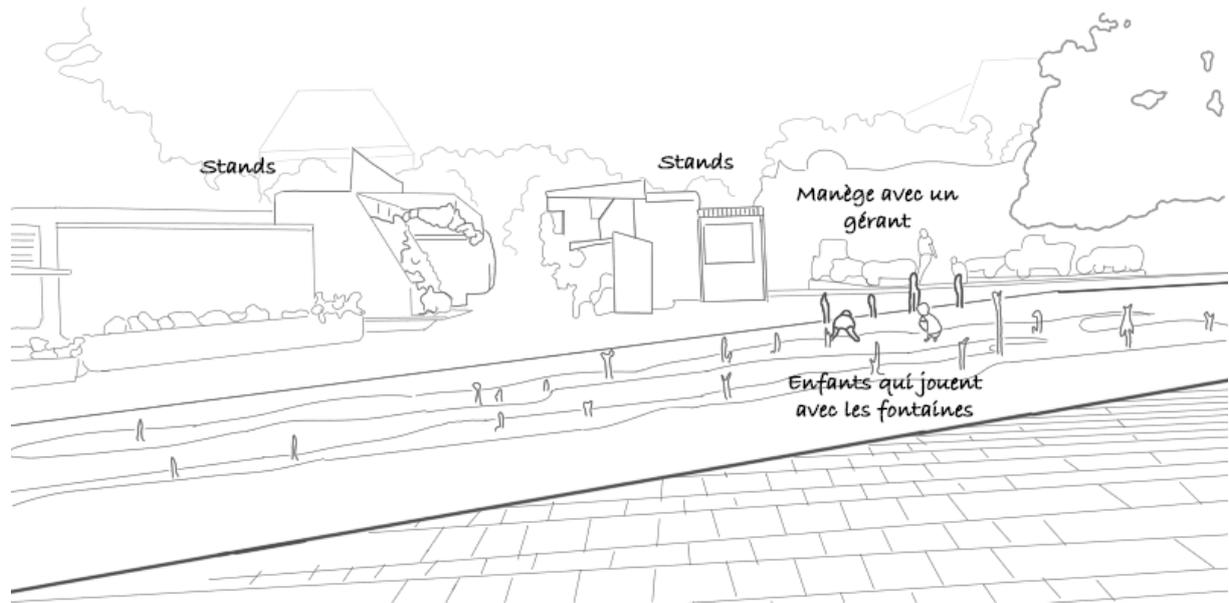


Figure 6r: Observations – deux enfants jouant avec les fontaines – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

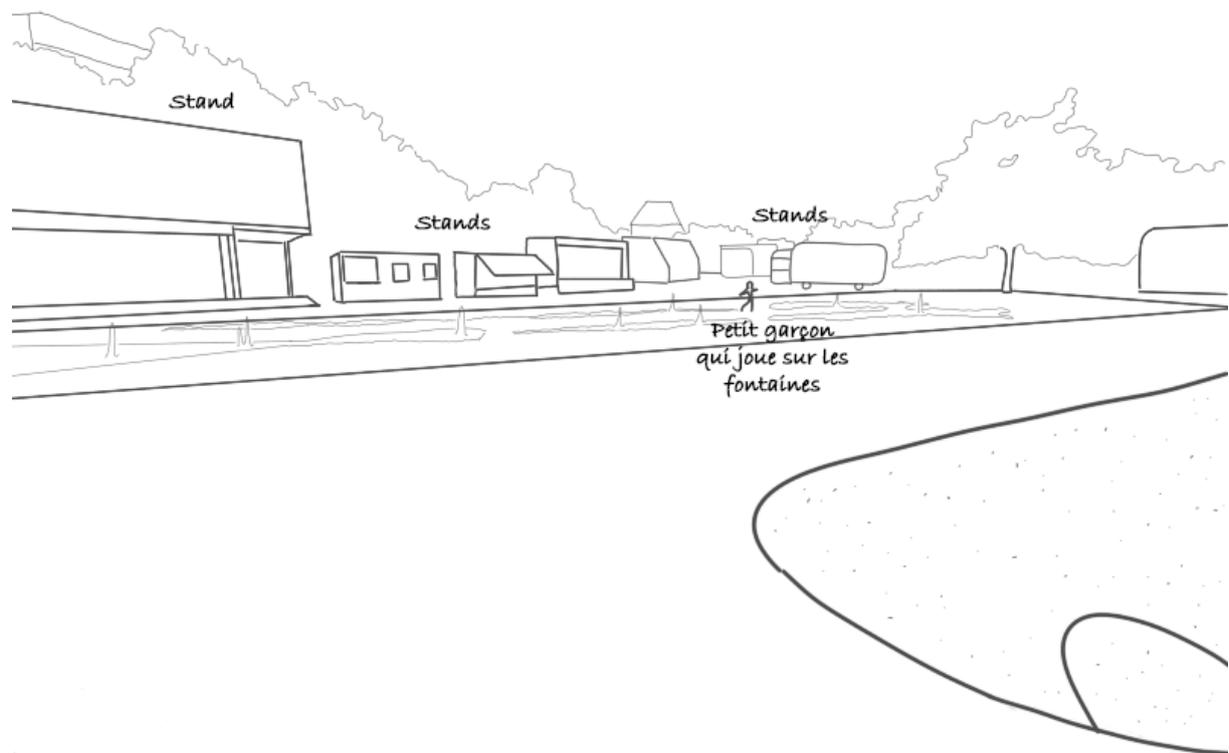


Figure 6s: Observations – un enfant courant entre les jets des fontaines sèches – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

Les dénivelés.

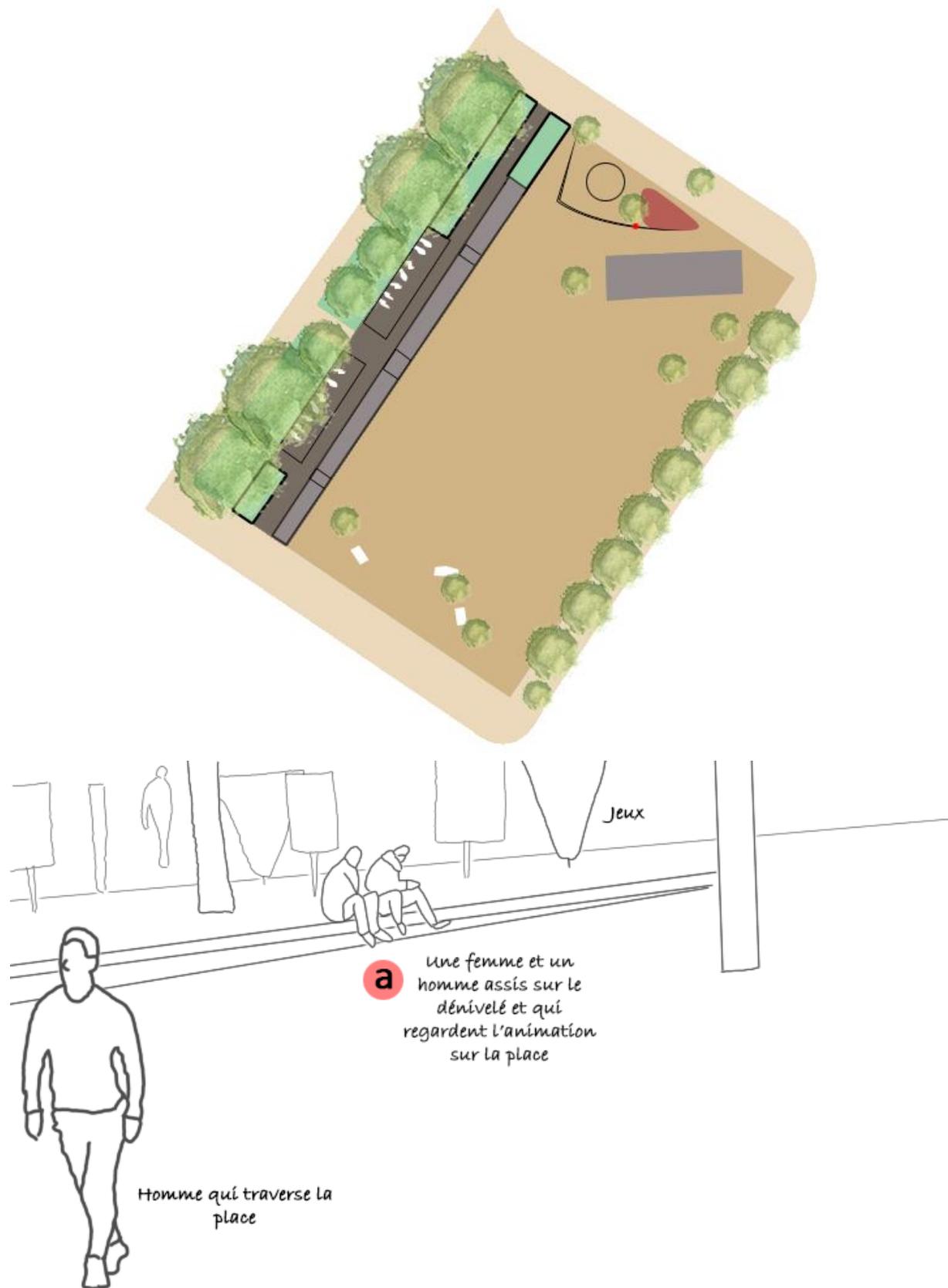


Figure 6t: Observations - deux personnes assises sur le dénivelé – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

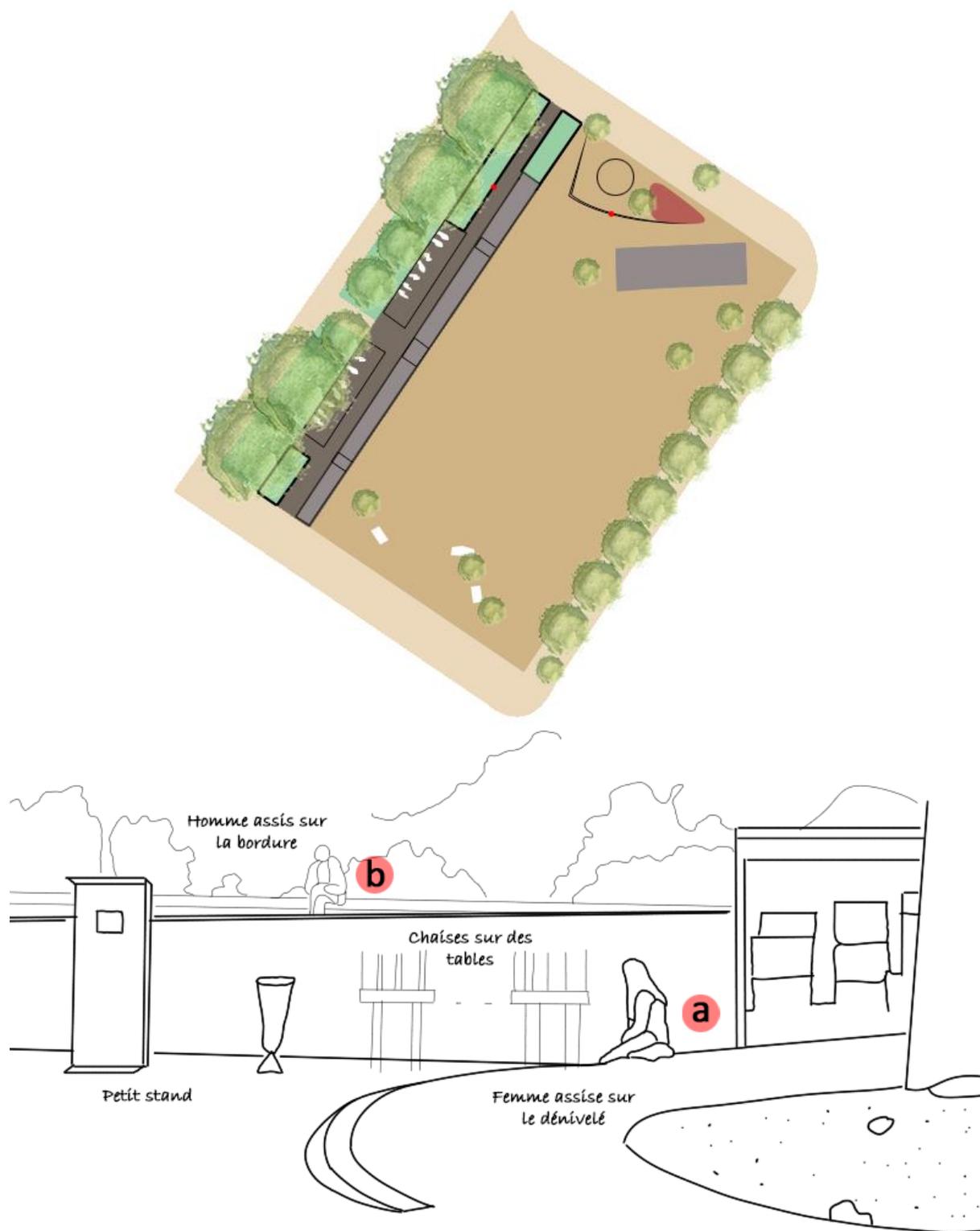


Figure 6u: Observations – femme assise sur le dénivelé et regardant l’animation de la foire – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

Comme lieu d'arrêt, c'était un espace sur lequel nous avons peu remarqué de personnes qui se posaient. En effet, sur nos longues heures d'observations, nous avons recensé 7 cas. Le plus souvent, ces usages avaient été constaté lorsque la place accueillait un événement. Dans d'autres cas, il s'agissait de parents qui surveillaient leurs enfants jouant avec les fontaines sèches.

Bien que nous l'ayons constaté très peu de fois, nous avons tout de même observé une appropriation des fontaines sèches. Durant nos observations, nous n'avons constaté aucun adulte qui jouait avec les fontaines mais uniquement des enfants. De plus, nous avons observé des enfants jouant en sous-vêtement durant les fortes chaleur mais aussi avec des vêtements un peu chauds.

Enfin, nous avons observé des actes de marquage qui prenaient plus ici la forme de sacs à main ou de sacs de shopping. Ce marquage se réalisait plus au niveau du dénivelé où, même une fois debout pour prendre en photo leurs enfants, les parents réservaient et annonçaient leur place.

L'espace réservé à l'attente des transports en commun.



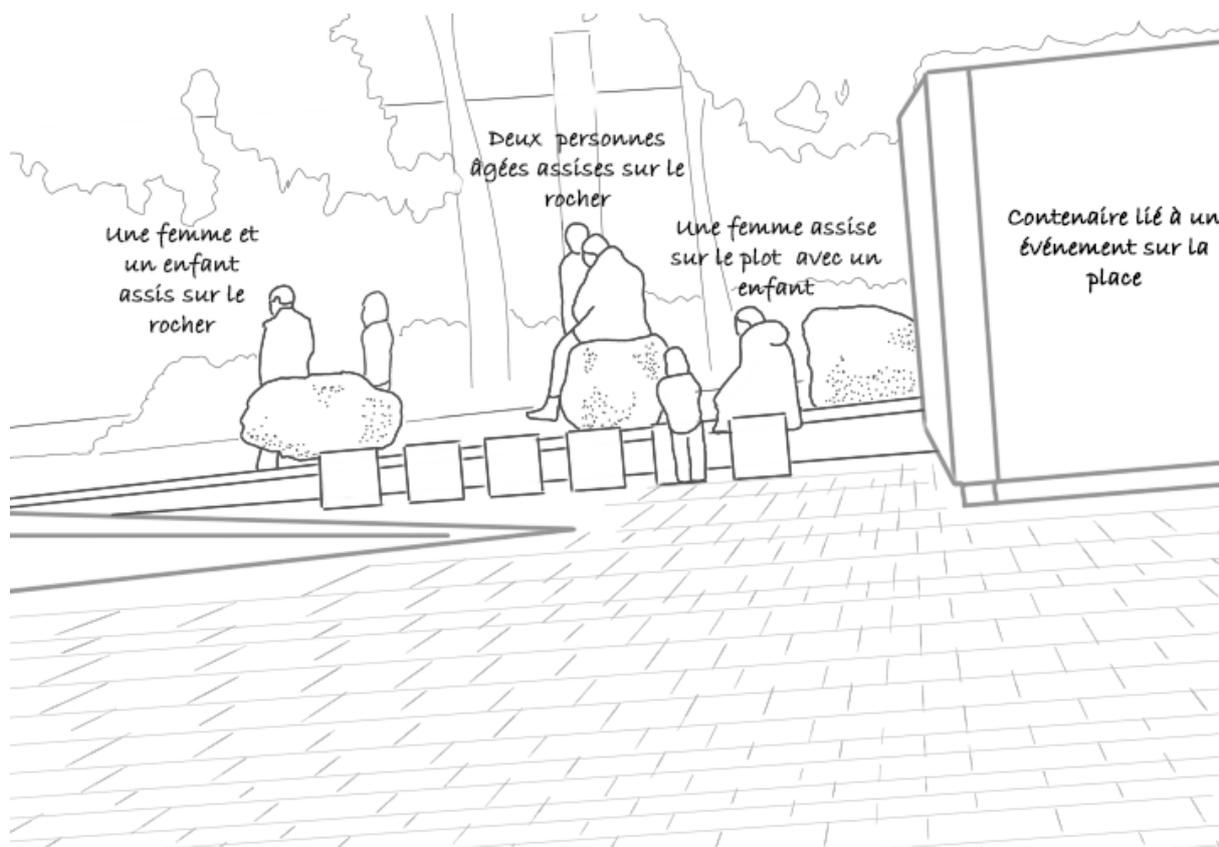


Figure 6v: Observations – différents groupes de personnes attendant le bus sur les rochers et les plots – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

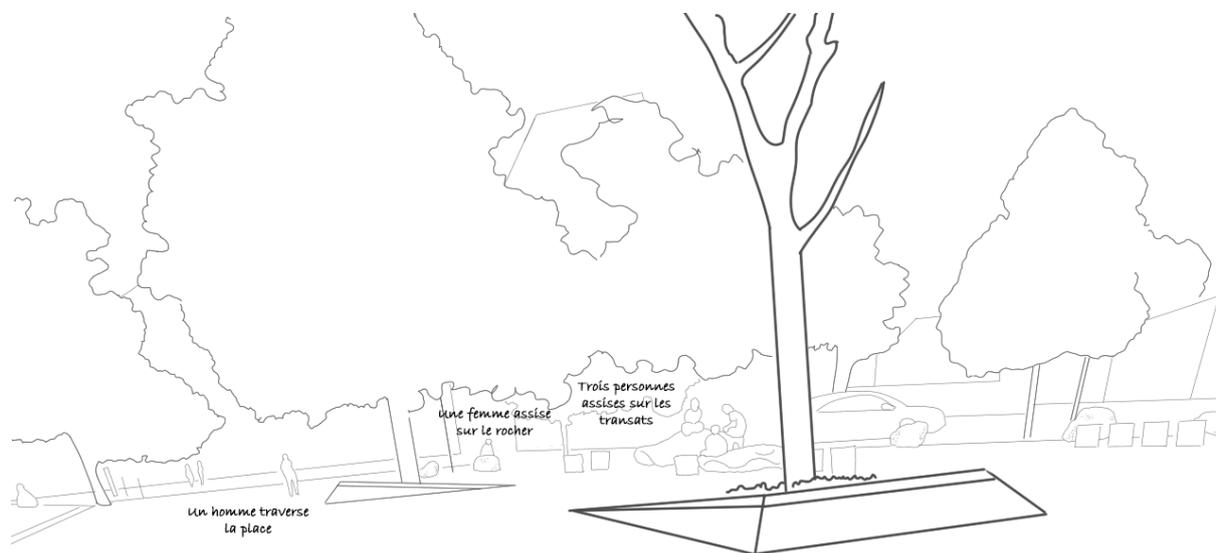


Figure 6w: Observations – groupe de jeunes adultes déjeunant sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

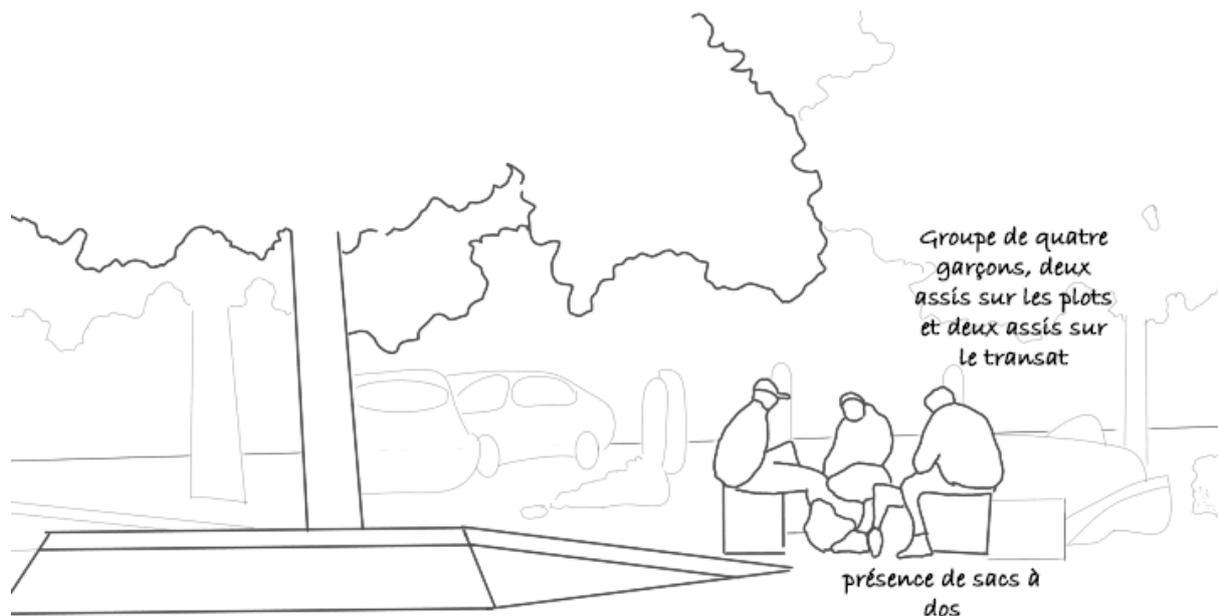


Figure 6x: Observations – groupe de jeune garçons assis sur le transat et les plots – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

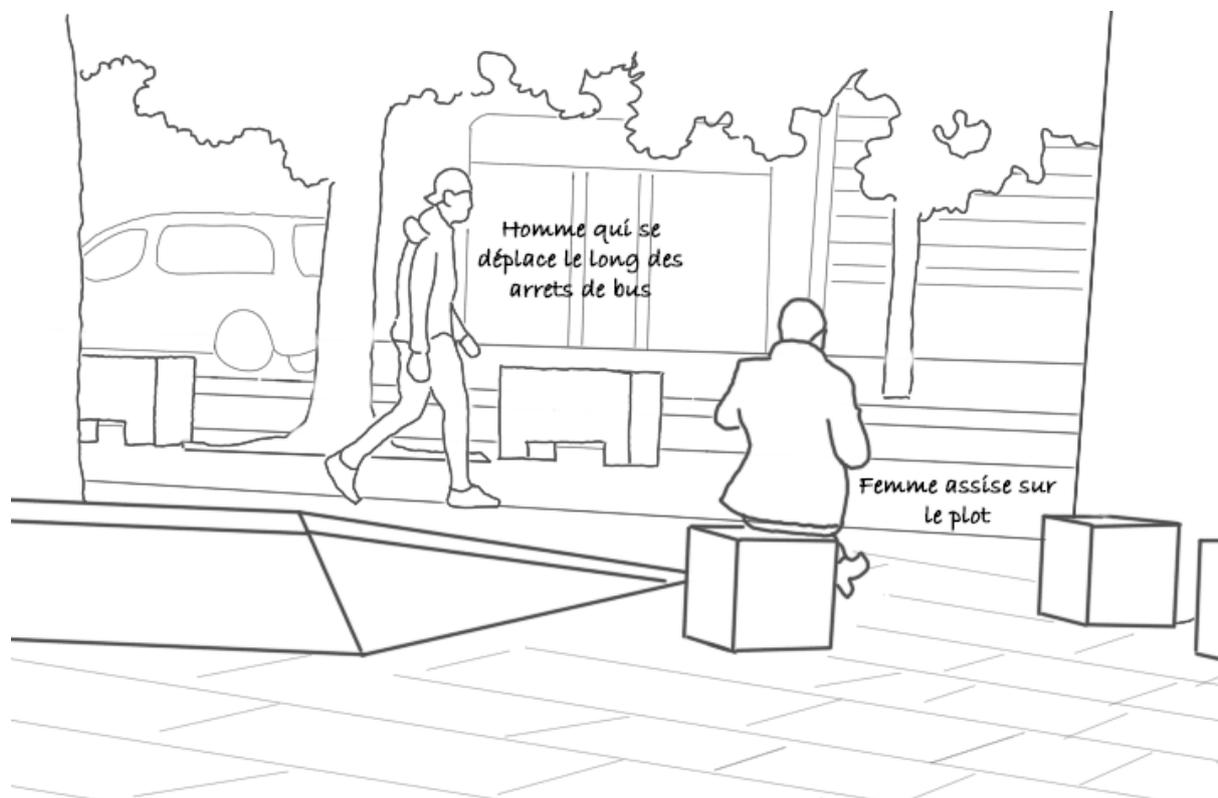


Figure 6y: Observations – femme attendant le bus sur un plot – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).



Figure 6z: Observations – un homme assis sur le dénivelé en mangeant et un autre allongé sur le rocher – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).

Comme nous l’avons déjà constaté et développé plus haut, lorsque nous abordions les lieux d’arrêts, l’espace réservé à l’attente des transports en commun est le lieu sur lequel les personnes s’arrêtent le plus. Cet espace a la particularité de proposer des aménagements différents par leurs formes et leur caractéristiques. C’est donc sans surprise que nous avons observé beaucoup d’usages sur les rochers, les plots, les transats mais aussi sur les encadrements des arbres.

Nous avons d’abord observé une multitude de personnes qui attendaient le bus. Ces dernières se posaient majoritairement sur les rochers et les plots. Position assise, il n’était pas rare de voir des personnes seules, n’appartenant pas à un groupe particulier. Nous avons constaté diverses formes d’usage : une personne assise sur le rocher et un homme debout face à elle ; une femme assise sur le plot et un petit garçon debout, placé à côté d’elle ; etc...

Nous avons ensuite observé des moments de pause et quelques moments de jeux sur ces aménagements. Les encadrements des arbres semblaient très appréciés par les personnes seules ou par les petits groupes composés de deux personnes. Il n’était pas rare de constater des individus seuls et se reposant sur les rochers comme par exemple la fois où nous avons remarqué un jeune homme allongé (comme il le pouvait) sur un des rochers. Puis, nous avons observé de nombreux groupes s’appropriaient les plots et les transats où ils devenaient presque un refuge à leurs discussions. Nous avons par exemple constaté des personnes appartenant au même groupe assises sur le transat et sur les plots à la fois.

En ce qui concerne les moments de jeux, nous en avons quand même constaté quelques-uns. En effet, nous avons observé de nombreux enfants jouant sur les transats et grimpaient sur ses différentes boucles ou encore des enfants jouant sur les plots en sautant dessus. Nous avons également observé un enfant qui jouait avec l’équilibre sur les encadrements d’arbres.

Enfin, nous avons, ici aussi, souligné certaines formes de marquage comme la présence de nombreux sacs à dos. Nous avons aussi constaté un groupe de personnes considérant un des plots comme porte-gobelets.

## 7.4. Les entretiens

### 7.4.1. Protocole et limites de l'approche adoptée

Pour approfondir nos recherches et nos observations, nous avons menés des entretiens de type « compréhensif » (voir « 2. Méthodologie globale du travail ». A la suite des observations réalisées sur la diversité de la population fréquentant la place de la République à Metz, reprenant ainsi la notion d'accessibilité, nous avons constaté une série de catégories de personne. Pour tenter d'être le plus objectif possible dans notre travail, nous avons décidé d'interroger toutes, ou presque, les catégories de personnes relevées lors de nos observations. Nous avons souhaité limiter les entretiens à deux personnes par catégories afin de restreindre le nombre d'interrogés et éviter au mieux de s'approcher du sondage.

Ensuite, nous nous sommes rendus sur la place de la République le dimanche 7 août 2022 pour repérer les personnes souhaitant dialoguer avec nous afin de prendre rendez-vous avec elles. Bien qu'il a été difficile de trouver des personnes disponibles et volontaires, nous avons finalement organisé et réalisé les entretiens les vendredi 12 et samedi 13 août 2022. Ainsi, nous avons converser avec deux femmes adultes, un homme adulte, une personnes âgée, deux adolescents et deux propriétaires de véhicules non-motorisés (ici, ils étaient propriétaires de vélos).

Comme pour les observations réalisées sur le site, explorées précédemment, nous sommes partis d'une synthèse entre les critères identifiés dans les approches théoriques et la grille d'observation d'un espace public établie par Boulekbache-Mazouz en 2008 (voir « 3. Cadre théorique »). Lorsqu'il aborde l'entretien compréhensif, Kaufmann (2013, p. 43-44) suggère l'utilisation d'une grille. Cette dernière permet de guider l'entretien, notamment pour y imposer des limites, et d'y saisir d'y encoder, par la prise de note, les réponses. Cette grille ne doit nécessairement contenir des questions précises et peut comportement des mots-clés ou des thématiques afin de rendre la conversation plus naturelle. En appliquant cette synthèse, nous avons réalisé la grille suivante :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	
Bien-être	Plaisir de l'espace public	

Les entretiens compréhensifs que nous avons menés sont définis par certaines limites de l'approche adoptée. D'abord, le nombre de personnes interrogées est peu représentatif par rapport au nombre d'individus qui fréquentent la place sur une journée. Cependant, toutes les anecdotes racontées par ces personnes sont des pistes à prendre et pourront être mises en relation avec les observations réalisées sur le site. De plus, la méthode appliquée peut être jugée par son manque de rigueur où l'impossibilité de prouver les faits par une validité scientifique est son point faible (Kaufmann, 2013, p.25). Ensuite, cette méthode ne permet pas la preuve de la validité des résultats de façon immédiate (Kaufmann, 2013, p.28). Enfin, elle nécessite de prendre garde aux propos énoncés où il faut faire la distinction entre une vérité et un mensonge car, l'individu peut à tout moment déformer la réalité (Kaufman, 2013, p.63-64).

## 7.4.2. Synthèse des informations obtenues par les entretiens

### L'accessibilité – circulations :

Nous pouvons rappeler que la notion de circulation selon Boulekbache-Mazouz (2008) questionne les possibilités d'accès et déplacements sur le lieu. En réalité, cette notion a été peu abordée et les réponses étaient brèves.

Tout d'abord, nous avons abordé les possibilités d'accès à la place. Une femme, la personne âgée et les deux adolescents avaient annoncé s'être rendus sur le lieu en bus. Dans ses propos, la personne âgée avait mentionné la facilité de se rendre au centre-ville en bus et que cet accès se faisait principalement sur la place. Un des adolescents avait associé la place à un « point de rencontre pour tous les bus ». De plus, une des deux femmes ainsi l'homme avait affirmé s'être rendus sur la place en voiture. L'homme semblait rouspéter de trouver plus difficilement des places de stationnement gratuites et souhaitait ne pas « dépenser une somme astronomique juste pour aller faire du shopping ». La femme affirmait trop apprécier le confort de la voiture pour se déplacer autrement. Enfin, un des deux cyclistes semblait habiter à proximité du centre-ville et préférer se déplacer en vélo.

Ensuite, nous avons conversé sur les possibilités de se déplacer sur la place. La personne âgée avait affirmé traverser le site tous les dimanches matin pour se rendre au marché mais elle semblait regretter que la place soit « si longue » et que « les escaliers n'étaient pas toujours pratiques », selon elle, pour se rendre à l'Esplanade. Une des deux femmes avait souligné la libre circulation sur la place et avait affirmé la traverser, sans difficulté, pour rejoindre les jardins de l'Esplanade. Enfin, un des cyclistes semblait regretter de ne pas pouvoir traverser facilement la place dans les deux car, selon lui, les escaliers empêchent une partie de la circulation pour les cyclistes.

### L'accessibilité – ambiances :

Selon Boulekbache-Mazouz, l'ambiance relate de l'accessibilité, point essentiel dans la définition d'un espace public (voir « 3. Cadre théorique »). Ainsi, nous avons discuté avec elles afin de savoir si elles sentaient acceptées dans cet espace et si elles n'avaient pas ressenti de la discrimination envers elles ou même envers les autres.

Si la réponse semblait dans l'ensemble plutôt positive, deux groupes d'individus ont soulevés des mécontentements. D'abord, un des deux cyclistes semblait se sentir rejeté par le manque d'infrastructures liées aux vélos. Il racontait alors qu'il aimait faire des figures et s'amuser avec son vélo sur les différents aménagements de la place. Il avait ensuite tiré l'hypothèse que son usage et sa manière de s'approprier l'espace pouvait ennuyer les familles et qu'il aurait aimé avec un espace à lui.

Enfin, les deux femmes avaient exprimé un sentiment d'inquiétude lorsqu'elles étaient sur la place à la tombée du jour. Elles avaient cependant affirmé ne pas ressentir de la peur en journée mais n'ont jamais souhaité déambuler longtemps seule sur la place. Selon une des femmes, ce sentiment d'insécurité et d'inconfort ressenti en soirée semblait se dissoudre lors de certains événements comme le marché de Noël.

### Activités – Variété des usages et formes d'appropriations.

Selon Boulekbache-Mazouz (2008), le questionnement sur les activités repose sur les choix que peuvent réaliser les personnes sur l'espace public. Il s'agit ainsi de s'interroger sur les occupations et les différentes possibilités de s'approprier l'espace. Une grande partie des personnes interrogées semblaient enthousiastes lorsqu'elles abordaient les activités et les choix possibles sur le lieu.

D'abord, les deux femmes, les adolescents et un des deux cyclistes avaient affirmé ne jamais s'ennuyer sur la place. Les adolescents, par exemple, semblait apprécié avoir le choix de l'emplacement pour manger et discuter avec des amis. L'un des deux insistait sur les transats mis à disposition car, il appréciait la possibilité d'y mettre tout le groupe d'amis. La personne âgée semblait apprécier les différents événements que la place accueillait où elle avait l'impression de changer de routine et d'animer son quotidien.

Enfin, les adultes et la personne âgée ont souligné les nombreuses possibilités de jeu pour les enfants. La personne âgée avait d'ailleurs affirmé voir très souvent des enfants jouer sur le mobilier urbain et le mur d'eau. Les adolescents avaient eux-mêmes assumé avoir déjà pratiqué les aménagements pour le jeu.

### Bien-être – plaisir de l'espace public.

Nous pouvons rappeler que la notion de bien-être selon Boulekbache-Mazouz (2008) questionne le plaisir que ressentent les personnes lorsqu'elles sont sur la place, si elles s'y sentent bien. Nous l'avons vu plus haut, le bien-être est une qualité potentielle d'un espace public (voir « 3. Cadre théorique »).

Sept personnes sur huit semblaient affirmer se sentir bien à détendue sur la place de la République en journée. Elles appréciaient le calme, et l'ambiance naturelle qu'elle émet. La dimension sociale semblait également participer à ce bien-être où les personnes semblaient apprécier se retrouver entre amis sur le mobilier urbain ou rencontrer de nouvelles personnes lors d'un événement.

Enfin, une seule personne semblait réticente à la question de plaisir et de bien-être sur la place. L'homme n'appréciait pas forcément la proximité avec des inconnus et ne ressentait pas spécialement l'envie de les croiser. Il avait affirmé qu'il évitait de se rendre au centre-ville de Metz et qu'il ne traverser la place de la République que par nécessité.

## 8. Analyses des observations et des entretiens.

### 8.1. Analyses de l'accessibilité

L'accessibilité est un point essentiel dans la définition d'un espace public ( voir « 3. Cadre théorique ») car, il doit être ouvert à tout individus, quelles que soient ses caractéristiques individuelles ou collectives (Berdoulay, 2005, p. 304). L'accessibilité repose donc sur une mixité sociale souhaitée et regroupant des personnes « de tous âges et de toutes conditions » (Béjà, 2012, p.72).

#### 8.1.1. Accès et circulations

La notion d'accessibilité repose sur l'accès physique au lieu où toute catégorie de personnes doit pouvoir s'y rendre. Dans le cas de la place de la République à Metz, la *Ville de Metz* l'a pensé de manière à ce qu'elle soit accessible par tous les types de transports, notamment en développant le réseau des transports doux comme les bus, le Mettis ou les vélos. Ainsi, les réseaux de bus ont été redessinés afin que le site soit desservi par toutes les lignes de bus. De plus, la présence de la voiture est moins souhaitée mais elle n'est pas totalement mise de côté où le parking souterrain est rénové et agrandi (Conseil Municipal, 2006, p.31). De ce fait, il est toujours possible de se rendre sur la place de la République en voiture ce qui peut favoriser l'accès à certaines catégories de personnes, comme par exemple les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite. Enfin, la place de la République n'interdit pas l'accès aux véhicules non-motorisés comme les vélos, les skateboards ou même les trottinettes. C'est pourquoi de nombreuses catégories d'individus peuvent tout à fait se rendre le site en véhicules non-motorisés ou simplement le traverser pour se rendre à leur destination initiale.

L'analyse réalisée sur les différents trajets (voir « 7. Observations et les entretiens réalisés ») illustre que le site est d'ailleurs très fréquemment traversé et sa perméabilité le rend stratégique dans son emplacement : les messins le traverse de tout part pour se rendre au centre-ville afin d'y faire du shopping, aux arrêts de bus, au palais de Justice, à l'Arsenal, à la Caserne Ney ou aux jardins de l'Esplanade. Ces jardins de l'Esplanade peuvent d'ailleurs être traversés pour rejoindre les Fontaines de l'Esplanade, implantées sur le boulevard PoinCarré. Nous pouvons alors imaginer que la place de la République à Metz est un lieu accessible physiquement par tous les moyens de transports bien que sa différence de niveau avec les jardins de l'Esplanade semble freiner quelques personnes, dont les personnes âgées.

#### 8.1.2. Appréhension de l'espace

Nous avons énoncé plus haut ( voir « 7. Observations et les entretiens réalisés ») les différentes typologies de personnes que nous avons constaté lors de nos observations sur la place. Un grand nombre de catégories d'individus fréquentaient le lieu : les adultes, les femmes, les hommes, les personnes âgées, les adolescents, les enfants, propriétaires de véhicules non-motorisés, les poussettes (et chariots), les groupes et les personnes seules.

Lors de nos observations, les groupes semblaient plus nombreux quand il s'agissait de s'arrêter sur la place. Nous avons également constaté qu'un seul cas de personnes à mobilité réduite, un

monsieur avec une canne mais, nous n'avons pas remarqué la présence d'une personne en fauteuil roulant. Nous pouvons supposer que la différence de niveau entre le cœur de place et la « plage de bois » complexifie sa traversée lorsqu'une personne est à mobilité réduite. En effet, pour se rendre des arrêts de bus, implantés avenue Robert Schuman, aux jardins de l'Esplanade, la personne doit d'abord se rendre en périphérie de la place, car elle ne sait pas utiliser les escaliers. Le trajet est alors plus long et ne se fait pas sur la place en elle-même. De plus, nous pouvons imaginer que c'est particulièrement en raison du mobilier que ces derniers ne s'arrêtaient pas sur la place. Nous pouvons par exemple supposer que l'apparence particulière des transats complexifie son usage lorsqu'une personne est en fauteuil roulant et peut également, dans certains cas, paraître inconfortable.

Enfin, nous avons remarqué une variation assez forte des catégories de personnes selon les heures de la journée et les jours de la semaine. En semaine, nous avons constaté une forte affluence d'adultes (femmes et hommes), d'adolescents et d'enfants en début de journée (8h à 9h), sur le temps de midi (de 11h à 14h) et en fin de journée (16h à 19h). Cette affluence semble correspondre à des horaires de travail ou d'école où on peut imaginer que toutes ces catégories de personnes traversent la place pour s'y rendre, pour rentrer chez elles ou pour y manger lors de leurs pauses repas. Le samedi est une journée qui semble être fréquentée sur l'ensemble de la journée mais les temps de midis restent les moments d'arrêts les plus importants. Cette fréquentation importante semble concerner toutes les catégories où nous pouvons supposer que c'est principalement le samedi que les individus aiment, ou peuvent, faire du shopping dans le centre-ville de Metz, notamment parce qu'il est un jour de repos pour une catégorie de personnes.

Ensuite, nous avons observé une affluence importante, le dimanche matin (de 8h à 14h), de personnes âgées, d'adultes et d'enfants. Nous pouvons imaginer que cette affluence est en lien avec le marché, présent toutes les semaines dans le centre-ville bien qu'il ne soit pas implanté sur la place de la République directement. Les personnes traverseraient alors la place pour s'y rendre ou s'y poseraient après y avoir fait un tour.

Enfin, nous avons observé qu'il y avait majoritairement des groupes et des hommes qui fréquentaient la place en soirée (de 20h à 22h). Ce constat est en lien avec le sentiment d'insécurité, abordé plus haut lors des entretiens. En effet, beaucoup de femmes ne souhaitaient pas rester seules en soirée sur la place. Nous pouvons préciser que ce sentiment d'insécurité semble seulement se ressentir à la tombée du jour car, nous n'avons pas constaté de différences de fréquentation entre les hommes et les femmes en journée, qu'ils soient seuls ou en groupe.

## 8.2. Analyses des activités (diversité des usages et appropriations de l'espace)

### 8.2.1. Comparaisons avec les intentions initiales de la ville

Nous l'avons vu plus haut, la *Ville de Metz* n'aborde pas la notion d'usages et d'appropriation de l'espace lorsqu'elle mentionne ses intentions lors des Conseils Municipaux ou dans les cahiers des charges (voir « 5. Etude des promesses de la nouvelle place de la République »). Comme nous l'avons abordé dans le chapitre traitant la délibération de nombreux points ont été respectés par les architectes lors de leur participation au concours, notamment la conception d'un cœur de place libre, le re-questionnement du réseau des transports en commun en valorisant les espaces bordant la place, ainsi que la continuité de la place avec les jardins de l'Esplanade.

Les usages observés correspondent aux trois points forts évoqués par la *Ville de Metz*. Nous avons en effet constaté un cœur de place, fortement animé par plusieurs événements et mettant en relation les messins et les messines. Il était devenu un véritable point de rencontres et un véritable espace de vie, dans lequel il se passait toujours quelque chose. De plus, lors de nos observations, le cœur de place était très largement traversé par les personnes, correspondant ainsi à la place « libre » et celle sur laquelle « les piétons peuvent circuler » que le maire souhaitait. Enfin, la *Ville de Metz* souhait redonner une fonction urbaine à la place par les différents aménagements de la place qui devait, selon elle, inviter au jeu et au repos. Lors de nos observations, nous avons constaté une multitude d'usages catégorisant le jeu et la détente, comme sur les fontaines sèches ou les transats. Nous aborderons ces occupations de manière plus détaillée dans les paragraphes suivants.

### 8.2.2. Comparaisons avec les intentions du bureau Richez\_Associés, lors du concours

Lors de leur participation au concours, les concepteurs abordent les intentions de faire de la place un lieu appropriable par les visiteurs. Comme nous l'avons vu plus haut (voir « 5. L'étude des promesses de la nouvelle place de la République »), le bureau Richez\_Associés reflète ces intentions d'appropriation par le nouvel aménagement qui souhaite donner une piste aux utilisateur sur la manière d'occuper l'espace.

Tout d'abord, les architectes ont dessiné des transats, du mobilier urbain sur-mesure. Ces transats ont le repos comme fonction principale mais, leurs formes esthétiques qu'ils ont imaginé a pour objectif de s'adapter aux besoins des utilisateurs et de permettre une appropriation. Ils ont en effet illustré la possibilité de s'approprier le transat pour y jouer. Nous pouvons souligner une forte similitude des usages souhaités avec ce que nous avons observés. Nous avons en effet constaté de nombreux enfants jouant, des groupes assis et discutant, des personnes allongées et des personnes dormant. Nous avons également constaté une personne sans domicile fixe qui dormait sur un des transats. Peut-être qu'il s'agit ici d'une situation non souhaitée par les concepteurs et la *Ville de Metz* où il est très difficile de laisser cette catégorie de personnes s'approprier le lieu afin d'en faire son lieu de vie. Il s'agit cependant d'un débat complexe que nous n'allons pas développer dans ce travail.

De plus, les concepteurs ont imaginé de nombreuses bordures à hauteur de 40 cm. Pour le concours, ce sont des bordures de fontaines qui ont été imaginée mais, celles-ci vont devenir par la suite des bordures de végétation. Cette différence importe peu car, les intentions restent les mêmes. En effet, celles-ci, qui ont avant tout un rôle esthétique, s'adapte aux envies des utilisateurs en les invitant à s'asseoir. Là aussi, nous avons remarqué des similitudes entre les usages souhaités par les architectes et ceux que nous avons observé. Nous avons en effet observé un grand nombre d'individus se posant sur ces bordures pour téléphoner, discuter, grignoter et se reposer. Nous avons cependant remarqué des usages plus variés que ceux imaginés où nous avons fait le constat de quelques personnes allongées, des enfants y jouant en équilibre et des personnes assises à terre, adossées contre celles-ci. Il est difficile de dire que ces moments d'appropriation ne correspondent pas vraiment à ce que les architectes avaient en tête, car il n'est pas abordé clairement dans les écrits que nous avons analysé. Cependant, le monde imaginaire de l'enfant semble illimité où n'importe quel aménagement pourrait être, selon nous, un appel au jeu. Ainsi, un enfant pourrait détourner un usage et s'approprier plus facilement un espace (Brougère, 1991). Cette thématique de l'enfant et du jeu pourrait être explorée dans un autre travail de recherche mais, il n'est pas le sujet principal de ce travail-ci.

### 8.2.3. Comparaison avec les intentions du bureau Richez\_Associés, lors de l'avant-projet

Lors de la phase de l'avant-projet, l'aménagement de la place se précise et son dessin change légèrement par rapport à ce qui avait été imaginé mais, le souhait de réaliser une place publique appropriable par les individus perdure. Les architectes modifient le rapport à l'eau et y ajoutent des fontaines sèches et un mur d'eau qui peuvent, là aussi, s'adapter en laissant les personnes se les approprier.

Nous avons d'abord la volonté d'une appropriation traduite par les fontaines sèches. Ces dernières viennent habiller la place de la République et ont avant tout un rôle esthétique notamment la nuit, pas ses éclairages. Malgré leur rôle principal bien défini, les concepteurs ont également imaginé la possibilité du jeu par les enfants. Nous avons d'ailleurs observé des enfants jouant avec les jets d'eau habillés mais aussi en sous-vêtements. Nous avons également remarqué des personnes allant juste se rafraîchir en y mettant que les mains. Nous n'avons pas constaté d'autres usages et ces derniers correspondent aux usages souhaités par les architectes.

Ensuite, les architectes ont imaginé le mur d'eau de manière à ce qu'il puisse s'adapter aux besoins des utilisateurs et laisser des moments d'appropriation. Nous l'avons vu plus haut (voir « 6. Description de la place finalement réalisée depuis 2010 »), le mur d'eau sert de transition entre le niveau du cœur de place et celui des jardins de l'Esplanade et de séparation entre ce même cœur et la « plage de bois ». En plus d'avoir relevé la curiosité de certains adultes, ce mur d'eau a pourtant invité de nombreuses personnes à pratiquer différemment cet aménagement. Nous avons en effet observé beaucoup d'enfants jouant avec, se posant au bord de l'eau et agitant leurs membres dedans. Nous avons également constaté quelques personnes utilisant l'eau de ce mur pour s'y laver les mains après avoir grignoter quelque chose. Nous avons aussi remarqué des personnes s'y asseoir au bord et d'autres y posant leurs vélos contre. Enfin, nous avons remarqué un enfant essayant de grimper ce mur d'eau lorsqu'il n'était pas fonctionnel. Il semblerait que le rapport à l'eau appelle facilement à des moments d'appropriation et il pourrait s'agir d'une piste à développer sur l'appropriation d'un espace par sa matérialité.

#### 8.2.4. Les usages observés sur les autres aménagements de la place

L'aménagement actuel de la place de la République se dessine par de nombreux éléments qui ne sont pas abordés par les architectes dans les rapports que nous avons étudié mais, qui ont fait preuve d'une appropriation par les utilisateurs lors de nos observations. Ainsi, nous avons pu observer des usages pratiqués sur les bacs (dans lesquels sont plantés des arbres) émergeant du sol, les plots, les rochers, la plateforme sur laquelle repose les transats et les escaliers menant à la « plage de bois ».

En ce qui concerne les bacs émergeant du sol, par leur hauteur de 38 cm, nous pouvons supposer qu'ils devaient appeler les personnes à se l'approprier notamment en s'asseyant dessus. Nous avons cependant constaté des usages plus inhabituels comme des enfants jouant en équilibre dessus ou des vélos y faisant des figures. Nous pouvons imaginer une divergence entre ce qui a été imaginé et ce qui s'est réellement déroulé.

Lors de nos observations, les plots et les rochers ont été fortement utilisés par les personnes pour s'y poser et attendre un bus. A l'origine, ces derniers ont un rôle bien différent de l'invitation à l'appropriation car, il assume un rôle sécuritaire dans la lutte anti-terroriste. Il n'a pas été pourtant rare d'observer des individus s'y asseoir ou s'y allongeant. Nous avons également observé des enfants jouer dessus, sautant de plots en plots ou en grim pant les différents rochers. Enfin, nous avons observé des personnes utilisant les plots pour y mettre des effets personnels, comme des gobelets et des vestes.

De plus, la plateforme implantée sur la « plage de bois » et sur laquelle repose les transats n'est pas abordée par les architectes mais sa hauteur de 38 cm laisse imaginer la possibilité de s'adapter en assise pour les utilisateurs. Cette vision correspond à ce que nous avons observé où nous avons en effet remarqué de nombreuses personnes s'y asseyant pour y boire ou manger. Nous avons cependant relevé un usage qui n'est pas souhaité par les concepteurs : nous avons en effet observé des vélos y faire des figures notamment sur les bords de cette plateforme. Nous pouvons supposer que les architectes n'ont pas conçu un espace propre aux propriétaires de véhicules non-motorisés ce qui incite ces derniers à s'approprier les divers aménagements de la place.

Enfin, nous pouvons préciser que nous n'avons observé aucune personne qui se servait des marches de l'escalier menant à la « plage de bois » comme assise. Nous pouvons donc dire que l'usage réel correspond à la fonction première d'un escalier et sûrement telle qu'imaginer par les concepteurs : la circulation. Nous pouvons supposer que la diversité des usages auxquels se prête est si large que les utilisateurs ne ressentent pas le besoin de détourner l'usage premier des escaliers sur le site.

## 8.2.5. Analyses des autres modes d'appropriation de l'espace observés

### Analyse du marquage identitaire.

Comme nous l'avons vu plus haut (voir « 3. Cadre théorique »), le marquage identitaire est un mode d'appropriation de l'espace. Ce dernier est appliqué lorsqu'un individu signale sa présence ou réserve temporairement un espace pour des marqueurs personnels (Dodeler & Fischer, 2016) et est tout à fait observable dans un lieu public.

Lors de nos observations sur la place de la République à Metz, nous avons pu constater quelques formes de marquage identitaire réalisées par les utilisateurs. Ce marquage s'exprimait en effet par le placement de sacs-à-dos, de sacs à shopping, de gobelets, de vélos, de trottinettes, de vestes et de poussettes. Ces formes de marquages avaient principalement lieu sur le mobilier urbain, les plots et les bordures. Le marquage semble tout de même rester timide. Nous pouvons supposer que la nature de lieu explique cette timidité où le rapport à l'autre n'est pas toujours évident surtout lorsque nous sommes conscients que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.

### Analyse de l'affirmation d'une identité.

Comme nous l'avons explicité plus haut (voir « 3. Cadre théorique »), l'affirmation de sa personnalité et son appartenance à un groupe social représente un autre mode d'appropriation de l'espace. Ce dernier est, lui aussi, observable dans un espace public (Dodeler & Fischer, 2016).

Lors de nos investigations sur la place, nous avons observé quelques affirmations d'identité et d'appartenance à un groupe social. Par exemple, nous avons constaté des groupes d'adolescents affirmant leur identité par la disposition des sacs-à-dos et la musique jouée au travers d'une enceinte. Nous avons également observé des skateurs assumant leur appartenance au même groupe par les figures qu'ils exerçaient tous ensemble et la disposition de leur skateboard quand ils se posaient pour discuter. Il en résulte, ici aussi, d'une sorte de timidité des usagers. Nous pouvons supposer les mêmes hypothèses que celles développées dans le paragraphe précédent.

### Analyse des actions collectives.

L'appropriation de l'espace n'est pas seulement individuelle, il est possible de l'observer sous la forme d'actions collectives. Comme nous l'avons vu plus haut (voir « 3. Cadre théorique »), les actions collectives s'expriment de trois manières différentes : l'espace collectif favorisant la formation de groupes, le détournement et le symbolisme. Nous pouvons alors nous demander si nous avons observé une appropriation collective exprimée sous une de ces trois formes.

Sous la première forme d'appropriation collective, l'espace met à disposition un aménagement regroupant les personnes dans une nouvelle catégorie, un groupe, par une caractéristique ou un intérêt qu'elles ont en commun. Cet espace, par cet aménagement, devient convivial et invite

les personnes à se rencontrer, à s'exprimer, etc. (Ripoll, 2005, p.10). Nous avons pu constater cette forme d'appropriation collective lorsque nous avons observé le cœur de place. En effet, les différents événements que la place accueillait en son cœur nécessitait des infrastructures dans lesquelles les personnes se regroupaient et se rencontrer. Nous pouvons revenir sur l'exemple du marché de Noël où les personnes constituaient un nouveau groupe par leur intérêt commun : la fête de Noël. Ainsi, ces nouvelles infrastructures, bien qu'elles aient été temporaires, avaient favorisé les rencontres où nous avons été nous-même acteur.

Ensuite, nous n'avons pas observé la deuxième forme d'appropriation collective, le détournement, lors de notre investigation sur le site. Nous pouvons rappeler que cette forme d'appropriation se manifeste sous une restriction, voire une interdiction, d'accès à un espace public. Elle est de nature subversive et doit perturber les activités présentes sur le site (Ripoll, 2005, p.9). Concernant nos observations, nous avons remarqué de nombreuses manifestations mais ces dernières ne se déroulaient pas sur le cœur de la place. En effet, lors de ces manifestations, les personnes se regroupaient en premier lieu aux abords de la place, à proximité de l'espace de jeux et de motricité, avant de parader dans les rues du centre-ville. L'appartenance à un groupe était fortement exprimée par leurs tenues vestimentaires, les mégaphones et les pancartes. Cette affirmation d'identité reprend le paragraphe développé plus haut.

Enfin, la troisième forme d'appropriation collective, l'appropriation symbolique, a été très difficilement remarquée. Pour rappel, l'appropriation symbolique repose sur le respect ou la réinterprétation de règles implicites au lieu par son histoire et son symbolisme (Ripoll, 2005, p.11). Elle peut se traduire par la fabrication, la réutilisation ou la destruction de repères signifiants et peut même illustrer un symbole religieux ou politique. Ainsi, elle peut prendre la forme de graffitis, de dégradation, de postures, de fêtes, barrières, etc. (Veschambre, 2004, p.73-74). En ce qui concerne la politique et la religion, nous n'avons observé aucune appropriation symbolique, bien que la France affirmait son christianisme pendant plusieurs époques. La seule appropriation collective qui relève du symbolisme que nous avons observé était la manifestation réalisée dans l'idée de démontrer son mécontentement sur les élections présidentielles de 2022. Nous pouvons cependant supposer que l'absence de graffitis, de déchets et d'excréments relèvent d'une appropriation symbolique où les personnes auraient respecté une règle implicite, dictée par la valeur et au symbolisme qu'ils donnent au lieu. L'absence de voiture, bien qu'elle soit physiquement incitée par l'aménagement de la place, peut également relever du symbolisme comme si les habitants avaient tiré un trait définitif sur le statut de parking et qu'ils voulaient préserver la fonction urbaine et piétonne de cette nouvelle place de la République.

## 9. Conclusion

Dans notre travail de recherche, nous avons tenté de mieux appréhender la notion d'appropriation et nous l'avons observée dans un espace public, notamment sur la place de la République à Metz. Nous avons mis en relation nos investigations avec des aspects théoriques que nous avons exploré et développé. Nous avons également mis en concordance nos observations avec l'histoire de la place, notamment avec les intentions de la *Ville de Metz* et celles des concepteurs lors de l'esquisse et de l'avant-projet. En organisant nos différentes observations, nous souhaitons mettre en évidence les correspondances et les divergences entre les usages souhaités et ceux que nous avons observés.

Dans une première approche théorique, nous avons tenté de définir la notion d'espace public et les qualités qui le caractérisent. Il n'est plus à démontrer qu'un espace public assume les rencontres et la mixité sociale. Il repose sur la notion d'accessibilité et la notion de bien-être semble prendre de plus en plus d'ampleur dans la définition d'un espace public. L'appropriation de l'espace exprime aussi la notion de bien-être car, elle permet de trouver et d'affirmer sa place dans un lieu (Lefebvre, 1965/2009). Nos recherches nous ont également démontré que l'appropriation ne s'exprime pas uniquement au travers d'une transformation du site mais, que l'espace a la capacité de s'adapter en se prêtant à des usages très variés selon les besoins. Ainsi, l'aménagement des différents éléments présents dans un espace public guide les individus sur la manière de s'approprier le lieu (Ripoll, 2005).

Dans une deuxième approche théorique, nous avons retracé l'histoire de la place de la République à Metz. Nos recherches ont démontré que la place a traversé de nombreux statuts avant de retrouver des fonctions urbaines. Ancienne place royale, elle souffre pendant quelques années de l'essor automobile en prenant le statut de parking (Killé, 2021). En 2006, le maire de la ville de Metz lance le marché public et cinq finalistes concourent pour la première place. Il impose alors certaines contraintes comme la continuité avec les jardins de l'Esplanade, le traitement des bords de façades, le re-questionnement du réseau de transports en commun et la conservation d'un espace central, libre et accueillant différents événements (Conseil Municipal, 2006, p. 20-21).

Le bureau Richez\_Associés est retenu et dessinent de nombreuses intentions qui diffèrent selon l'avancée du projet. Les intentions de la ville sont respectées et la notion d'appropriation de l'espace est progressivement abordée par les concepteurs. Ces derniers imaginent différents aménagements qui s'adaptent aux besoins des utilisateurs et qui les guident sur la manière de se les approprier. Ils mentionnent alors les possibilités de s'approprier le lieu par l'usage des transats, des bordures, des fontaines et du mur d'eau (Richez\_Associés, 2009).

Dans notre cas d'étude, les observations que nous avons menées et les interviews que nous avons effectuées nous ont permises de constater que les personnes s'approprient l'espace malgré la nature du lieu, qu'il soit public ou privé, mais que chaque espace a une appropriation spécifique. Nous avons ainsi constaté un détournement de l'usager à des fins personnelles, ne répondant pas à l'objectif initial tel qu'imaginé par les concepteurs.

La synthèse de ces observations illustrent d'abord la possibilité d'appropriation incitée par le dessin du mobilier urbain, des bordures de fontaines et de végétation, des différences de niveau à hauteur d'assise et du rapport à l'eau. Si l'appropriation peut aussi avoir lieu dans un espace ouvert, le dessin de petites infrastructures implantées lorsque l'espace public accueille un événement peut également inciter à l'appropriation. Dans l'ensemble, nous pouvons dire que l'appropriation de la place de la République à Metz est réussie.

Cette synthèse souligne néanmoins trois points qui expriment peut-être des failles dans la conception de la nouvelle place de la République : l'accès aux personnes à mobilité réduite, une absence d'aménagement pensés pour les véhicules non motorisés et le sentiment d'insécurité ressenti par les femmes en soirée et la nuit.

Toutes ces réflexions nous amènent à penser que les recherches et les observations que nous avons entrepris ont un sens. Il existe un besoin réel chez les personnes de se sentir bien dans un espace public. Elles cherchent à le transformer afin qu'il soit en adéquation avec ses envies et ses besoins, même si elles sont conscientes que ce bien-être est temporaire et court dans le temps. Elles illustrent aussi la capacité des concepteurs à concevoir un espace qui s'adapte aux besoins des utilisateurs et à les guider sur la manière de s'approprier un lieu : par les aménagements qu'il dessine, l'architecte peut inciter le processus d'appropriation dans un espace public et offrir cette appropriation à tous les utilisateurs qui profitent de l'espace, quel que soit son âge et sa catégorie social, politique ou culturelle.

A la conclusion de ce travail, nous pouvons nous poser la question suivante: « *Est-ce que les observations de l'appropriation d'un espace public ayant des caractéristiques divergentes de la place de la République à Metz donneraient les mêmes résultats ?* »

Nous pouvons également nous demander : « *Est-ce que la matérialité naturelle et celle des sols peuvent favoriser le phénomène d'appropriation de l'espace public ?* »

Enfin, l'appropriation collective que nous avons constaté sur la place lorsqu'elle accueillait des événements en son cœur pourraient être mise en parallèle avec l'urbanisme tactique. L'urbanisme Tactique, ou l'urbanisme temporaire est un nouveau principe favorisant l'appropriation d'un espace par des « micros interventions » réalisée à l'échelle 1 : 1 . Si nous partons de la typologie du nom pour le définir, il provient de « tactical », très proche du français. Dans un premier temps, il se définit comme des « moyens habiles employés pour obtenir le résultat voulu ». Dans un second temps, il fait référence à des « actions de petite échelle au service d'une ambition plus large » (A'urba, 2020, p.5). Il souhaite en général un changement rapide et peut se concentrer sur des lieux délaissés (Bouliane, Rivard, et al., 2015, p.9).

Cette nouvelle piste de travail amène un nouveau questionnement : « *est-ce que la conception des nouveaux aménagements de la place de la République à Metz relèvent de l'Urbanisme tactique ? si oui, comment peut-il favoriser l'appropriation de l'espace sur la place ?* »

## Bibliographie

### Ouvrage

Fleury-Bahi, G. (2010). *Psychologie et environnement (Le point sur. . . psychologie)* (French Edition) (DE BOECK éd.). De Boeck.

Kaufmann, J.-C. (2017). *L'entretien compréhensif (French Edition)* (ARMAND COLIN éd.). Colin.

LeBeau, E. & Metz2008.com. (2007). *Ensemble, Reveillons Metz !* (Boulay : Imprimerie Léon Louis éd.). LULU BOOKS.

Lefebvre, Henri, Hess, R., Deulceux, S., & Weigand, G. (2009). *Le droit à la ville (ANTHROPOLOGIE)* (ECONOMICA éd.). ECONOMICA.

Philippe, M. (2007). *METZ 2000 ANS D'HISTOIRE Broché (French Edition)* (French éd.). SERPENOISE.

Sarmant, T. (2003). *La Place Vendome : Art, Pouvoir Et Fortune*. Action Artistique de La Ville de Paris.

### Article

Béja, A. (2012). L ? espace public, le bien commun par excellence. *Esprit, Novembre*(11), 71. <https://doi.org/10.3917/espri.1211.0071>

Bélangier, H. (2010). Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (Canada)1. *Lien social et Politiques*, 63, 143-154. <https://doi.org/10.7202/044156ar>

Berdoulay, V. (2005). Le lieu et l'espace public. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 301-309. <https://doi.org/10.7202/022669ar>

Bressan, F., & Desaleux, D. (2018). Mon espace public, c'est. . . . *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, N° 67(1), 6-7. <https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0006>

Brougère, G. (1991). Espace de jeu et espace public. *Architecture & Comportement*, 2(7), 165-176. [https://experice.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/2015/02/espace\\_jeu\\_espace\\_public.pdf](https://experice.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/2015/02/espace_jeu_espace_public.pdf)

Cayouette-Remblière, J., Lion, G., & Rivière, C. (2020). Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. *Sociétés contemporaines*, N° 115(3), 5-31. <https://doi.org/10.3917/soco.115.0005>

Dodeler, V., & Fischer, G. N. (2016). Mon bureau, ma maison et moi de Virginie Dodeler et Gustave-Nicolas Fischer, Dunod. *Cerveau & ; Psycho*, N° 83(11), 93a. <https://doi.org/10.3917/cerpsy.083.0093a>

Fischer, G.-N. (1981). *Psychologie de l'espace*. Paris : Presses universitaires de France.

Mongin, O. (2012). Métamorphose de l'espace public. *Esprit*, Novembre(11), 73. <https://doi.org/10.3917/espri.1211.0073>

Pferdmenges, P. (2013). Co-Design for Co-Existence. *Wer gestaltet die Gestaltung?*, 175-188. <https://doi.org/10.1515/transcript.9783839420386.175>

Pinson, D. (2016). L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation. *Espaces et sociétés*, n° 164-165(1), 49-66. <https://doi.org/10.3917/esp.164.0049>

Ripoll, F. (2005). S'approprier l'espace. . . ou contester son appropriation ? *Norois*, 195, 29-42. <https://doi.org/10.4000/norois.489>

Ripoll, F., & Veschambre, V. (2005). Introduction. *Norois*, 195, 7-15. <https://doi.org/10.4000/norois.477>

Vachon, G., Rivard, E., & Boulianne, A. (2015). La micro-intervention pour comprendre, révéler et faire l'espace public. *Inter*, 120, 8-13. <https://id.erudit.org/iderudit/77837ac>

## Rapport

Atelier Seraji. (2006). *RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE Metz*. [https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet\\_compressed.pdf](https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet_compressed.pdf)

BOAMP. (2006). *réaménagement et requalification de la place de la République à Metz*. Bulletins officiels des annonces des marchés publics. <https://fr.ftp.opendatasoft.com/datadila/BOAMP/PDF/2006/MPB20060001/BWP05364020032G.pdf>

Conseil Municipal. (2006a, janvier). *Procès-Verbal du conseil municipal de la séance du 26 janvier 2006*. [https://metz.fr/projets/conseil\\_municipal/odj\\_1997-2008/pdf/pv\\_cm\\_2601\\_2006.pdf](https://metz.fr/projets/conseil_municipal/odj_1997-2008/pdf/pv_cm_2601_2006.pdf)

Conseil Municipal. (2006b, septembre). *Procès-Verbal du conseil municipal de la séance du 28 septembre 2006*. [https://metz.fr/projets/conseil\\_municipal/odj\\_1997-2008/pdf/pv\\_cm\\_2809\\_2006.pdf](https://metz.fr/projets/conseil_municipal/odj_1997-2008/pdf/pv_cm_2809_2006.pdf)

Conseil Municipal. (2006c, décembre). *Procès-Verbal du conseil municipal de la séance du 19 décembre 2006*. [https://metz.fr/projets/conseil\\_municipal/odj\\_1997-2008/pdf/pv\\_cm\\_1912\\_2006.pdf](https://metz.fr/projets/conseil_municipal/odj_1997-2008/pdf/pv_cm_1912_2006.pdf)

Conseil Municipal. (2007, octobre). *Procès-Verbal du conseil municipal de la séance du 25 octobre 2007*. [https://metz.fr/projets/conseil\\_municipal/odj\\_1997-2008/pdf/pv\\_cm\\_2510\\_2007.pdf](https://metz.fr/projets/conseil_municipal/odj_1997-2008/pdf/pv_cm_2510_2007.pdf)

Didiot, M. (2017). *Metz une ville libre fortifiée : l'apport de l'étude des comptes des Gouverneurs des Murs (1463–1543)* (Mémoire). <https://journals.openedition.org/comptabilites/4471>

Richez\_Associés. (2009). Réaménagement de la Place de la République [Diapositives]. Metz.fr. [https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)

## Site internet

Céline KILLÉ avec le service Documentation du Républicain Lorrain. (2021, 8 février). *Quand la place de la République était le parking géant de Metz*. Le Républicain Lorrain. <https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2021/02/07/quand-la-republique-etait-le-parking-geant-de-metz>

L'a-urba – Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine. (s. d.). *L'urbanisme tactique*. a'urba. <https://www.aurba.org/productions/lurbanisme-tactique/>

Le Républicain Lorrain. (2017, août 20). *Place de la République à Metz : 215 ans d'histoire*. <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-ville/2017/08/20/place-de-la-republique-a-metz-215-ans-d-histoire>

*La participation citoyenne - metz.fr*. (s. d.). Metz.fr. <https://metz.fr/projets/democratie-active.php>

Richez Associés. (2009). *Espaces publics & Paysages*. Richez\_Associés architecture urbanisme paysage. Consulté le 16 mars 2021, à l'adresse <https://www.richezassocies.com/fr/projets/categorie/espaces-publics-paysages>

Richez\_Associés. (2022). *La place de la République*. <https://www.richezassocies.com/fr/projets/la-place-de-la-republique>

## Vidéo

Historia Metensis. (2017, 16 septembre). *Metz - l'évolution de la fortification au Moyen Âge* [Vidéo]. YouTube. [https://www.youtube.com/watch?v=3HPdA3DskFY&t=139s&ab\\_channel=HistoriaMetensis](https://www.youtube.com/watch?v=3HPdA3DskFY&t=139s&ab_channel=HistoriaMetensis)

## Iconographie

- *Figure 1a : Application du silhouettage - Petra Pferdmenges (2013).*  
Pferdmenges, P. (2013). Co-Design for Co-Existence. *Wer gestaltet die Gestaltung?*, 175-188.  
<https://doi.org/10.1515/transcript.9783839420386.175>
  
- *Figure 1b : Application du silhouettage et observations sur différents moments de la journée - P. Pferdmenges (2013).*  
Pferdmenges, P. (2013). Co-Design for Co-Existence. *Wer gestaltet die Gestaltung?*, 175-188.  
<https://doi.org/10.1515/transcript.9783839420386.175>
  
- *Figure 2a : Appropriation du socle de la statue à Dinan pour faire une pause - A. Ouellet (2015),*  
<https://journals.openedition.org/tem/7679>
- *Figure 2b : Contexte et plan du parc du Canal-de-Lachine et tous ses nouveaux aménagements –*  
*Auteur Inconnu (2018),* <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/canallachine/info/gestion-management/gestion-management-2018>
  
- *Figure 3g : Photo de la place en 1950 – Archives – Céline Killé (2021),* <https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2021/02/07/quand-la-republique-etait-le-parking-geant-de-metz>
  
- *Figure 3h : Photo de la place en 1980 – Archives – Céline Killé (2021),* <https://www.republicain-lorrain.fr/societe/2021/02/07/quand-la-republique-etait-le-parking-geant-de-metz>
  
- *Figure 4a : Plan reprenant les intentions pour « l’embellissement de la ville » - Conseil Municipal (2006),* [https://metz.fr/projets/conseil\\_municipal/odj\\_1997-2008/pdf/pv\\_cm\\_2601\\_2006.pdf](https://metz.fr/projets/conseil_municipal/odj_1997-2008/pdf/pv_cm_2601_2006.pdf)
  
- *Figure 4b : Plan présenté dans le cadre du concours pour le nouveau projet de la place de la république à Metz - Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
  
- *Figure 4c : Plan schématique précisant où se situent les coupes réalisées - Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
  
- *Figure 4d : Coupes schématiques réalisées dans le cadre du concours pour illustrer l’élargissement des trottoirs et le rétrécissement de la chaussée - Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
  
- *Figure 4e : Plan de la place de la République à la tombée du jour - Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
  
- *Figure 4f: Collage exprimant certaines formes d’appropriation, réalisé dans le cadre du concours - Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
  
- *Figure 4g : Collage illustrant l’appropriation par le mobilier - Richez\_Associés (2022),*  
<https://www.richezassocies.com/fr/projets/la-place-de-la-republique>

- *Figure 4h : Collage illustrant l'appropriation par le jeu, réalisé dans le cadre de l'avant-projet-Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
- *Figure 4i: Plan de la place de la République à Metz - l'atelier Seraji (2006),*  
[https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet\\_compressed.pdf](https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet_compressed.pdf)
- *Figure 45j: Plan de la conception des jardins de l'Esplanade en fonction du dessin de la nouvelle place selon l'atelier Seraji (2006),* [https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet\\_compressed.pdf](https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet_compressed.pdf)
- *Figure 4k: Collage illustrant l'auvent ajouré qui fait le lien entre la place et les jardins, selon l'atelier Seraji (2006),* [https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet\\_compressed.pdf](https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet_compressed.pdf)
- *Figure 4l: Coupe dans l'îlot central, le long des arrêts de bus sur la nouvelle place selon l'atelier Seraji (2006),* [https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet\\_compressed.pdf](https://www.inscrire.com/wp-content/uploads/2020/11/METZ-docucomplet_compressed.pdf)
- *Figure 4m : Plan présenté à l'avant-projet de la nouvelle Place de la République-Richez\_Associés (2009),* [https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)
- *Figure 4n : Plans reprenant les phases de travaux de la nouvelle Place de la République - Richez\_Associés (2009),*  
[https://metz.fr/pages/conseil\\_municipal/seances/cm090326/doc/090326\\_cm\\_divers01.pdf](https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm090326/doc/090326_cm_divers01.pdf)

## Liste des figures réalisées

- *Figures 3a : Plan aérien élargi de la ville de Metz, réalisé à partir de GeoMetzMétropole – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figures 3b : Contexte élargi de la ville de Metz illustrant ses différents quartiers, réalisé à partir de GeoMetzMétropole – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 3c : Carte de France avec l'implantation de la ville de Metz – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 3d : Plan d'implantation schématique de la Place de la République – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 3e : Carte de la ville de Metz en 1400 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 3f : Carte de la ville de Metz au XIVe siècle – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 3g : Plan aérien de la Place de la République en 2005 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 3h : Plan aérien de la Place de la République en 2012 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5b : Plan aérien de la Place de la République en 2012 et son découpage – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5c : Plan schématique des différentes matérialités sur la place – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5d : Plan et coupe schématiques illustrant l'aménagement de la place – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5e : Photographies du mur d'eau – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5f : Photographies des fontaines sèches – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figures 5g : Photographie d'un des transats situé à proximité des arrêts de bus et perspective des transats situés sur la « plage de bois » - Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5h : Exemple de mobiliers sous la forme de rochers ou de plots -Uliège-Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 5i : Exemple des aménagements en dénivelé -Uliège-Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6a : Plan des différentes zones d'observations – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6b : Plan des différents parcours observés en fonction de leur fréquence – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6c : Plan des différentes zones d'arrêts en fonction de leur récurrence – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6d : Plan des différents lieux de jeu en fonction de leur récurrence – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figures 6e : Photos de la foire de Metz, prise le 22 octobre 2021 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6f : Photo du marché de Noël à Metz, prise le 13 novembre 2021 – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*

- *Figures 6g: Exemples d'infrastructures invitant les personnes à se poser sur le cœur de la place – Uliège - Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figures 6h: La crise sanitaire avait imposé des aménagements contrôlant les accès à l'événement implanté au cœur de la place – Uliège - Mélanie Bourdier -2022).*
- *Figure 6i: Observations – enfants de la même famille jouant avec le mur d'eau – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6j: Observations – deux enfants de familles différentes jouant avec le mur d'eau – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6k: Observations – un homme allongé sur le transat et des personnes assises sur les bordures – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6l: Observations – groupe de cinq personnes déjeunant sur la bordure et sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6m: Observations – groupe de cyclistes déjeunant à terre et sur la bordure– Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6n: Observations – deux adolescentes discutant sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6o: Observations – enfants jouant sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6p: Observations – famille se posant sur le transat et regardant le cœur de place – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6q: Observations – Cycliste traversant la plage de bois – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6r: Observations –deux enfants jouant avec les fontaines – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6s: Observations – un enfant courant entre les jets des fontaines sèches – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6t: Observations - deux personnes assises sur le dénivelé – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6u: Observations –femme assise sur le dénivelé et regardant l'animation de la foire – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6v: Observations – différents groupes de personnes attendant le bus sur les rochers et les plots – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6w: Observations – groupe de jeunes adultes déjeunant sur le transat – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6x: Observations – groupe de jeune garçons assis sur le transat et les plots – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6y: Observations – femme attendant le bus sur un plot – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*
- *Figure 6z: Observations – un homme assis sur le dénivelé en mangeant et un autre allongé sur le rocher – Uliège – Mélanie Bourdier (2022).*

## Annexes

### Reconstitution de la prise de note réalisée sur la grille

#### Femme 1 :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- préfère venir en bus et est d'ailleurs venue en bus.</li> <li>- trouve ça dommage de ne pas venir en bus quand on a un lieu bien desservi par les transports en commun.</li> <li>- ça a des inconvénients c'est sûr, surtout quand n'aime pas les heures de pointe.</li> <li>- reste le moyen le plus abordable en terme de prix surtout quand on travaille dans le centre.</li> </ul>
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- elle s'y sent bien en journée.</li> <li>- elle n'est jamais restée la nuit mais ne le souhaiterait pas.</li> <li>- c'est la nuit qu'il se passe toujours quelque chose, surtout dans un lieu public.</li> </ul>
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- elle s'y arrête à chaque passage.</li> <li>- nombreuses possibilités de se reposer, c'est bien pour discuter aussi.</li> <li>- il y a souvent des spectacles, des foires. il y a aussi, chaque année, le marché de Noël.</li> <li>- on peut pas s'ennuyer avec toutes ces festivités.</li> </ul>
Bien-être	Plaisir de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- elle apprécie le calme.</li> <li>- la végétation dégage une atmosphère agréable.</li> <li>- "c'est sympa de retrouver ses amis".</li> </ul>

#### Femme 2 :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- est venue en voiture et a garé sa voiture dans le parking souterrain de la place.</li> <li>- apprécie trop le confort de sa voiture pour venir en bus.</li> <li>- c'est pas donné mais bon, le confort a un prix.</li> <li>- on traverse la place librement, elle aime bien pouvoir rejoindre l'Esplanade.</li> </ul>
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- j'aime bien voir qu'il y a beaucoup de femmes ici.</li> <li>- je me sens bien ici.</li> <li>- la nuit, elle ne sait pas si elle ressentirai de la peur en étant seule. la nuit fait toujours peur quand on est seule.</li> <li>- en tout cas, quand il y a des événements, l'ambiance est là la nuit, pas de crainte</li> </ul>
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- elle y emmène des fois son fils et le regarde jouer.</li> <li>- elle s'y assoir souvent et préfère quand même s'asseoir sur les bordures.</li> </ul>
Bien-être	Plaisir de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- "j'aime bien l'ambiance que dégage cette place".</li> <li>- on y voit des "nouvelles têtes", on rencontre de nouvelles personnes</li> <li>- le mur d'eau et la végétation apporte beaucoup dans cette ambiance.</li> </ul>

Homme :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- est venu en voiture mais n'est pas content car on restreint trop l'accès au voiture.</li> <li>- toutes les routes à sens unique complexifient l'accès au centre-ville.</li> <li>- s'est garé sur le parking de la patinoire pour ne pas devoir payer "une somme astronomique" juste pour du shopping.</li> </ul>
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- quand il y va, malgré tout, on s'y sent en sécurité</li> <li>- il a déjà traversé la place en soirée et n'a pas eu peur.</li> </ul>
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fois qu'on a eu le courage de s'y rendre, il y a plein de choses à faire.</li> <li>- il y a beaucoup d'endroit où s'asseoir.</li> <li>- on y voit beaucoup d'enfants jouer, ils jouent avec tout.</li> </ul>
Bien-être	Plaisir de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- il faut aimer les gens pour s'y sentir vraiment bien.</li> <li>- un peu casanier, se sent mieux chez lui et loin des inconnus.</li> <li>- il évite de se rendre au centre-ville, n'y va que par nécessité. Le shopping est une nécessité.</li> </ul>

Personne âgée :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- est venue en bus sur la place pour se rendre à la place Cathédrale.</li> <li>- elle vient souvent avec son mari, tous les deux prennent le bus.</li> <li>- la traverse tous les dimanches matin pour le marché.</li> <li>- trouve dommage qu'elle soit si longue et parle de la difficulté à monter les escaliers pour rejoindre Esplanade.</li> <li>- à une époque, on ne s'y retrouvait plus avec les bus. Maintenant c'est très simple et très facile d'accès.</li> <li>- impression que l'accès à tous les lieux de Metz se fait par l'accès à la place.</li> </ul>
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cette place est agréable pour les personnes âgées, on aime se reposer ici.</li> </ul>
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- quand on a son âge, on apprécie pouvoir se reposer avant de reprendre sa route ou ce qu'on était entrain de faire.</li> <li>- ici, on a plein d'endroit où s'asseoir par exemple près des jardins, près de l'Esplanade, elle aime bien s'y poser.</li> <li>- "c'est chouette tous les événements qu'il y a sur la place". On s'amuse, ça change le quotidien.</li> <li>- beaucoup d'enfants qui y jouent, sur les transats et le mur d'eau notamment.</li> </ul>
Bien-être	Plaisir de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- c'est très calme même quand les enfants jouent.</li> <li>- pas de nuisances sonores. On entend pas les bus par exemple.</li> <li>- l'ambiance naturelle rend les moments de pauses agréables.</li> </ul>

## Adolescent 1

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	- prend pratiquement le bus tous les jours, pas que pour l'école, le samedi aussi pour sortir. - impression que c'est le point de rencontre de tous les bus, on les voit tous : le 4, le 1, le 25..
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	- j'ai l'impression que je suis toujours le bienvenu. Les adolescents sont toujours les bienvenus. - la nuit, ça doit être marrant. à son avis si il doit y avoir personne la nuit, même en soirée sauf lors du marché de Noël.
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	- il y a pleins de trucs à faire sur la place. - c'est bien pour discuter avec un groupe d'amis. - pleins d'endroits pour manger, à midi on a le choix même si c'est vite occupé.
Bien-être	Plaisir de l'espace public	- "ce qui me fait plaisir, c'est de voir mes potes et la place permet ça". - - c'est convivial.

## Adolescent 2 :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	- école à proximité donc prend le bus pour se rendre en centre-ville. - c'est pas la folie mais au moins on peut se rendre facilement sur la place ou dans le centre.
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	- s'y sent accepté, "y'a pleins d'adolescents" comme lui ici.
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	- "je ne vois pas un endroit où poser mes fesses pour me détendre. Le sol peut-être. Quoi-que, je pourrais" - il apprécie les transats car on peut y mettre tout un groupe d'amis.
Bien-être	Plaisir de l'espace public	- on peut retrouver ses amis dans un endroit calme et amusant par le mobilier qu'il propose. - "j'aime bien attendre mon bus sur la place, c'est agréable".

Cycliste 1 :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	- habite à proximité donc se déplace plus facilement en vélo.
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	- ça va oui, c'est beau, c'est calme.
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	- "j'aime bien m'y asseoir de temps en temps". - le vélo n'empêche pas d'utiliser des aménagements de la place, il suffit de le laisser de côté.
Bien-être	Plaisir de l'espace public	- traverser la place est agréable, on longe les arbres. - le mur d'eau apporte une sérénité sur la place. - ressent du plaisir lorsqu'il peut manger dans cette atmosphère.

Cycliste 2 :

Accessibilité	Circulations (accès, déplacements...)	- est venu en vélo. - trouve que le réseau de transports en commun s'est amélioré et qu'il dessert beaucoup de lieux mais préfère le vélo.
	Ambiance (le ressenti, l'appréhension...)	- ça passe mais c'est dommage qu'on ne puisse pas jouer avec nos vélos sur des objets. - il se serait senti plus intégré si il y avait eu des aménagements comme dans les skate parcs. - peut-être qu'il ennuie les familles qui font "gaffe" à leurs enfants.
Activités	Variété des usages et formes d'appropriations	- la place est bien pour les personnes passives et qui aiment se détendre. - il manque de quoi jouer avec son vélo.
Bien-être	Plaisir de l'espace public	- le manque d'infrastructures liées au vélo n'empêche pas de s'y sentir bien. - comme tous les autres, il aime bien se poser de temps en temps. - cotés ombragés qui participent au bien-être selon lui.